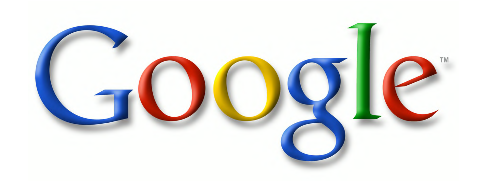
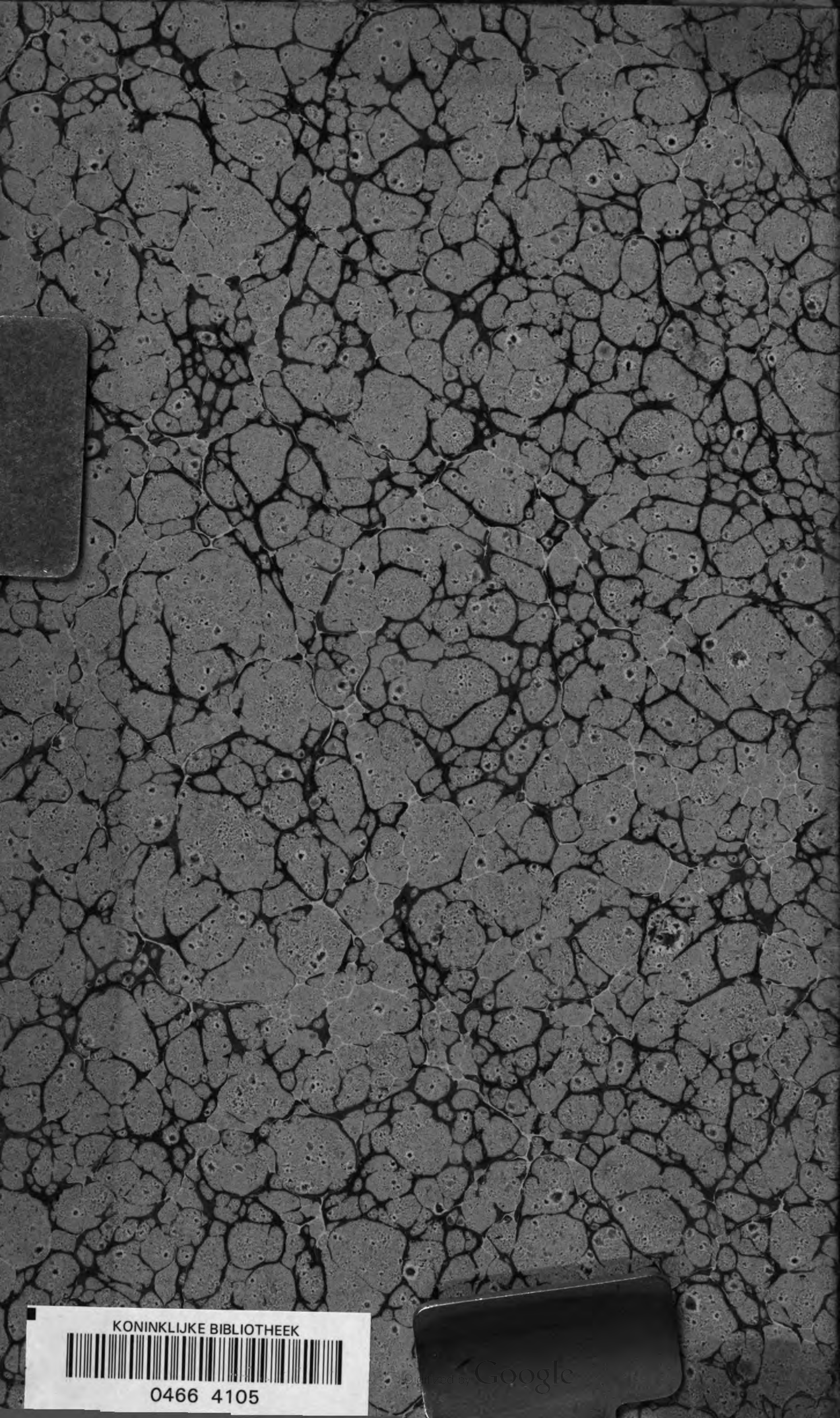
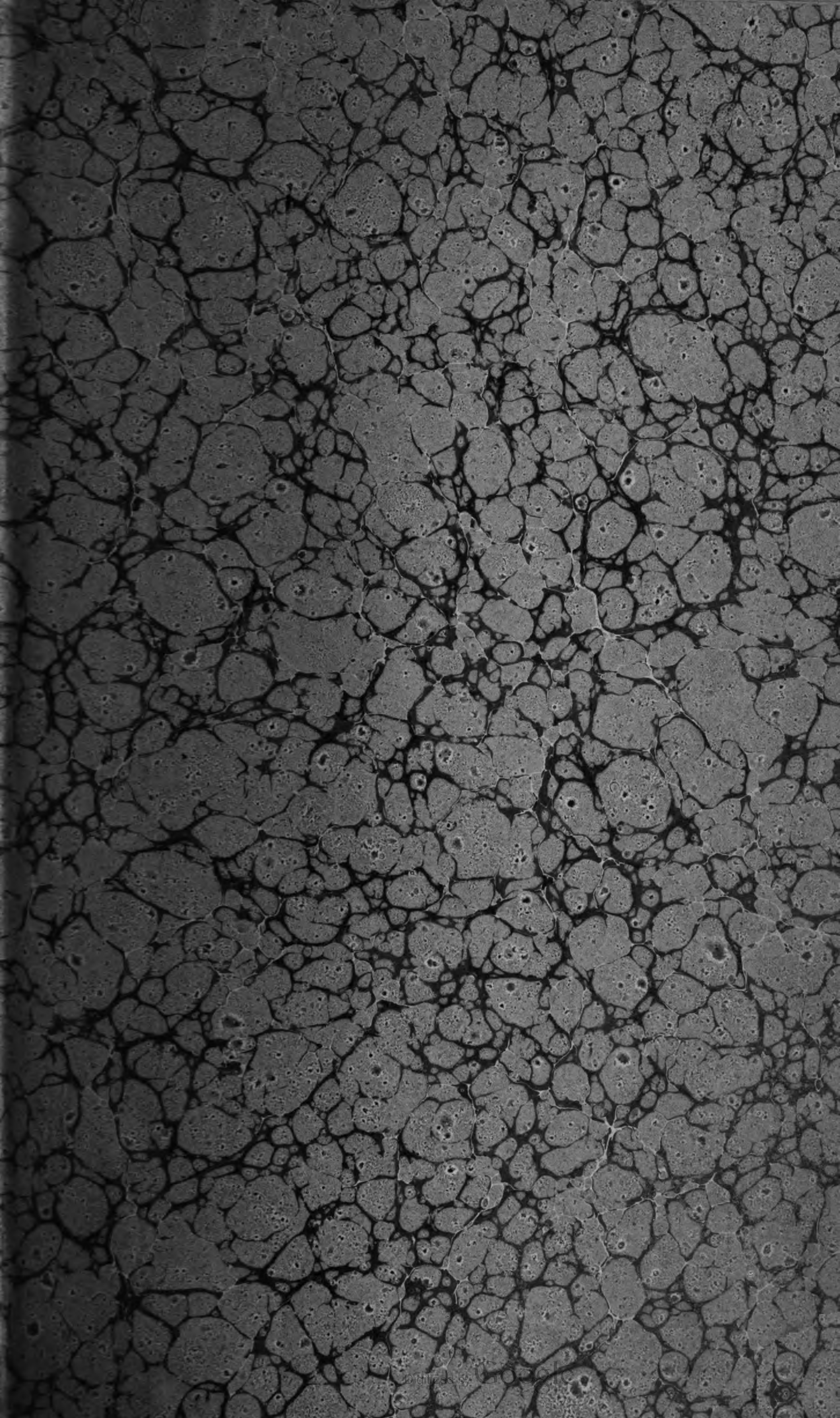





KONINKLIJKE BIBLIOTHEEK
0466 4105
Digitized by Google



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,

RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.

(ANNÉE 1836.)

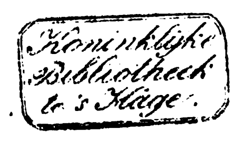


A PARIS,

CHEZ JULES RENOUARD ET CIE,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

RUE DE TOURNON, N° 6.



DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,

RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.

(ANNÉE 1836.)

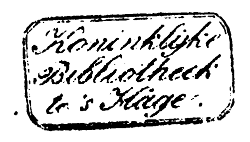


A PARIS,

CHEZ JULES RENOUARD ET Cie,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

RUE DE TOURNON, N° 6.



Ces procès-verbaux, insérés d'abord dans la *Revue rétrospective* (année 1836), ont été réimprimés, par décision du Conseil de la Société, en février 1840, pour être distribués gratuitement à tous les Sociétaires.

BULLETINS

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PENDANT L'ANNÉE 1836.

SÉANCE DU 4 JANVIER 1836.

Le procès-verbal de la séance du 7 décembre est adopté.

M. le président proclame membre de la Société :

M. Jaussaud, à Paris, présenté par M. Castel, trésorier de la Société.

Correspondance.

— M. de Reiffenberg envoie la suite du *Catalogue raisonné des manuscrits historiques de la bibliothèque de La Haye* (fonds Gérard). Il annonce qu'il s'empressera de communiquer à M. Lacabanne les nombreuses notes qu'il a rassemblées sur Froissart. Son changement de domicile (de Louvain à Liége) ne lui permettra pas de s'occuper de ce travail avant plusieurs mois.

— M. P. Nicard adresse, de Berne, plusieurs extraits de manuscrits conservés dans la bibliothèque de cette ville, et concernant l'histoire de France ; entre autres, un fragment d'un très beau manuscrit de Froissart ; un long extrait d'un manuscrit français du xve siècle, intitulé *la Fleur des Histoires*, ainsi que plusieurs listes détaillées de manuscrits historiques et de recueils de lettres du xvie siècle.

— M. Thomassy communique, en réponse à un renseignement demandé par le secrétaire, dans l'une des dernières séances, une lettre de M. Renouvier, qui indique l'existence, dans la bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier, de deux manuscrits de Grégoire de Tours. Le plus ancien de ces deux manuscrits étant très incomplet, et l'autre ne présentant qu'un intérêt secondaire, à

cause de son époque récente (XVe siècle), le Conseil pense qu'il est inutile de s'en occuper dans l'édition publiée par la Société.

— M. Dusevel rappelle l'envoi qu'il a fait, il y a quelque temps, à la Société, de la *Relation de la surprise d'Arras*, extraite d'un manuscrit de la bibliothèque d'Amiens, sur les guerres du XVe siècle (1). Il annonce que l'auteur de ce manuscrit, Antoine Taverne, grand-prieur de l'abbaye de Saint-Waast d'Arras, a composé un autre ouvrage intitulé : « *Journal de la paix d'Arras*, faite en l'ab« baye royale de Saint-Waast d'Arras, entre le roi Charles VII et « Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne; recueilli par Antoine de « Taverne, religieux, grand-prévost de ladite abbaye; mis en lu« mière par Jean Colart, etc. Paris, 1651, in-12. » M. Le Ver possède ce curieux volume, dont la *Bibliothèque* de Fontette fait mention, mais sans donner une indication sur l'*Historique de l'Artois*, manuscrit découvert dans la bibliothèque d'Amiens, par M. Dusevel. Cependant, en tête de cet ouvrage est précisément le *Journal de la paix d'Arras*, cité par Fontette, et le seul opuscule de Taverne qui ait été imprimé. M. le marquis Le Ver pense qu'il serait intéressant de donner des extraits de la partie inédite du manuscrit sur l'Artois. M. Dusevel se chargerait volontiers de ce travail, pourvu que le Conseil de la Société jugeât convenable de le faire successivement insérer dans les plus prochains numéros de son *Bulletin*.

Communications verbales.

— Afin d'accélérer l'impression de *Grégoire de Tours*, M. Guérard propose d'adjoindre à M. Guadet, chargé de la traduction de cet important ouvrage, M. Taranne, membre de la Société, connu par une traduction remarquable du poëme d'Abbon. Le Conseil accepte cette offre, et invite M. Guérard à s'entendre avec M. Guadet, pour indiquer à M. Taranne la partie de Grégoire de Tours dont la traduction lui sera réservée.

— M. Taschereau appelle l'attention du Conseil sur une proposition qu'il va lui faire relativement au Bulletin de la Société. Il expose que la Société publie mensuellement un Bulletin dont les frais absorbent une assez forte part de la contribution annuelle de chaque sociétaire. Il offre à la Société de mettre gratuitement à sa disposition les trois feuilles de tête de chaque numéro mensuel de la *Revue rétrospective*, dont il est le directeur (2).

(1) Ce manuscrit a été présenté à une séance précédente, et renvoyé à la commission de rédaction du Bulletin.

(2) Au procès-verbal de la séance suivante, on verra ce nombre de feuilles réduit à une ou deux au plus par numéro.

Cette portion du recueil serait entièrement à la disposition du comité de rédaction de la Société, et parfaitement distincte des autres matières qui compléteraient les numéros. Il n'y aurait pas plus de confusion possible, et, par conséquent, de solidarité entre la partie rédigée par le bureau de la Société et celle qu'il se réserverait de remplir, qu'entre la partie officielle du *Moniteur* et sa partie littéraire.

A l'aide de l'insertion gratuite de son Bulletin dans une publication qui a déjà rassemblé des souscripteurs en nombre suffisant pour assurer ses frais et sa longue existence, la Société se trouverait en position soit de diminuer le prix de la cotisation annuelle de ses sociétaires, et ainsi d'en voir augmenter la liste, soit de maintenir ce prix de souscription, et, par conséquent, de consacrer une bien plus forte somme à l'impression des ouvrages qu'elle édite; soit enfin, et tout à la fois, de faire porter cet avantage sur la réduction du prix et sur l'augmentation du nombre de ses impressions; enfin, pour entrer plus encore dans les vues de la Société, le prix d'abonnement de la *Revue rétrospective* serait abaissé pour ceux des sociétaires qui auraient l'intention de l'honorer de leur souscription.

La prise en considération de cette proposition est décidée, et son examen est renvoyé à une commission nommée au scrutin, et composée de MM. Guérard, Duchesne et Taillandier. M. Crapelet, M. Taschereau et le secrétaire sont invités à assister aux réunions de la commission.

— Un membre du Conseil (M. Duchesne) propose l'impression d'un Annuaire renfermant les statuts fondamentaux de la Société, l'exposition de son but et les noms des membres. Cet Annuaire, délivré gratis, servirait à faire connaître la Société, à étendre ses relations, et à lui acquérir ainsi de nouveaux membres.

M. Duchesne expose en même temps que le règlement présente, dans quelques unes de ses parties, des antinomies inconciliables; il fait, de plus, observer que deux années d'expérience ont prouvé que certains articles avaient besoin de modifications importantes; enfin il conclut à ce que le Conseil nomme une commission pour réviser le règlement fondamental de la Société, et lui donner son avis sur les mesures qu'il serait convenable de proposer sur ce point à l'assemblée générale.

Ces deux propositions sont prises en considération, et le Conseil nomme, pour réviser le règlement et donner son avis sur l'utilité d'un Annuaire, une commission composée de MM. Guérard, Duchesne et Monmerqué.

— Le Conseil décide qu'il se réunira en séance extraordinaire le lundi, 18 janvier.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 JANVIER 1836.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. le président proclame membres de la Société :

MM. Favart, à Paris, présenté par M. Duchesne aîné;
Guadet, à Paris, présenté par M. Guérard.

Ouvrages offerts à la Société.

Revue de la Numismatique française, dirigée par MM. E. Cartier et L. de La Saussaye, membres de la Société royale des Antiquaires de France. N° 1. (Blois, janvier 1836.)

Bulletin de la Société pour l'instruction élémentaire. (Novembre 1835.)

Rapports et communications verbales.

— M. Taillandier lit un rapport au nom de la commission nommée pour examiner la proposition faite par M. Taschereau, et résumée en ces termes :

« Il est mis à la disposition de la Société, par le directeur de la *Revue rétrospective*, l'espace nécessaire au compte-rendu des travaux de la Société, lequel toutefois ne devra pas excéder une à deux feuilles par numéro.

« Désormais la *Revue rétrospective* paraîtra le 15 de chaque mois, de manière à pouvoir insérer le procès-verbal adopté par la Société dans la première séance du mois. Le compte-rendu devra être remis le 9 au plus tard au directeur de la *Revue*. Si ce compte-rendu n'était pas remis le 9, l'insertion en serait renvoyée au numéro du mois suivant. Cette partie de la *Revue rétrospective* aura une pagination intérieure particulière, de manière à ce que les douze comptes-rendus de l'année puissent être réunis par ceux des membres de la Société qui voudraient faire collection de ce Bulletin.

« Tout membre de la Société qui s'abonnera à la *Revue rétrospective* jouira de la remise qui n'est faite qu'aux libraires (40 fr. pour 44 fr. l'an). »

La commission, après avoir mûrement examiné cette proposition, et d'après les motifs exposés par son rapporteur, conclut 1°. à ce que le Conseil propose, à la première assemblée générale, de mo-

difier le règlement en ce qui concerne la publication du Bulletin; 2°. à l'adoption pure et simple de l'offre de M. le directeur de la *Revue rétrospective*, dans le cas où la suppression du Bulletin serait décidée.

— Il est donné lecture d'une lettre du secrétaire qui, tout en approuvant le projet de suppression du Bulletin, insiste sur la convenance d'obtenir de M. le rédacteur de la *Revue rétrospective* un tirage à part des procès-verbaux, qui serait destiné à être distribué gratuitement aux sociétaires. Plusieurs membres du Conseil appuient cette proposition. Toutefois le Conseil, après en avoir délibéré, décide par la voie du scrutin, 1°. que le Bulletin sera supprimé, et remplacé par un compte-rendu annuel des travaux de la Société et par un Annuaire; 2°. que les offres de M. le directeur de la *Revue rétrospective* sont acceptées, le tout sous la réserve de l'approbation qui sera demandée à la prochaine assemblée générale (1).

— Le Conseil entend ensuite M. Duchesne, rapporteur de la commission nommée pour examiner les modifications à faire au règlement. (Voir ce règlement modifié dans le numéro de décembre 1835 du Bulletin.)

Le Conseil adopte à l'unanimité les modifications du règlement, tel qu'il lui est présenté par la commission. Il décide qu'il sera soumis à la première assemblée générale pour y être définitivement adopté.

— Afin d'accélérer les travaux de la Société, MM. les membres du Conseil et de la Société sont invités à proposer, à la prochaine réunion du Conseil, les ouvrages à publier pendant l'exercice 1836 et 1837.

SÉANCE DU 1er FÉVRIER 1836.

Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 janvier est adopté.

Correspondance.

— M. de La Saussaye, bibliothécaire de Blois, annonce que la quatrième session du *congrès scientifique de France*, dont il sera le secrétaire général, se tiendra à Blois, le 11 septembre 1836.

— M. Léon de Chazelles, substitut du procureur du Roi à Clermont-Ferrand, annonce que l'Académie des Sciences et Lettres de

(1) Voir, dans le numéro de décembre du Bulletin, l'exposé des motifs qui ont déterminé le Conseil à admettre ces changements.

cette ville a proposé pour sujet du prix à décerner en 1837, l'*Histoire des Guerres religieuses en Auvergne au* XVIe *siècle*. Le prix sera une médaille d'or de 300 fr.

Il adresse des renseignements sur le manuscrit de *Grégoire de Tours* conservé à la bibliothèque publique de Clermont, et dont M. Guérard a signalé l'existence au Conseil dans la séance du 1er juin 1835.

Ce manuscrit est très complet; il est en deux parties, qui, évidemment, ne sont pas de la même époque. L'une (*de Gestis Francorum*) est certainement du Xe siècle, l'autre doit être postérieure d'un siècle à peu près.

Le bibliothécaire de Clermont, M. Gonod, est tout disposé à faire ce que la Société croira utile pour faire profiter des variantes de ce manuscrit la nouvelle édition qui se prépare sous ses auspices. Il demande qu'on veuille bien lui adresser de Paris les feuilles d'impression de *Grégoire de Tours* au fur et à mesure du tirage. Il les collationnera et les renverra immédiatement. Quoique le premier volume soit en grande partie imprimé, on peut encore cependant profiter de l'offre de M. Gonod, même pour ce volume, en lui envoyant immédiatement les feuilles déjà tirées; les variantes, s'il y en a, seraient ajoutées à la fin du volume. L'activité et l'obligeance de M. Gonod assurent un prompt renvoi des épreuves.

— Le secrétaire propose qu'une mesure semblable soit prise à l'égard du manuscrit de *Grégoire de Tours* de la bibliothèque publique de Saint-Omer, et qu'un exemplaire des bonnes feuilles soit aussi adressé au bibliothécaire, M. Piers, qui fera volontiers cette collation.

— M. Cauvin, du Mans, signale l'existence, dans la Bibliothèque des ducs de Bourgogne, à Bruxelles, d'un manuscrit de *Grégoire de Tours*, dont le texte diffère beaucoup de celui publié jusqu'à ce jour. Ce renseignement a été communiqué à M. Cauvin, au congrès scientifique de Douai.

Si le Conseil le juge convenable, le secrétaire pourrait écrire à M. Marchal, conservateur de la Bibliothèque des ducs de Bourgogne, et on pourrait en même temps lui adresser quelques feuilles du premier volume, en le priant de constater si les différences vaguement énoncées sont réelles.

Le Conseil charge son secrétaire d'offrir ses remerciements à MM. Léon de Chazelles, Gonod, Piers et Cauvin; mais il pense que les manuscrits de *Grégoire de Tours* conservés à Paris suffisent, avec le manuscrit de Cambrai, à l'édition que la Société va publier. D'ailleurs le premier volume de cette édition étant terminé et sur le point d'être livré au public, on ne pourrait y faire d'addi-

tions sans tomber dans des délais préjudiciables aux intérêts de la Société.

— M. Jules Ollivier, de Grenoble, envoie le prospectus des *Archives historiques et littéraires du Dauphiné*, qu'il va publier. C'est un recueil périodique paraissant en deux volumes chaque année, dont le prix est de 15 fr.

— Lettre de M. de Reiffenberg et envoi d'une Notice manuscrite sur *Jean Latomus*, historien belge du XVI[e] siècle.

Il annonce que les premiers volumes de son édition des *Ducs de Bourgogne*, de M. de Barante, présentent plusieurs notes et corrections relatives au texte de Froissart.

— M. Pol Nicard fait connaître l'existence, à la Bibliothèque Royale de Munich, d'un manuscrit français qu'il croit être le poème du *Brut*, de Robert Wace. Il en adresse les premiers vers, et annonce l'envoi prochain de sept à huit cents vers du même poème. M. Nicard, qui précédemment a adressé à la Société de nouveaux renseignements utiles sur plusieurs manuscrits de la bibliothèque de Berne, demande à être autorisé par le Conseil à collationner, pour l'édition de M. Lacabanne, le manuscrit de *Froissart* de Breslaw, qu'on lui a assuré être le plus complet qui existe.

Un membre du Conseil, M. Guérard, fait observer que ce manuscrit de Breslaw est l'un de ceux qui furent envoyés de l'étranger à M. Dacier, lorsqu'il s'occupa de son édition de Froissart, et que M. Dacier, après l'avoir attentivement examiné, l'a jugé inférieur à plusieurs manuscrits conservés à la Bibliothèque du Roi.

— M. Piers annonce que M. Dufaitelle, de Calais, connu par plusieurs travaux historiques, est sur le point de publier, en deux volumes in-8°, un recueil des morceaux les plus remarquables concernant l'histoire d'Artois.

Il annonce que M. Derheime, antiquaire distingué à Calais, lui écrit ce qui suit : « J'ai reçu des Archives de Londres la copie du « plan et siége de Thérouanne, dressé par les ingénieurs de « Henri VIII, en 1513. Cette copie est faite et certifiée par le géo- « graphe du Roi; elle est parfaite. La ville, son château, ses églises, « les fortifications, les fossés, retranchements, batteries, brèches, « abbayes de Saint-Augustin et de Saint-Jean-au-Mont, la Lys, les « moulins, enfin l'armée, tout s'y trouve. Ce plan, par la position « des églises, est plus conforme à celui de 1775, trouvé dans les « archives du chapitre de Notre-Dame de Saint-Omer, qu'à celui « de 1753, exécuté par le chevalier Beaurin.

« J'ai reçu également le plan de Guisnes et de son château, tels « qu'ils étaient à l'époque de l'occupation anglaise. Il n'existe aucun

« autre plan de cette ancienne forteresse, qui est devenue presque « un village. »

— M. de Givenchy, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer, annonce l'envoi prochain du deuxième volume des *Mémoires* de cette Société, dont l'impression vient d'être terminée. Ce volume contiendra une Généalogie des comtes de Flandre jusqu'ici inédite, et récemment découverte dans un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Omer.

M. de Givenchy s'occupe, conjointement avec M. Hermand, correspondant du Comité historique, de mettre en ordre les archives de l'ancien chapitre épiscopal, oubliées jusqu'à ce jour dans un lieu humide de la principale église.

Communications verbales. — Objets d'administration.

— Le secrétaire est prié d'insérer dans le numéro de décembre, qui doit clore le Bulletin, un exposé des motifs qui ont déterminé l'adoption des conclusions du rapport de M. Taillandier, et il annoncera aux membres de la Société la publication immédiate du premier volume de *Grégoire de Tours* et des *Lettres de Mazarin*, de la *Chronique de Villehardouin* pour le 1er juillet; du premier volume de *Froissart*, d'un volume des *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, et du premier volume de *Strabon* avant la fin de l'année.

Le secrétaire est autorisé à communiquer à M. le directeur de la *Revue rétrospective* les procès-verbaux des séances de janvier et de février.

— Un membre du Conseil, M. Guérard, rappelle l'invitation faite dans la dernière séance, aux divers membres du Conseil et de la Société, d'indiquer les publications dont la Société pourrait s'occuper utilement pendant les exercices 1836 et 1837.

M. Guérard désigne plusieurs ouvrages importants relatifs à l'histoire de la première et de la deuxième race.

— Sur l'invitation qui lui en est faite par le Conseil, M. Le Prévost communique la Notice suivante sur *Orderic Vital*.

« Parmi nos historiens du moyen âge, je n'en connais point qui me paraissent mériter d'être publiés par la Société de l'Histoire de France avant *Orderic Vital*. Cet auteur, si recommandable par l'exactitude et la loyauté de ses récits, par la couleur poétique et locale dont il les a revêtus, par une foule de faits nombreux et importants, qu'on chercherait vainement ailleurs, manque presque complètement dans la librairie. La seule collection où son ouvrage se trouve complet (*Historiæ Normannicæ Scriptores*, de Duchesne), déjà rare il y a un siècle, puisqu'on en préparait à cette époque une

nouvelle édition, le devient davantage de jour en jour, la Révolution en ayant détruit un grand nombre d'exemplaires, et le reste étant accaparé pour l'Angleterre à mesure qu'il se présente dans les ventes. Les lambeaux qu'on en trouve dispersés dans le *Recueil des Historiens de France* ne peuvent y suppléer que fort imparfaitement

« Cette édition de Duchesne, qu'il est presque impossible de rencontrer dans le commerce, est d'ailleurs assez défectueuse. Lorsque les bénédictins de Rouen voulurent, comme nous venons de le dire, en donner une nouvelle au commencement du XVIIIe siècle, ils corrigèrent du mieux qu'ils purent le texte imprimé. Nous avons recueilli avec soin ces variantes sur l'exemplaire de l'abbaye de Saint-Ouen, que nous avons eu quelque temps entre les mains.

« Il a paru dans la *Collection* de M. Guizot une bonne traduction d'*Orderic Vital*, par M. Louis Dubois, aujourd'hui sous-préfet de Vitré. C'est une œuvre de conscience, faite sur un texte corrigé; mais elle ne donne ni ce même texte, ni table des matières, ni indications bien complètes sur les nombreuses localités citées dans le récit. Ces imperfections n'ont pas tenu à la volonté du traducteur, mais, d'une part, au libraire, qui a reculé devant toute augmentation des frais d'impression, et, de l'autre, à l'état peu avancé des études sur la topographie normande au moment où le travail a eu lieu.

« L'auteur de cette note ne doute pas qu'une édition d'*Orderic Vital*, où l'on trouverait un texte rectifié, une bonne traduction française en regard, quelques notes concises et substantielles, et une table des matières exacte, n'obtînt un grand succès. Il possède la plus grande partie des variantes qui devraient y figurer, recueillies dans une collation faite avec M. Louis Dubois, du texte et de plusieurs manuscrits, et surtout de celui de la bibliothèque publique d'Alençon, provenant de Saint-Évroult, que l'on regarde comme autographe. Il ne resterait guère à recueillir que les variantes du manuscrit du Vatican, ayant fait partie de la bibliothèque de la reine Christine, et dans lequel les éditeurs du *Recueil des Historiens de France* ont puisé des leçons précieuses. Quant aux noms de lieu, il a à sa disposition toutes les indications nécessaires pour ce qui concerne la Haute-Normandie, et trouverait facilement celles qu'il faudrait pour le reste de la province. En fait de notes, il pense qu'on ne saurait s'en passer, mais qu'il faudrait y apporter beaucoup de discrétion, pour ne pas trop grossir les frais, déjà si considérables, de publication. Il ne saurait trop insister sur la nécessité indispensable d'une table des lieux, des personnes et des matières, pour un ouvrage dont la composition présente si peu

d'ordre, que les personnes qui le consultent le plus assidûment ne peuvent elles-mêmes se rendre qu'un compte fort imparfait de sa bizarre distribution.

« La traduction remplissant quatre forts volumes in-8°, on ne saurait espérer que cette publication, qui comprendra en outre le texte, les notes et les tables, en occupe moins de huit. Ce sera une dépense considérable; mais nous croyons pouvoir prédire qu'on en sera amplement dédommagé par l'intérêt, l'utilité et même le produit de cette publication capitale.

« M. Le Prévost se chargerait volontiers du texte et des notes. La Société pourrait s'adresser pour la traduction, si elle était jugée nécessaire, à M. Dubois, auteur de l'estimable traduction qui fait partie de la *Collection* publiée par M. Guizot. »

— Le Conseil nomme, pour lui présenter les bases d'un projet d'Annuaire, dont il a été déjà question dans la séance précédente, une commission composée de MM. Taillandier, Monmerqué, Guérard, Duchesne et Lenormant, à laquelle s'adjoindra le secrétaire.

SÉANCE DU 7 MARS 1836.

Le procès-verbal de la séance du 1er février est adopté.

M. le président proclame membres de la Société :

MM. le duc de Caraman, pair de France;
- Am. Sédillot, professeur au collége Saint-Louis, à Paris, présentés par M. Duchesne aîné;
- Emmanuel Miller, à Paris;
- Taranne, à Paris;
- Bottée de Toulmon, à Paris, présentés par M. Guérard;
- Millet, à Belley (Ain);
- Briquet, à Niort, présentés par M. Desnoyers.

Ouvrages offerts à la Société.

Voltaire étrangement défiguré par l'auteur des Souvenirs de madame de Créqui. Brochure in-8°, par M. de Cayrol.

Essai historique sur la Souveraineté du Lyonnais au xe *siècle*. Brochure in-8°, par M. le baron Frédéric de Gingins-Lassaras.

Correspondance.

— M. d'Aldeguier, bibliothécaire de la ville de Toulouse, annonce qu'il vient de terminer son *Histoire* de cette ville (4 vol. in-8°. Toulouse; Paya, éditeur).

— M. Grégori annonce l'envoi de la nouvelle édition de l'*Histoire de Corse*, par Philippini. 5 vol. in-8°.

— M. Paul Lacroix met à la disposition de la Société un exemplaire de sa *Collection des Chroniques de France*. Il eût aussi offert un exemplaire de son *Histoire du seizième Siècle*, si elle n'eût été entièrement détruite dans l'incendie de la rue du Pot-de-Fer, y compris le cinquième volume, qui était sur le point de paraître.

— M. Poey d'Avant, membre de la Société, annonce qu'un accident vient de lui enlever plusieurs manuscrits précieux, et tous les matériaux rassemblés par lui depuis plus de quatre ans pour *l'Histoire de l'abbaye de Cluny*, qu'il se proposait de publier. Parmi les manuscrits qu'il a conservés, il désigne une *Histoire de Souvigny*, écrite par un moine de cette abbaye; une *Chronique sur le Langon* (bourg près de Fontenay-le-Comte), dans laquelle on trouve des détails intéressants sur les guerres civiles qui ont désolé le Bas-Poitou pendant le XVIe siècle; enfin une *Histoire*, manuscrite, *des évêques de Luçon*. M. Poey d'Avant offre de mettre ces divers ouvrages à la disposition de la Société.

— M. Pol Nicard adresse, de Munich, un fragment de huit cents vers du poème du *Brut*, qu'il a choisi sur un manuscrit de la Bibliothèque Royale de cette ville. Le manuscrit contient quatre à cinq mille vers.

Il demande si l'on connaît à Paris les *Mémoires*, manuscrits, *de Jacques de Germigny*, ambassadeur de Henri III auprès de la Porte. Ces Mémoires s'étendent de 1579 à 1584. M. Nicard adresse une Notice détaillée sur quelques manuscrits français de la même Bibliothèque, parmi lesquels on remarque le Récit, détaillé et accompagné de fort belles miniatures, de la mort et des funérailles d'Anne de Bretagne.

Le Conseil décide que le fragment du *Brut*, envoyé par M. Nicard, sera communiqué à M. Leroux de Lincy, membre de la Société, qui va donner une édition de ce poème; et il charge l'un de ses membres (M. Guérard) de s'assurer si la Bibliothèque du Roi possède les *Mémoires de J. de Germigny*.

Communications verbales.

— Sur la proposition de son secrétaire, le Conseil décide que la Société admettra à l'avenir des correspondants étrangers, qui ne seront point tenus d'acquitter la contribution annuelle; ce titre, que plusieurs personnes ont déjà paru désirer, devant accroître les relations de la Société, et lui attirer des communications et des ouvrages utiles à connaître et à posséder.

— M. Duchesne aîné, rapporteur de la commission nommée dans

la dernière séance, pour s'occuper d'un projet d'Annuaire, fait son rapport.

Le Conseil adopte les bases proposées par la commission, et décide qu'elles seront insérées dans le numéro qui doit clore le Bulletin (1).

SÉANCE DU 11 AVRIL 1836.

Le procès-verbal de la séance du 7 mars dernier est adopté.

M. le président proclame membres de la Société :

MM. le comte Charles DE CARAMAN, à Paris,
BRUZARD, économe du collége royal de Louis-le-Grand, présentés par M. Duchesne;
PASSY (Antoine), préfet du département de l'Eure,
DE LA VILLEGILLE, présentés par MM. Aug. Le Prévost et Desnoyers;
Le baron GINGINS DE LA SARRAS, à Lausanne, présenté par MM. Guérard et Desnoyers.

Le secrétaire présente, et M. le président proclame comme associés correspondants à l'étranger :

MM. DE RAUMER, à Berlin;
PERTZ et BOEHMER, éditeurs des *Monumenta Germaniæ historica*, à Francfort.

Ouvrages offerts à la Société.

1°. Le n° 2 de la *Revue de Numismatique française*, par MM. Cartier et de La Saussaye. Blois, mars 1836.

2°. La 12e livraison de la *Revue anglo-française*, rédigée par M. de La Fontenelle. Poitiers, 1836. Les principaux articles historiques de ce numéro sont :

Insurrection de l'Aquitaine contre la domination anglaise, après le traité de Brétigny; par M. Massiou;

Le siége de Rouen en 1418, par M. Em. Gaillard;

Le siége de Parthenay en 1119, par M. de La Fontenelle;

Sur Jean Bailleul, roi d'Écosse, par le marquis Le Ver.

3°. Un *Mémoire*, de M. de La Fontenelle, *sur les peuples qui habitaient le nord de l'ancien Poitou*. In-8°, avec une carte; extr. du tome I des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*. 1836.

4°. Une autre Notice du même, extraite du même recueil, et intitulée : *la Fronde en Poitou*.

(1) Voir le Bulletin de la Société, décembre 1835.

Correspondance.

— M. Piers, bibliothécaire de la ville de Saint-Omer, adresse deux Notices inédites : l'une sur les Histoires manuscrites de Charles-Quint, par Vignon et Ballin, moines de l'abbaye de Clairmarest, au XVI[e] siècle; l'autre sur Louis Brésin et les Chroniques de Flandres et d'Arles, écrites au XVI[e] siècle (1).

— M. Jules Ollivier, juge au tribunal de Valence, annonce avoir fait parvenir, le 9 février dernier, à M. le Ministre de l'Instruction publique, un Rapport sur les manuscrits de la bibliothèque de Grenoble relatifs à l'Histoire de France, avec prière de le communiquer à la Société, pour qu'il puisse être inséré dans le Bulletin. Le secrétaire est invité à demander cette communication, qui n'a point encore eu lieu.

— M. Gibert, bibliothécaire de la ville d'Arles, fait connaître la découverte récente, dans la bibliothèque publique de Nice, de plusieurs manuscrits relatifs à l'histoire d'Arles et de la Provence. Il adresse à cet égard les détails suivants, dont il désirerait l'insertion dans le Bulletin.

Arles, le 21 février 1836.

« Durant nos troubles civils, au mois de mai 1792, M. l'abbé Bonnemant, chanoine de l'église métropolitaine d'Arles, homme lettré et savant, obligé de fuir pour soustraire sa tête aux périls qui la menaçaient, se réfugia dans la ville de Nice, emportant avec lui de nombreux manuscrits, fruits de ses longues et savantes recherches sur l'histoire de la ville et de l'église d'Arles.

« A la fin du mois de septembre suivant, Nice étant assiégée par terre et par mer, ouvrit ses portes à nos troupes. Les émigrés français, entraînés par un *sauve qui peut* général, sortirent de la ville à pied, laissant tout ce qu'ils possédaient au pouvoir des pillards. M. l'abbé Bonnemant se retira dans l'intérieur de l'Italie et alla se fixer à Bologne, ville qui lui avait été désignée par le pape, et là il se dévoua dans un hôpital militaire *français* au soulagement de ses compatriotes. Rentré en France, en 1796, il vint mourir dans sa patrie (en 1802), ayant fait d'inutiles efforts pour recouvrer ses manuscrits.

« Dans des temps plus calmes, ses héritiers firent plusieurs tentatives dans le même but; mais ce fut toujours en vain. La Bibliothèque publique d'Arles ayant, en 1834, acheté avec l'autorisation du Roi ce qui restait encore du cabinet de M. Bonnemant, j'eus soin

(1) Voir ces deux notices à la suite de ce procès-verbal.

de faire stipuler dans l'acte d'acquisition souscrit par M. le maire et les héritiers, la cession pleine et entière de tous les droits de la famille sur les manuscrits perdus, en quelque temps et en quelque lieu qu'ils pussent être recouvrés. En conséquence de cette clause, j'ai à mon tour fait des recherches, et j'ai été assez heureux pour découvrir enfin le dépôt dont il est question; il est dans la Bibliothèque publique de la ville de Nice.

« M. Staine de Naples, membre de plusieurs sociétés savantes, passant à Arles au commencement de 1855, voulut bien se charger de faire des perquisitions dans les Bibliothèques d'Italie. Une note, pour faciliter ses recherches, lui fut remise à cet effet par moi, et quelque temps après je reçus de lui une lettre où il m'avisait qu'il avait découvert dans la Bibliothèque de Nice un des manuscrits de M. l'abbé Bonnemant, formant 4 vol. in-4° et intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire de l'église d'Arles et des prélats qui l'ont gouvernée, justifiés par les citations des auteurs originaux; par Laurent Bonnemant, prêtre de la même ville.*

« Sur cet avis, je m'empressai d'écrire à mon collègue de Nice, dom Francesco Vulliet, qui, en me confirmant l'annonce de M. Staine, a bien voulu compléter ses indications et me fournir la liste exacte des ouvrages de M. l'abbé Bonnemant qui existent dans l'établissement qui lui est confié; la voici telle qu'il me la donne :

« 1°. L'ouvrage précité : Mémoires pour servir à l'histoire de l'église d'Arles, etc. 4 vol. in-4° (ms.).

« Le premier de ces volumes commence par saint Trophime, premier évêque d'Arles, auquel l'auteur a consacré vingt-trois pages, et il finit à saint Paschare;

« Le second commence à Théodose, archevêque, et finit à Pierre Isnardi;

« Le troisième commence à Imbert d'Aiguières, et finit en 1402, le siége vacant;

« Le quatrième commence à Artaud de Mazellan, et finit à J. Chapelle de Jumilhac en 1775.

« L'auteur paraît avoir rédigé ces *Mémoires* de 1770 à 1780.

« 2°. Actes anciens et modernes concernant l'archevêché d'Arles 3 vol. in-4° (ms.).

« Ces trois volumes renferment les originaux ou les copies des pièces qui ont servi à M. l'abbé Bonnemant pour la rédaction des Mémoires précités.

« 3°. Conciles et Synodes d'Arles. 1 vol. in-4° (ms.).

« 4°. Annales de la ville d'Arles, depuis le 23 mars 1600 jusqu'à nos jours (c'est-à-dire 1788). 1 vol. in-4° (ms.), contenant 1645 pages.

« 5°. Paroisses, églises et chapelles séculières de la ville et du diocèse d'Arles. 1 vol. in-4° (ms.).

« 6°. *Sermones sancti Cesarii Arelatensis episcopi.* 1 vol. in-4° (ms.).

« 7°. Enfin le Bréviaire de l'église d'Arles, composé par M. Bonnemant (ms.) « Ce dernier ouvrage, dit dom Vulliet, n'a pu encore être retrouvé. » (Sa composition avait été ordonnée par l'infortuné Dulau, dernier archevêque d'Arles, massacré aux Carmes le 2 septembre 1792.)

« Dom Vulliet ignore comment et depuis quelle époque ces manuscrits sont tombés en la possession de la Bibliothèque de Nice; mais il a la bonté d'ajouter que si le gouvernement français en faisait la demande à l'administration de la ville de Nice, il croit qu'elle se ferait un plaisir de les rendre à la ville d'Arles. Ces manuscrits sont en effet très importants pour nous et pour le diocèse d'Arles, et n'ont qu'un faible intérêt pour la ville de Nice. Le rôle que la ville d'Arles joue dans l'histoire de nos provinces, dès les premiers siècles de notre ère, soit comme capitale de l'administration civile, comme aussi sous le rapport religieux, sont autant de motifs de désirer connaître la manière dont M. l'abbé Bonnemant traite ces divers sujets.

« Je ne terminerai pas ma lettre sans vous instruire que d'une part M. le maire d'Arles, et de l'autre M. le baron de Chartrouse, ancien député, membre correspondant du Comité historique, ont, sur mes sollicitations, adressé individuellement à monsieur le ministre de l'instruction publique, en janvier dernier, une demande au nom de la ville d'Arles, pour le prier de vouloir bien faire faire les démarches nécessaires auprès du Sénat de Nice pour obtenir, en faveur de la Bibliothèque publique d'Arles, la restitution des manuscrits de notre compatriote M. l'abbé Bonnemant. La réponse de M. le ministre est des plus obligeantes; il annonce à M. de Chartrouse qu'il va mettre sous les yeux du Comité historique près de son ministère la demande de la ville d'Arles. »

A l'occasion de cette lettre, un membre de la Société, M. Favart, offre de s'informer auprès du ministère des affaires étrangères, auquel il est attaché, si l'on a donné suite à la demande de M. Gibert. Cette proposition obligeante n'est acceptée par le Conseil que comme démarche officieuse qui ne peut émaner authentiquement de la Société.

Communications verbales, et travaux de publication et d'administration.

— M. Guérard propose la publication immédiate, sous les auspices de la Société, d'un manuscrit nouvellement acquis par la Bi-

bliothèque royale, et qui présente un *État statistique de la ville de Paris sous Philippe-le-Bel*, en 1291. Ce manuscrit français, de 60 pages in-fol., renferme les détails les plus circonstanciés sur la population, l'étendue et les différents quartiers de la ville; sur les mœurs, les professions, les taxes de différentes natures des habitants. Il sera intéressant de le comparer au plan de tapisserie du commencement du XVIe siècle, et de rechercher autant que possible les rapports de l'étendue de Paris à la fin du XIIIe siècle avec l'enceinte de la ville, telle qu'elle était antérieurement limitée au commencement du même siècle sous le règne de Philippe-Auguste.

Le conseil adopte cette proposition et désigne pour éditeur, sur la présentation de M. Guérard, un élève de l'école des Chartes, M. Géraud, en lui attribuant de 4 à 500 fr. d'émoluments. M. Dureau de La Malle, présent à la séance, veut bien accepter d'être commissaire responsable et promettre de s'occuper des rapports statistiques ci-dessus indiqués.

— M. Adhelm Bernier communique au Conseil un volume manuscrit de Mémoires secrets originaux, écrits sur et pendant le règne de Louis XIV. Ce volume, qui lui appartient, est malheureusement incomplet.

— M. Duchesne, au nom du comité des fonds, et d'après des calculs établis par lui, propose d'établir, de la manière suivante, le prix, pour les personnes qui ne font pas partie de la Société, du 1er vol. de l'*Histoire de Grégoire de Tours* et des *Lettres de Mazarin* :

Grégoire de Tours,	texte et traduction, tiré à 400 exemp.,		9 fr.
———	le texte seul,	à 300	5
———	la traduction seule,	à 300	5
Lettres de Mazarin,	tirées à 600 exemplaires,		9
———	tirées sur papier de Hollande à 25 ex.,		45

Ces propositions sont discutées et agréées par le Conseil.

Si la Société admet les modifications proposées par le Conseil, il est arrêté que ces deux ouvrages ne pourront être distribués gratuitement qu'aux membres qui auraient acquitté la cotisation de 1836; et de même l'*Ystoire de li Normant* aux membres qui ont payé la cotisation de 1835.

Il est également arrêté que les sociétaires ne recevront que l'exemplaire avec le texte et la traduction réunis.

— M. Castel, trésorier de la Société, fait un rapport sur l'état de recouvrement des fonds de souscription; il fait connaître les noms de plusieurs membres retardataires ou démissionnaires.

— On procède, par le tirage au sort, au renouvellement annuel du tiers des membres du Conseil.

Les membres sortants, désignés par le sort, sont : MM. Letronne, Reinaud, Magnin, Crapelet, Fremyn, Guérard, Arm. Bertin, Fauriel et Arthur Beugnot. A ces noms il faut ajouter celui de M. Champollion, qui a donné sa démission de membre du Conseil.

— Le jour de l'assemblée générale de la Société est fixé définitivement au 10 mai prochain.

Notice sur les manuscrits de Vignon et de Ballin, par M. Piers.

« Charles-Quint a trouvé deux historiens parmi les moines de Clairmarest : Vignon et Ballin. Ces écrivains estimables relatèrent les principaux faits du règne de ce prince, par reconnaissance sans doute de l'affection qu'il avait montrée à leur communauté.

« François-Jacques Vignon rédigea en 1561 un *Recueil des plus mémorables faits et gestes de l'empereur Charles-Quint* (n° 800 de la bibliot. de Saint-Omer). Dutaillis a fait un pompeux éloge de ce Recueil qui ne présente au reste qu'un panégyrique presque continuel de l'heureux rival de François Ier. Le manuscrit commence à son avénement à l'empire et se termine après le récit de la bataille de Gravelines. La moitié de cet ouvrage est relative aux différentes guerres que Charles-Quint entreprit contre les Turcs et les Sarrasins. Les chapitres les plus curieux pour les Audomarois de cette histoire inédite, sont ceux qui ont pour titres : *la Journée de Pavie, le Siége de Boulogne, la Destruction de Thérouanne, les Prises de Hesdin, de Saint-Pol* et *de Montreuil*, et *la Bataille de Gravelines*. Vignon a laissé en outre quelques autres écrits. Nous pensons qu'il est mort au commencement du XVIIe siècle.

« François-Jean Ballin data, le 23 novembre 1585, de *son petit verger*, le *Prologue au lecteur du promptuaire de tout ce qui est advenu de plus digne de mémoire depuis l'an* 1500, à partir donc de la naissance de Charles-Quint. Ce recueil (n° 799) contient quelques documents importants pour les annales de notre arrondissement, entre autres les récits détaillés des séjours divers de Charles-Quint dans la ville de Saint-Omer. On y trouve aussi plusieurs circonstances intéressantes sur la destruction de Thérouanne.

« La *Bibliothèque historique de la France* mentionne sous le n° 18464 le manuscrit suivant : *Recueil de ce qui est advenu de plus digne de mémoire, depuis l'an* 1500 *jusqu'en* 1585, *par Jean Ballin, religieux de Clairmarest-lès-Saint-Omer,* in-fol. 3 vol. « Ce Recueil, selon le père Lelong, est conservé dans la bibliothèque de M. le chancelier d'Aguesseau. Charles de Vich, à la page 175 de sa *Bibliothèque de Citeaux*, et Sanderus déclarent que Ballin avait fait une histoire depuis le commencement du monde jusqu'en l'an de Jésus-Christ 1599, en deux volumes, dont le premier est con-

servé dans la bibliothèque du monastère de Clairmarest et l'autre a été perdu dans les dernières guerres de France. C'est sans doute un ouvrage différent du précédent. »

« Voici le titre d'un ouvrage de la Bibliothèque de Mons : « Recueil de ce qui est advenu de plus digne de mémoire, depuis l'an de salut 1575, jusqu'en l'an 1585 ; quatrième volume ; recueilli par Jean Ballin, religieux de Clairmarest-lès-Saint-Omer (in-fol., pap.). Manuscrit du temps, très intéressant et contenant beaucoup de pièces relatives aux troubles des Pays-Bas. »

« Ce volume est autographe et a été possédé jadis par Claude-Bernard Rousseau, auditeur des comptes.

« Les mots suivants écrits sur la page qui se trouve après le titre, font craindre que les trois premiers volumes de ce précieux ouvrage ne soient perdus pour jamais :

Euh! pereat potiùs legum veneranda potestas
Quam tot consumptos noctesque diesque labores
Hauserit una dies flammis!

« M. J. Desnoyers a fait observer que notre n° 799 (1) pourrait compléter l'exemplaire de la Bibliothèque de Mons. Ce manuscrit est aussi autographe. La chronologie comprend les faits arrivés de 1500 à 1589 ; c'est un volume de 192 feuilles sur papier commun.

« Notre manuscrit n° 754 des *Forestiers, Comtes et Comtesses de Flandres,* petit in-folio de 168 feuillets, sur papier, offre une grande ressemblance pour le caractère avec le n° 799. Ce traité commence à Lyderic II ; il contient 145 chapitres ; et cette phrase indique qu'il a été rédigé du temps de Philippe-le-Beau : « En Flandre ont régné quatre forestiers et trente comtes et comtesses, et c'est Monseigneur l'archiduc à présent régnant le trente-unième comte. » Ce manuscrit a été composé par le moine Ballin, et la note transcrite le siècle dernier en marge du recto du premier feuillet le fait croire avec assez de vraisemblance. Tels sont les termes de cette note : « Ecrit probablement par dom Jean Ballin, religieux de cette maison, en 1585, qui a écrit un petit livre d'histoire chronologique depuis 1500 jusqu'à 1589 sur lequel il a mis son nom, et il dit avoir écrit deux autres volumes d'histoire plus amplement, et l'écriture de ce livre avec celui-là est toute la même. Il est fâcheux qu'elle soit si mauvaise. » Ce n'est pas deux, mais bien trois autres volumes dont Ballin révèle l'existence dans la préface de son *Promptuaire* ; « Je me suis mis, dit-il, (après mon petit devoir fait au service divin, selon ma dévotion et profession) à ramasser une quantité de choses les plus mémorables, par moi traitées plus au long en trois

(1) Bulletin de la Société de l'Histoire de France, tome II, page 480.

autres volumes.... » Mais que sont devenus ces trois volumes? Le n° 754 qui nous a paru être d'un intérêt majeur pour l'histoire de la Flandre, et qui comprend les temps antérieurs au *Promptuaire*, c'est-à-dire à Charles-Quint, en est un; M. de Reiffenberg a signalé celui de la Bibliothèque de Mons; et ne pourrait-on considérer commme le troisième, cette chronique mentionnée dans le catalogue des manuscrits de l'Université de Liége : *Recueil de plusieurs entreprises et actions de l'Empereur Charles-Quint environ l'an* 1540, petit in-8°? Alors avec le *Promptuaire* n° 799, on retrouverait les quatre volumes de l'historien Ballin. — Nous venons de retrouver un brouillon d'Histoire de l'Abbaye de Saint-Bertin, écrit dans le siècle dernier : on y trouve des faits arrivés en 1580 et 1581, appuyés sur l'autorité du tome IV de Ballin.

« Jean Ballin a été enterré au bout du cloître de lecture, vers l'image de la Vierge en sculpture. Il avait pour épitaphe un tableau de Jésus flagellé, fermé de deux portes. Sur la droite était Notre-Dame-des-Douleurs, et sur la gauche était le portrait de l'écrivain, près de celui de son patron saint Jean l'évangéliste. Son tombeau se voyait encore en 1736; mais il tombait en ruines en 1744. »

Notice sur le manuscrit de Brésin, par M. Piers.

« Louis Brésin est né en la paroisse de Vaudringhem, châtellenie de Saint-Omer, le 10 octobre 1519; il eut pour parrain Louis Dausque, qui était peut-être l'aïeul du savant Claude Dausque. Il reçut une éducation soignée; et à l'âge de quarante-quatre ans, résidant à la prévôté de Watten, dont il était sans doute l'un des membres, il rédigea ses chroniques de *Flandre et Artois*. Malbrancq, Ferry-de-Locres et Deneufville ont cité souvent ce chroniqueur, et en ont tiré un parti avantageux. Son ouvrage était en trois volumes in-folio, et n'a jamais été imprimé. Il paraît que la première partie du manuscrit est restée entre les mains de Ferry-de-Locres à Arras, et la suivante en celles de dom Castellain, notable audomarois. Le tome I prenait le récit depuis le commencement du monde et s'arrêtait à l'an 1405; le tome II le continuait jusqu'en 1482, et le tome III le terminait en 1571. D'après une lettre de Chifflet, datée de Bruxelles le 26 juillet 1628, le tome I se trouvait alors entre les mains de Me Filters, avocat en cette ville; Aubert-le-Mire en a possédé une copie. Le tome II est demeuré ignoré; puisse quelque antiquaire de la Morinie le découvrir! Le tome III, noté exactement sous le n° 38, 974 de la *Bibliothèque* du père Lelong, existe dans la collection de Gaignières à la Bibliothèque royale, où il est indiqué sous le n° 684. Ce tome III, en deux parties, est autographe; Claude Doresmieulx l'avait à Lille dans sa bibliothèque.

« La première partie comprend la période de 1482 à 1537 ; la seconde finit en 1571. Ces deux gros volumes, reliés en parchemin, contiennent 892 pages de papier commun, d'une écriture très fine et très difficile à lire. On y voit le portrait de l'auteur, avec la mention de son lieu de naissance à Vaudringhem, contrairement à l'opinion erronée qui lui avait assigné la ville d'Aire pour patrie, et qui a été exprimée par la Bibliothèque belgique, par Sanderus, le père Lelong, Ferry-de-Locres, l'abbé Coupé et par M. Desmyttère. Sa devise était *tout pour bien*. Son style respire l'amour de sa contrée et semble convenablement adapté au sujet. Cette chronique est un curieux journal d'éphémérides ; la narration est plus ou moins rapide, selon l'importance des événements ; c'est ainsi que le dernier siége de Thérouanne est raconté en 17 pages ; on y raconte aussi des détails étendus sur les points principaux de l'histoire de ce pays à la fin du XVe siècle et pendant les deux premiers tiers du XVIe, entre autres sur la prise de Saint-Omer par le maréchal Desguerdes, sur la destruction d'Hesdin et sur la bataille de Gravelines. Ces deux volumes, ornés de jolies vignettes, renferment en outre diverses complaintes et plusieurs généalogies de familles illustres, des légendes d'abbés et d'évêques, des tableaux de sépultures, et de nombreuses armoiries coloriées, parmi lesquelles on peut remarquer les insignes de Thérouanne entourés de vairs dans le genre du blason de la carte publiée à Paris en 1547 par Jehan de Gourmont, libraire-juré de l'Université. La chronologie est toujours exactement placée en marge des pages, ainsi que les noms des écrivains mis à contribution, et Louis Brésin a constaté lui-même qu'il avait écrit et rédigé ce tome III au monastère de Watten. »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ,

RÉUNIE LE 10 MAI 1836.

La séance est ouverte à deux heures et demie. Il est fait hommage à la Société des ouvrages suivants :

1°. De la part de M. Reinaud :

Invasions des Sarrazins en France, et de France en Savoie, en Piémont et dans la Suisse, pendant les VIIIe, IXe *et* X^e *siècles de notre ère,* d'après les auteurs chrétiens et mahométans ; par M. Reinaud, membre de l'Institut. 1 vol. in-8° de 324 pages. Paris, Dondey-Dupré, 1836.

2°. De la part de M. P. Lacroix :

Chroniques de Jean d'Auton, publiées pour la première fois en

entier d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, avec une notice et des notes par M. Paul Lacroix (*Jacob le bibliophile*). 4 vol. in-8°. Paris, Silvestre, 1834-1835.

3°. De la part de M. A. Passy, préfet de l'Eure :

Essai de Paléographie française, ou Introduction à la lecture des écritures usitées dans les chartes et autres titres, aux XIe, XIIe, XIIIe, XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècles; par Alphonse Chassant. In-8° de 24 pages, 15 pl. et tables d'abréviations. Evreux, Ancelle, 1835.

4°. *Annuaire du département de l'Eure pour l'année* 1836. 1 vol. in-12.

5°. *Discours prononcé par M. A. Passy à la séance d'installation de la Commission des antiquités du département de l'Eure*, à Evreux, 24 janvier 1833.

6°. De la part de M. Fr. Galeron :

Annuaire de l'arrondissement de Falaise, publié par l'Association pour le progrès de l'agriculture, de l'industrie et de l'instruction de cet arrondissement, première année (sous la direction de M. Galeron, procureur du Roi). In-18 de 72 pages. Falaise, 1835.

— M. le marquis de Fortia d'Urban, président honoraire, prononce un discours sur le but et la direction des travaux de la Société.

— M. Dusommerard, l'un des deux censeurs, lit un rapport sur l'état financier de la Société, sur la gestion de M. le trésorier pendant l'exercice de l'année 1835 et les quatre premiers mois de 1836.

Les conclusions, tendant à approuver la gestion de M. le trésorier, sont adoptées par l'assemblée.

— M. Duchesne donne lecture du nouveau règlement, tel qu'il a été modifié par le Conseil.

Ces changements sont mis aux voix sans discussion et adoptés par la Société, qui s'en rapporte au Conseil pour l'exécution des nouvelles mesures proposées.

— Il est procédé au remplacement du tiers des membres du Conseil; ces membres, désignés par le sort dans la précédente séance, savoir : MM. Letronne, Reinaud, Magnin, Crapelet, Fremyn, Guérard, A. Bertin, Fauriel, Beugnot et Champollion, sont réélus, à l'exception de ce dernier, qui, ayant donné sa démission, est remplacé par M. Jollois; ces membres ne sortiront qu'en 1840. On procède en même temps à la nomination de dix autres membres, conformément à la proposition qui en a été faite dans le nouveau projet de règlement, et agréée par la Société. Les membres qui obtiennent la majorité des suffrages sont : MM. Allou, J.-J. Ampère, Berger de Xivrey, Bottée de Toulmon, Guadet, Jaussaud, Aug. Le Prévost, Ravenel, Taschereau et Paul Tiby. Ces membres sortiront en 1838.

— Les deux censeurs désignés pour 1836 sont : MM. Dusommerard et Ripert-Montclar.

— Le secrétaire fait un rapport sur les travaux et les publications de la Société depuis janvier 1835 jusqu'à ce jour. L'heure avancée ne lui permet pas de lire la seconde partie, dans laquelle il a présenté un aperçu de l'état et des progrès des études historiques en France pendant le même intervalle (1).

— M. le président adresse au secrétaire les remercîments de la Société, pour le zèle avec lequel il remplit ses fonctions, et pour les soins désintéressés qu'il a apportés à la publication du Bulletin, depuis son origine.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 16 MAI 1836.

Les procès-verbaux de la séance du Conseil du 11 avril et de l'assemblée générale du 10 mai sont mis aux voix et adoptés.

M. le président proclame membres de la Société :

MM. Gregori, conseiller à la cour royale de Riom;
Prosper Tarbé, substitut du procureur du Roi, à Sainte-Menehould, présentés par MM. Monmerqué et J. Desnoyers;
Natalis de Wailly, chef de section aux Archives du Royaume, présenté par M. Teulet.

Ouvrages offerts à la Société.

— M. Allou fait hommage de sa *Description historique et archéologique du département de la Haute-Vienne*. 1 vol. in-4°, 1821; ouvrage qui a obtenu l'une des médailles d'or, à l'un des concours de l'Académie des Inscriptions, sur les antiquités nationales.

— La Société royale de Troyes (Aube) envoie la première livraison de ses *Mémoires sur les antiquités nationales*, pour l'année 1836. In-8°.

— M. Alexis Monteil adresse un catalogue de plusieurs manuscrits portés dans le *Traité des matériaux manuscrits de divers genres d'histoire*, qui n'ont point été vendus aux enchères du 26 novembre 1835, et que M. Silvestre fils, rue des Bons-Enfants, n° 30, livrera pour la mise à prix. Broch. in-8° d'une demi-feuille.

(1) Le Discours de M. de Fortia, le Rapport financier de M. Dusommerard et le Rapport littéraire de M. J. Desnoyers, ont été imprimés à part, et forment un cahier in-8° de 50 pages, qui a été adressé aux sociétaires depuis plus d'un an, et qui devra être joint à la collection des procès-verbaux de l'année 1836.

Correspondance.

— M. Gingins de la Sarraz (près Lausanne), en adressant des remercîments pour son admission au nombre des membres de la Société, annonce devoir adresser prochainement au Conseil un *Memoire* inédit *sur l'établissement des Burgundes dans la Gaule orientale*, au ve siècle.

Renouvellement du bureau.

— Il est procédé, par la voie du scrutin, au renouvellement du bureau et des commissions. Sont nommés successivement, à la majorité des suffrages :

Président, M. de Barante;

Vice-Présidents, MM. Fauriel et Guérard;

Secrétaire. M. J. Desnoyers continue de remplir les fonctions de secrétaire, qui doivent durer encore une année, conformément au règlement;

Secrétaire-Adjoint, M. Teulet;

Archiviste, M. Duchesne aîné;

Trésorier, M. Jaussaud, notaire, successeur de M. Castel.

Commission des fonds.

MM. Duchesne, Tiby et Jollois.

M. Duchesne, ayant obtenu le plus de suffrages, sera président de cette commission.

Commission de l'Annuaire.

MM. Guérard, Duchesne, Allou, et P. Pâris.

M. Guérard, qui a réuni le plus grand nombre de voix, présidera cette commission.

L'heure avancée ne permet pas de procéder à l'élection des membres du comité de publication.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 6 JUIN 1836.

Le procès-verbal de la séance du 16 mai est adopté.

M. le président proclame membres de la Société :

MM. le comte DE GENNISSON, ministre de Bavière en France;
MARTIN, ministre de France à Hanovre;
DE SCHWEISER;
CLOGENSON, membre de la Chambre des Députés;
DE MAGNONCOURT, membre de la Chambre des Députés;
Alexandre WATTEMARE, présentés par M. Crapelet;

MM. Le comte Jules de Chabrillant;
Alexandre Forth-Rouen, agent diplomatique, présentés par M. Duchesne;
Geruset, professeur suppléant à la Faculté des Lettres;
Moreau;
Bazin, avocat, présentés par M. Paulin Pâris.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part des auteurs :

Recherches historiques sur la cathédrale de Clermont-Ferrand, suivies d'un plan de restauration de ses vitraux; lues à la séance de l'Académie de Clermont-Ferrand, le 7 février 1836, par M. Thévenot, chef d'escadron, secrétaire de l'Académie. In-8° de 43 p., et 2 pl.

Note sur un monument de l'île de Gavr'innis ou Gaverné (Morbihan), extrait d'un rapport adressé à M. le ministre de l'intérieur par M. Mérimée, inspecteur des monuments historiques. In-4° de 12 p., 3 pl. — Ces planches représentent le plan et la vue de ce monument (sépulture en pierres brutes, sous une tombelle), et divers dessins ou inscriptions en caractères inconnus, figurés sur plusieurs de ces pierres.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVIe *siècle, et de son influence sur la littérature, avec les lettres-patentes de François* Ier, *en date du* 17 *janvier* 1538, *qui instituent le premier imprimeur royal pour le grec*; par M. Crapelet. In-8°. Paris, 1836.

Pétition de M. Alexandre Wattemare, adressée aux chambres pour solliciter une loi qui autorise l'établissement d'un système général d'échange des doubles de livres et d'objets d'art, existant dans les collections, les musées, les bibliothèques du royaume, avec les établissements du même genre qui existent dans les divers États de l'Europe. In-4°. Paris, 1835.

Objets d'administration.

— Le Conseil procède à la nomination des membres du comité de publication. Le nombre, qui en était précédemment de sept, est réduit à cinq : MM. Guérard, Hase, Taschereau, Taillandier et Monmerqué, obtiennent successivement la majorité des suffrages; M. Guérard, qui a réuni le plus grand nombre de voix, présidera le comité.

— Le Conseil arrête ensuite plusieurs mesures d'administration, notamment la fixation du nombre d'exemplaires qui seront alloués, pour leurs dons particuliers, aux sociétaires éditeurs d'ouvrages publiés par la Société.

— Sur la proposition d'un membre, des remercîments sont votés,

par l'organe de M. le président, au nom de la Société, à M. Guadet, éditeur du tome I de *Grégoire de Tours*, et à M. Ravenel, éditeur des *Lettres de Mazarin,* pour les soins consciencieux qu'ils ont apportés à leur travail.

— M. Guérard présente la copie du manuscrit de l'*État statistique de Paris en* 1293, *sous Philippe-Auguste*, copie faite par M. Géraud, élève de l'École des chartes, d'après une décision antérieure du Conseil, qui en avait autorisé l'impression immédiate. Il annonce que les notes en seront terminées très prochainement; il demande que le Conseil fixe le nombre d'exemplaires auquel cet ouvrage devra être tiré, et le mode d'impression.

Une discussion s'élève à ce sujet. Plusieurs membres, pensant qu'en l'absence des notes annoncées il est impossible de se former une idée de l'intérêt de cette publication, demandent que le comité de publication soit invité à prendre connaissance du texte rapproché des notes, qui sont indispensables pour utiliser cette liste de noms et de professions, et à donner son avis au Conseil. Toutefois on rappelle que la décision du Conseil ayant été positive pour l'impression de l'ouvrage, il ne peut être délibéré de nouveau que sur la forme et sur le plus ou le moins d'opportunité de la publication.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 JUILLET 1836.

Le procès-verbal de la séance du 6 juin est adopté.

M. le président proclame membres de la Société :

MM. Duvergier, jurisconsulte, présenté par M. Guadet;
Coulon, présenté par M. Jaussaud;
Le vicomte de Courteilles, présenté par M. Paulin Pâris;
Bouvier, Amédée;
E.-Valentin de La Pelouze, présentés par M. Ravenel.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part des auteurs :

Recherches archéologiques et historiques sur le comté de Dachsbourg, aujourd'hui Dabo, ancienne province d'Alsace, par M. Beaulieu, membre de la Société royale des antiquaires de France. Paris, Le Normant, 1836. In-8° de 319 p. et 6 pl.

Description de plusieurs (12) *manuscrits de la bibliothèque de Saint-Omer;* premier extrait du catalogue inédit, par M. Piers,

conservateur de la Bibliothèque publique de cette ville. Saint-Omer, 1836. In-8° de 62 p.

Correspondance.

— M. le comte de Chabrillant et M. Gregory, précédemment admis au nombre des membres de la Société, adressent des remercîments au sujet de leur nomination.

— M. de la Saussaye invite les membres de la Société à assister à la réunion du *Congrès scientifique* qui aura lieu à Blois le 11 septembre prochain, et dont il doit être secrétaire-général. Le programme, joint à cette lettre, indique les questions suivantes d'histoire, d'archéologie et de philologie comme devant être discutées.

Histoire et Archéologie. — 1°. La Gaule, avant la conquête des Romains, n'était-elle pas beaucoup plus peuplée, plus riche et plus civilisée qu'on ne le suppose généralement?

2°. Indiquer les modifications successives apportées dans les divisions territoriales de la France, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours. — En rechercher les causes et en indiquer les conséquences.

3°. Déterminer la situation du lieu désigné par César comme étant le siége de la grande assemblée annuelle des druides.

4°. Rechercher si les lieux où l'on trouve le plus de monuments druidiques ne sont pas aussi ceux où la religion chrétienne a eu ses premiers établissements.

5°. Rechercher l'origine de la féodalité. — Déterminer les causes et les époques de ses progrès et de sa décadence.

6°. Inviter le Congrès à jeter les bases d'une statistique du moyen âge en France, en arrêtant une série de questions qui embrasseraient tout l'ensemble de l'ordre religieux, féodal et communal, et qui pourraient être traitées soit dans leur ensemble, soit par parties.

7°. Déterminer la forme de gouvernement à laquelle l'Aquitaine fut soumise pendant la domination des Anglais, et quelle fut l'influence de ce gouvernement sur l'état social et scientifique du pays.

8°. Les découvertes de sépultures anciennes faites sur les bords de la Loire et dans les départements voisins peuvent-elles jeter quelques lumières sur les divers modes d'inhumation usités en France depuis les Gaulois jusqu'à la fin du moyen âge?

9°. Indiquer les bases d'un classement des monnaies gauloises suivant l'ordre chronologique et les divisions géographiques. — Rechercher le système monétaire des Gaulois ou les rapports de leurs pièces entre elles, selon les métaux et les poids.

10°. Plusieurs faits semblent prouver que les armées romaines

avaient à leur suite des ateliers monétaires ambulants; rechercher les faits nouveaux qui pourraient venir à l'appui de cette conjecture.

11°. Déterminer à quelle époque les rois de la première race ont commencé à battre monnaie, soit avec leur nom, soit avec celui des monétaires.

12°. Rechercher pourquoi on trouve si peu de monnaies d'argent de la première race, et de monnaies d'or de la deuxième.

13°. Rechercher la signification du type particulier aux monnaies baroniales du Pays-Chartrain.

14°. Quelle est la véritable signification du mot *besant* dans notre histoire monétaire? — Est-ce une monnaie spéciale ou le nom générique de certaines monnaies? — Quelle est l'origine de ce mot et la valeur qu'il représente à diverses époques?

15°. Inviter le Congrès à provoquer la confection de bibliographies locales et à donner l'histoire de l'imprimerie dans les diverses localités.

Philologie. — 1°. En étudiant les différents édifices de la France, et tenant compte des siéges divers qu'a eus en différents siècles la puissance soit royale, soit religieuse, soit princière ou provinciale, ne peut-on pas déterminer la marche des arts?

2°. En architecture, lequel, du style ogival, dit gothique fleuri (1440 à 1497), ou du style de la renaissance (Louis XII à François II), paraît le plus propre à orner nos demeures soit urbaines, soit rurales?

3°. Quels renseignements peut-on tirer sur l'état de l'instrumentation aux différents siècles du moyen âge, et surtout au XIIe, des bas-reliefs représentant des instruments de musique dans les églises de la France centrale? — Les chroniques de la même région donnent-elles quelques lumières sur l'état du chant à la même époque dans les abbayes?

4°. L'influence qu'exerça la chute de Constantinople, au XVe siècle, n'a-t-elle pas empêché le développement de notre littérature nationale?

5°. Indiquer les bases de recherches méthodiques sur les langues et les patois; recherches à faire par zones ou rayons, de manière à vérifier si l'on peut suivre la transformation des langues de même origine dans les substitutions de lettres amenées par la prononciation.

6°. Déterminer exactement les limites territoriales de la *Langue d'oil* et de la *Langue d'oc*.

Communications verbales. — Rapports des comités.

— M. Guérard, au nom du comité de publication, fait connaître les ouvrages dont l'impression, sous les auspices de la Société, est proposée pour l'année 1837.

1°. Un *Recueil des sources de l'histoire de France empruntées aux écrivains grecs*, texte et traduction, 3 vol. in-8°. Cette publication a été proposée par M. Berger de Xivrey, qui reproduirait les fragments insérés déjà dans le premier volume de la collection de D. Bouquet, et quelques autres qui y ont été omis. Le comité a accueilli cette offre, que le Conseil adopte à son tour en invitant M. Berger de Xivrey, qui en prend l'engagement, à livrer, avant la fin de l'année 1837, la copie manuscrite du premier volume.

M. Hase est nommé commissaire responsable.

2°. Le *Poëme latin* (texte et traduction) *d'Hermold Nigellus*, pouvant former un volume in-8°. Ce poëme historique, qui s'étend depuis l'année 781 jusqu'en 826, jette un grand jour sur les premiers temps du règne de Louis-le-Débonnaire ; quoique déjà publié par Muratori, Menckenius et D. Bouquet, et traduit dans la collection de M. Guizot, il est cependant peu connu, et susceptible d'intéressantes annotations, surtout au sujet des mœurs de l'époque. M. Fauriel se chargerait volontiers d'en publier le texte et d'en faire une traduction pour la Société. Le Conseil adopte avec empressement cette proposition, déjà agréée par le comité.

3°. Les *OEuvres historiques d'Eginhart*, comprenant la *Vie de Charlemagne*, les *Annales*, les *Lettres*, et des extraits de vies des saints et de récits de translations de reliques. D'après la proposition du comité, le Conseil admet la publication de ce recueil, sans en désigner encore l'éditeur.

4°. L'*Histoire de Normandie*, par Orderic Vital. Cette publication, proposée par M. Auguste Le Prévost, est également adoptée. L'éditeur n'est pas désigné.

5°. *Mémoires inédits du duc de Luynes*. M. J. Taschereau, qui a offert de se charger de cette publication, entre dans quelques détails à ce sujet ; il annonce que l'original, en trois volumes in-8°, existe à la Bibliothèque de l'Arsenal, à laquelle M. de Paulmy en avait fait don, en en interdisant toutefois la publication. Les conservateurs actuels de cet établissement, ne se croyant pas dégagés d'une telle obligation, ne consentiraient pas à en laisser prendre copie sans l'agrément de M. le duc de Luynes, agrément qu'il serait nécessaire et sans doute facile à la Société d'obtenir. M. Guizot avait déjà promis de donner suite à une première demande faite par M. Taschereau. Ces Mémoires, dont Lémontey avait dressé une

table manuscrite renfermant quelques citations, commencent aux premières années du règne de Louis XV et finissent en 1763; ils peuvent être fort importants pour une époque que l'on ne connaît uniquement que par les écrits du parti philosophique.

Le Conseil adopte cette proposition, approuvée déjà par le comité, et autorise ses membres à faire en son nom, auprès de M. le duc de Luynes, les démarches convenables pour obtenir son assentiment à cette publication.

Le Conseil, en adoptant ces diverses publications pour l'année 1837, invite MM. les éditeurs désignés à mettre le plus d'exactitude et de célérité possible dans leur travail.

— Sur la demande qui en est faite par le secrétaire, M. Guérard fait savoir que le travail d'annotations, regardé comme indispensable au *Tableau statistique de Paris sous Philippe-le-Bel*, avance, et a paru au commissaire responsable, M. Dureau de Lamalle, et à l'éditeur, M. Géraud, susceptible d'utiles et nombreux développements.

— Un membre (M. Duchesne) demande que préalablement il soit *pris* une décision à l'égard des ouvrages antérieurement admis, et dont l'impression n'est point encore commencée; il demande que les éditeurs soient mis en demeure de continuer ou d'interrompre, et qu'ils soient invités à faire connaître le délai dont ils croient avoir besoin, délai au delà duquel la Société et les éditeurs redeviendront réciproquement libres de leurs engagements. Cette proposition est discutée et adoptée pour l'avenir, sans autre effet rétroactif que d'être pour MM. les éditeurs arriérés une invitation d'activer leur travail. — On annonce de la part de M. Lacabanne, que l'impression du *Froissart* pourra commencer le mois prochain.

— M. Dusommerard propose que la Société entreprenne la publication d'un nouveau Glossaire de la langue française, destiné à faciliter la lecture de nos anciennes histoires et poésies. Quelque utile que puisse être cette publication, même après le Glossaire de Roquefort et les nombreux glossaires partiels disséminés dans plusieurs publications de monuments littéraires originaux, le Conseil ne pense pas pouvoir entreprendre en ce moment une telle publication, qui s'éloigne un peu du but direct de ses travaux.

— M. Guérard annonce, au nom du comité de l'Annuaire, que les matériaux qui doivent composer l'Annuaire de 1837 sont en très grande partie réunis, et que l'impression pourra commencer en septembre prochain.

— Un membre propose, au nom du comité des fonds, la formation d'une commission qui examinera la convenance de conserver sur la liste des membres de la Société destinée audit Annuaire, les

noms de ceux qui ont négligé de remettre au trésorier le montant de la souscription annuelle. Cette proposition est adoptée.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 1er AOUT 1836.

Le procès-verbal de la séance du 4 juillet est adopté.

A l'occasion de la mention qui y est faite par le secrétaire de plusieurs éditions et d'une traduction du poëme d'Hermold Nigellus, M. Fauriel demande à examiner si cette traduction ne rendrait pas inutile celle qu'il avait proposé de faire pour la Société.

M. le président proclame membres de la Société :

MM. J.-Pierre Pagès, avocat, présenté par M. de Fortia;

Le comte de Chastellux, présenté par M. Crapelet.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part de M. Antoine de La Tour, l'ouvrage suivant, dont il est éditeur, et auquel il a joint une introduction : *Études sur l'Histoire de France et sur quelques points de l'Histoire moderne*; par M. Auguste Trognon, ancien professeur de l'Académie de Paris, etc. Paris, Joubert, 1836; 1 vol. in-8°.

De la part de M. de Reiffenberg, au nom de la commission royale d'histoire de Belgique, dont il est secrétaire, le premier volume de la *Collection de chroniques belges inédites, publiées par ordre du gouvernement belge*. Bruxelles, Hayez, 1836; 1 vol. in-4°.

Ce volume contient une chronique en vers flamands, de Jean van Heelu, sur la bataille de Woeringen (en 1288); un *Codex diplomaticus* de 225 chartes (de 1267 à 1293), la plupart inédites et relatives au même événement; des extraits d'une vingtaine de chroniques de la même époque; enfin, une préface historique très détaillée, par M. J.-F. Willems, membre de la commission belge et éditeur de ce volume.

La Société reçoit aussi de M. de Reiffenberg le cinquième bulletin des procès-verbaux de la commission d'histoire de Belgique.

De la part de M. Duchesne aîné, son ouvrage intitulé : *Essai sur les Nielles*, gravures des orfèvres florentins du XVIe siècle. Paris, Merlin, 1826. In-8°, 381 p., avec plusieurs gravures.

De la part de M. Berger de Xivrey, une notice *Sur l'Origine de l'écriture*, extraite de la France départementale. In-12, 18 p.

Correspondance.

— M. Léon de Chazelles fait savoir que l'Académie de Clermont,

qui avait proposé pour 1836 un prix consistant en une médaille d'or de 300 francs pour l'auteur du meilleur *Mémoire sur les Guerres religieuses en Auvergne au* XVIe *siècle*, proroge ce concours jusqu'à 1838, et porte à 1,000 francs la valeur du prix.

— M. Prosper Tarbé, substitut du procureur du Roi à Sainte-Menehould, adresse une copie de 22 chartes, des Xe, XIe, XIIe et XIIIe siècles, relatives à l'histoire de la Touraine, et qu'il présume être inédites; il les accompagne de notices analytiques, et demande si elles sont de nature à pouvoir être publiées par la Société. L'examen en est renvoyé à M. Guérard.

Communications verbales. — Objets d'administration.

— M. le marquis de Fortia rend compte au Conseil du résultat de son entrevue avec M. le duc de Luynes, relativement aux Mémoires manuscrits de Luynes, conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal, et dont on avait proposé la publication sous les auspices de la Société. M. le duc de Luynes a consenti, avec le plus grand empressement, à la communication demandée au nom du Conseil. Ces Mémoires, en 3 volumes in-12, s'étendent de 1715 à 1755; mais l'examen qu'en a fait M. de Fortia le porte à les considérer comme peu dignes de voir le jour; l'auteur n'en est pas connu. Ils n'ont rien de particulier à la famille de Luynes; ils ne présentent que des indications, la plupart sans intérêt, de naissances, de mariages, de décès, etc. Il est difficile d'expliquer la condition restrictive imposée autrefois par le père de M. de Luynes, au don qu'il fit de ce manuscrit à la Bibliothèque de l'Arsenal. M. le duc de Luynes possède plusieurs manuscrits relatifs à l'histoire du XVIIIe siècle, et qui paraissent beaucoup plus dignes de publicité. Il se propose d'en faire un choix, et de l'offrir en communication au Conseil de la Société, à son retour de la campagne, en novembre prochain.

— M. Guérard donne lecture d'une lettre de M. J. Taschereau, qui fait connaître que Lémontey a laissé dans ses papiers deux extraits de Mémoires attribués par lui au duc de Croï; il les indique comme provenant l'un du tome XIV, et l'autre du tome XXXIII; ce qui annonce un ouvrage de longue haleine, et dont l'existence mériterait d'être constatée plus positivement.

— M. Crapelet annonce, de la part de M. Lacabanne, qu'il doit commencer lundi prochain l'impression du premier volume de *Froissart,* et qu'il n'y aura probablement plus d'autre retard apporté à cette publication, que l'intervalle du mois de septembre, pendant lequel doit s'absenter M. Lacabanne, toujours animé de tout le zèle nécessaire à une édition d'aussi longue haleine.

— Un membre fait savoir que M. Taranne a achevé la moitié de

la traduction de *Grégoire de Tours* ; on n'attend plus, pour continuer l'impression du texte, que les collations du manuscrit de Cambrai, promises par MM. Le Glay père et fils.

— M. Ravenel propose l'impression, aux frais et sous les auspices de la Société, d'une nouvelle édition des *Mémoires de Pierre de Fenin*, sur le règne de Charles VI, mémoires dont le texte a été fort altéré dans les deux éditions de Godefroy et de MM. Petitot. Le manuscrit de la Bibliothèque royale, qui servirait de base à la nouvelle édition, contient en outre cinq années de plus que les manuscrits antérieurement utilisés. Une copie en a été faite, avec le plus grand soin, par mademoiselle Dupont, auteur d'une *Notice* savante et consciencieuse *sur Lefèvre de Saint-Remy*, publiée précédemment dans le Bulletin. Si le Conseil agrée l'offre de M. Ravenel, l'impression pourrait commencer avant un mois, et être terminée avant la fin de l'année. Plusieurs membres appuient cette proposition, qui est en effet adoptée. Les frais d'éditeur sont fixés à 500 francs. M. Ravenel est désigné pour commissaire responsable. L'ouvrage sera tiré à 600 exemplaires, plus 5 sur papier vélin.

— Une discussion s'élève sur la question de savoir si la commission de publication, précédemment désignée, ne doit pas être annuelle, ou, s'il est convenable, de la renouveler à chaque ouvrage dont l'impression serait proposée au Conseil. L'examen de cette question, soulevée par M. Tiby, est renvoyé à MM. Guérard, Taillandier et Tiby.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 5 SEPTEMBRE 1836.

Le procès-verbal de la séance du 1er août est adopté.

M. le président proclame membres de la Société :

MM. Falkinstein, bibliothécaire du roi de Saxe, à Dresde;
Marin Darbel, négociant, à Moscou, présentés par M. Duchesne;
Léon de Montbelliard, à Sémur, présenté par M. Guérard;
Martin, ancien juge de paix, à Mantes, présenté par M. Auguste Le Prévost.

Ouvrages offerts à la Société.

M. le marquis Lever, présent à la séance, fait hommage d'une Notice sur Jean Bailleul, roi d'Écosse; extraite du tome III de la *Revue anglo-française*.

La Société reçoit aussi la première livraison, pour 1836, de la *Revue anglo-française*, de M. de La Fontenelle;

Et une *Notice sur l'Aganon-Vetus*, cartulaire du XIIe siècle, conservé dans la bibliothèque publique de la ville de Chartres, par M. Hérisson. Brochure in-8. Chartres, 1836.

Communications verbales. — Rapports.

— M. Tiby, au nom d'une commission dont il avait été nommé membre, avec MM. Guérard et Taillandier, fait un rapport sur la question qui lui avait été renvoyée, de savoir si le comité de publication continuerait d'être permanent pendant toute une année, ou s'il serait renouvelé pour chaque ouvrage proposé à l'approbation du Conseil. Cette commission est d'avis que le comité doit être permanent, mais en réduisant le nombre des membres de cinq à trois, avec faculté au comité de s'adjoindre un ou deux autres membres du Conseil, et de désigner hors de son sein, pour chaque ouvrage, un commissaire spécial dont le rapport, fait directement au comité, serait ensuite soumis par le comité au Conseil.

Cette proposition donne lieu à différentes objections; plusieurs membres pensent qu'en laissant le comité composé de cinq membres, il sera facile d'y représenter chacune des spécialités d'études qu'embrassent les travaux de la Société, sans offrir l'inconvénient d'une adjonction de nouveaux commissaires et d'un rapporteur, qui ne seraient point choisis directement par le Conseil. Les membres de la commission appuient leur proposition sur la difficulté éprouvée de réunir un comité de cinq personnes, et de trouver toujours parmi elles des rapporteurs libres de leur temps, et qui se soient spécialement occupés des époques historiques auxquelles appartiennent les ouvrages à examiner.

Cette question, après avoir été discutée, est mise aux voix : la majorité des membres décide que le comité de publication sera permanent, qu'il restera composé de cinq membres, et que, pour chaque ouvrage, le Conseil désignera un rapporteur spécial pris dans le sein ou en dehors du comité, qui devra être juge du rapport avant de présenter son opinion au Conseil.

— M. Dureau de Lamalle, en qualité de commissaire responsable, fait un rapport verbal très détaillé et très favorable sur le travail d'annotations dont M. Géraud avait été chargé par le Conseil, à l'effet de rendre plus utile et plus intéressante la publication du manuscrit de la Bibliothèque royale, contenant le *Rôle de la Taille de Paris pour l'an* 1292; manuscrit dont l'impression avait été précédemment décidée. La copie de ce manuscrit et les commentaires de l'éditeur sont entièrement achevés et remis au Conseil par M. Dureau

3

de Lamalle. L'impression peut en être commencée immédiatement. L'ouvrage formera un volume in-8° d'environ 500 pages, à deux colonnes.

Voici les conclusions du rapport :

« L'éditeur du livre de *la Taille de Paris pour l'an* 1292 nous semble avoir rempli et même dépassé les espérances que fondait la Société sur la publication de ce manuscrit. Ses recherches exactes et solides l'ont mis à même de tracer une topographie complète de Paris à la fin du XIIIe siècle. L'enceinte de Philippe-Auguste, les portes, les églises, les monuments publics, ont pu être fixés avec précision. Il a déterminé la position et la direction des anciennes rues qui n'existent plus aujourd'hui, ou dont les noms ont changé.

« Enfin les renseignements que ce précieux manuscrit a fournis ont été assez précis et assez abondants pour permettre à l'éditeur de tracer un plan complet de la ville de Paris sous Philippe-le-Bel, avec ses palais, ses colléges, ses églises, ses maisons religieuses, ses places, ses carrefours, et ses rues désignées par leurs anciens noms.

« Ce genre de restauration, qui n'avait jamais été tenté pour notre capitale et que M. le comte de Chabrol désirait vivement voir exécuter afin de le joindre à sa Statistique, réunit au mérite de la nouveauté celui d'avoir été basé, non sur de vagues conjectures, mais sur des documents certains et authentiques. Ces mêmes documents ont permis de mesurer exactement la surface de la ville, de fixer le chiffre de la population, de déterminer le rapport de la population à la superficie, d'établir enfin une comparaison intéressante entre le nombre des contribuables, la somme des impositions, les richesses, le commerce et l'industrie de Paris à ces deux époques si éloignées, 1292 et 1821. Nous pensons que la publication de cet ouvrage ne peut que faire honneur à la *Société de l'Histoire de France*, et qu'il devient en quelque sorte un prolégomène indispensable de la belle Statistique du département de la Seine, publiée par M. le comte de Chabrol. »

A l'occasion du plan de Paris, à la fin du XIIIe siècle, tel que l'a restitué M. Géraud, un membre du conseil (M. Jollois) demande si cette carte a été rédigée avec toute la précision nécessaire et d'après un plan moderne, tel que celui de Verniquet. M. Dureau répond qu'on s'est surtout servi d'un plan de 1790, antérieur à la destruction de nombreux édifices religieux, en le comparant à plusieurs autres plans, la plupart du XVIIe siècle. En vue d'atteindre toute la perfection désirable, M. Jollois est prié par le Conseil de vérifier quels seraient les frais de dessin et de gravure d'un plan dressé aussi exactement que possible, et de vouloir bien ensuite en surveiller l'exécution. Plusieurs membres du Conseil pensent qu'il

serait convenable et utile à la Société de faire part à M. le comte de Rambuteau, préfet du département de la Seine, de la publication projetée. Il ne paraît pas douteux que la ville de Paris et le département n'encouragent la publication d'un travail que M. le comte de Chabrol avait autrefois vivement désiré voir entreprendre sous ses auspices. La réponse de M. le comte de Rambuteau devra, si elle est favorable, déterminer l'impression immédiate de l'ouvrage.

En conséquence, il sera écrit à M. le préfet de la Seine au nom du Conseil, et un rendez-vous lui sera demandé pour MM. les membres du bureau.

— M. Guérard rend compte de l'examen qu'il a fait d'une collection de chartes des xe, xie, xiie et xiiie siècles, dont la copie, accompagnée de commentaires, a été adressée au Conseil par M. Prosper Tarbé, substitut du procureur du Roi, à Étampes (précédemment à Sainte-Menehould). Ces chartes, qui paraissent être en effet inédites, offrent, pour la plupart, un véritable intérêt, surtout celles du xe siècle, au nombre de douze, quoiqu'elles relatent plus particulièrement des donations religieuses faites en Touraine vers la fin de la seconde race et le commencement de la troisième; elles mériteraient d'être publiées, mais dans une collection de pièces de cette nature, collection que n'a point encore entreprise la Société; aussi M. Guérard, tout en exprimant le désir que l'auteur soit encouragé dans ses recherches et dans l'étude des documents originaux de notre histoire, ne pense pas qu'il y ait lieu de publier isolément les pièces communiquées au Conseil.

— M. Letronne demande si le Conseil a toujours l'intention de publier les extraits de la Géographie de Strabon, relatifs à la Gaule, travail dont il s'était chargé, et s'il devra y joindre le texte grec. Il est répondu affirmativement à ces deux questions, et M. Letronne est prié de vouloir bien s'en occuper, et de l'étendre même plus tard aux autres géographes grecs qui ont parlé de la Gaule. Il serait à désirer que son travail, intéressant par lui-même et par l'érudition positive et éclairée dont il l'enrichira, pût paraître en même temps que les Extraits d'historiens grecs relatifs à l'histoire de France, dont la publication a été récemment confiée à M. Berger de Xivrey.

— L'heure avancée ne permet pas la lecture d'une *Notice biographique sur le peintre Jouvenet*, par M. Houël, président du tribunal de Louviers, présent à la séance.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 3 OCTOBRE 1836.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président proclame membre de la Société : M. le comte Alexandre DE LABORDE, membre de l'Académie des Inscriptions et de la Chambre des Députés, présenté par M. Duchesne.

Ouvrage offert à la Société.

La Société reçoit le 5e numéro de la *Revue de numismatique française*, rédigée par MM. Cartier et de la Saussaye. In-8 ; Blois, septembre 1836.

Communications verbales. — Rapports.

— M. Duchesne annonce que l'Annuaire historique pour 1837 est entièrement imprimé, et qu'il pourra être mis en vente et distribué aux membres de la Société avant la prochaine séance. Une *Notice historique sur la Normandie,* par M. Auguste Le Prévost, qui devait en faire partie, est renvoyée à l'Annuaire de 1838, ainsi que d'autres articles qui n'ont point non plus été remis en temps utile. Le comité de rédaction prévient de nouveau MM. les membres de la Société que les articles destinés au prochain Annuaire devront être déposés avant la séance de juillet 1837.

— M. Crapelet rend compte de l'état de l'impression de *Villehardouin*, de *Froissart* et de *Grégoire de Tours*.

— M. Dureau de Lamalle, faisant remarquer combien avancent lentement les ouvrages dont l'impression est commencée, demande qu'on imprime immédiatement l'*État de Paris sous Philippe-le-Bel*, dont le manuscrit est complétement terminé, texte et notes. Il pense que ce serait un moyen de donner aux sociétaires un témoignage plus prompt de vie et de régularité. Le Conseil autorise cette impression immédiate ; mais on suspendra le tirage jusqu'à ce que M. le préfet de la Seine ait fait connaître ses intentions au sujet de la part que le Conseil lui a demandé de vouloir bien prendre dans les frais de cet ouvrage, cette réponse pouvant en effet déterminer le nombre d'exemplaires et nécessiter un tirage partiel in-4°.

— M. Jollois annonce que, suivant le désir du Conseil, il s'est occupé du plan de Paris restitué pour la fin du XIIIe siècle, qui doit être joint à cet ouvrage. Il a fait choix d'un plan réduit d'après celui de Verniquet, dont on fera un calque, sur lequel seront re-

portées les indications de rues et d'édifices publics retrouvées à l'aide des textes.

— M. Fauriel annonce qu'ayant examiné la traduction du poëme d'*Hermold Nigellus*, sur la vie de Louis-le-Débonnaire, traduction publiée dans la *Collection* de M. Guizot, et qu'il ne connaissait pas lorsqu'il a proposé au Conseil d'en publier une nouvelle, il retire sa proposition, qui peut être remplacée par celle de quelque autre travail plus urgent et plus utile. Sans rien soumettre encore directement au choix du Conseil, M. Fauriel annonce que récemment il a pris connaissance de deux Chroniques inédites, conservées au département des manuscrits de la Bibliothèque royale, dont il a besoin de faire une étude plus particulière, et qui seront peut-être de nature à entrer dans les publications de la Société; l'une, relative à l'*Histoire de la Provence et du Languedoc*, a été écrite vers la fin du XIVe siècle, par Jean de Baussé; l'autre, concernant les évêques de la ville d'Arles pendant le XVIe siècle et une partie du XVIIe siècle, est due à Honoré de Valbelle; M. Fauriel en fera ultérieurement au Conseil un rapport plus circonstancié.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 7 NOVEMBRE 1836.

Le procès-verbal de la séance du 3 octobre est lu et adopté.

M. le président proclame membres de la Société :

MM. Riquier fils, juge au tribunal de première instance de Rouen, présenté par M. Duchesne;

Garnier de Bourgneuf, conseiller à la cour royale de Rouen, présenté par MM. Grégori et J. Desnoyers.

Ouvrages offerts à la Société.

— Un exemplaire de l'Annuaire historique pour l'année 1837, publié par la Société de l'Histoire de France, est déposé sur le bureau.

— M. Guizot, Ministre de l'Instruction publique, adresse à la Société les ouvrages suivants publiés par le Comité des travaux historiques près le Ministère de l'Instruction publique, et qui forment les six premiers volumes de la collection des *Documents inédits relatifs à l'histoire de France*.

1°. *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous*

Louis XIV, ou *Correspondances, Mémoires et Actes diplomatiques, concernant les prétentions et l'avénement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne*, accompagnés d'un texte historique et précédés d'une introduction, par M. Mignet, garde des archives du Ministère des Affaires étrangères, tomes I et II. In-4°. Paris, Impr. roy., 1835.

2°. *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV, extraits de la correspondance de la cour et des généraux*, par le lieutenant-général de Vault, directeur du dépôt de la guerre, mort en 1790, revus, publiés et précédés d'une introduction, par le lieutenant-général Pelet, directeur général du dépôt de la guerre, tome I, in-4°, 1835.

3°. *Journal des États-généraux de France, tenus à Tours en* 1484, *sous le règne de Charles VIII*, rédigé en latin par Jehan Masselin, député du bailliage de Rouen. Publié et traduit pour la première fois sur les manuscrits inédits de la Bibliothèque du Roi, par A. Bernier, avocat. 1 vol. in-4°, 1835.

4°. *Procès-verbaux des séances du Conseil de régence du roi Charles VIII, pendant les mois d'août* 1484 *à janvier* 1485, publiés d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale, par A. Bernier. 1 vol. in-4°, 1836.

Ces quatre ouvrages font partie de la série politique; le suivant appartient à la 2ᵉ série, Histoire des lettres et des sciences.

5°. *Ouvrages inédits d'Abélard pour servir à l'Histoire de la philosophie scholastique en France*, publiés par M. Victor Cousin. 1 vol. in-4°, 1836.

6°. *Rapports au Roi, et pièces concernant la publication des documents historiques inédits*. 1 vol. in-4°, 1836.

— La Société reçoit aussi, de la part des auteurs :

Rapport sur les travaux de la Société royale des antiquaires de France pendant l'année 1836, par M. Allou. Extrait du tome XII des Mémoires de la Société des antiquaires de France.

Description de l'église de l'ancien prieuré de Solêsme, près de Sablé (Sarthe), par M. Allou. Br. in-8°. Extr. du même volume.

Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, commerce, belles-lettres et arts du département de la Somme. Amiens, 1835; un vol. in-8° de 741 pages, de la part de cette Société. Envoi fait par M. de la Morlière, secrétaire perpétuel.

Histoire des Flamands du Haut-Pont et de Lysel (*à Saint-Omer*). *Iles flottantes*. — PORTUS ITIUS. — *Histoire des abbayes de Watten et de Clairmarest*, etc., par M. Piers, bibliothécaire de la ville de Saint-Omer, 1836; 1 vol. in-8° de 200 pages.

Précis de l'histoire des sciences et des lettres dans le Blésois, par

M. L. de La Saussaye. Extrait du tome II des Mémoires de la Société des Sciences et des Lettres de Blois. Blois, 1836; in-8° de 39 pages.

Recueil héraldique et historique des familles nobles de Belgique, par le baron de Reiffenberg, 1re livraison (*spécimen*); 1 feuille grand in-8°; 3 planches.

Indication des principaux ouvrages propres à faciliter les travaux relatifs à l'Histoire de France, fondée sur l'étude des documents originaux, par M. Jules Desnoyers. In-8° de 94 pag. Extrait de l'Annuaire de la Société de l'Histoire de France pour 1837.

Correspondance.

— Le secrétaire communique au Conseil deux lettres de M. Guizot, Ministre de l'Instruction publique, annonçant le don d'une somme de 1,000 francs, comme encouragement à la Société pour l'année 1836, et le don de la *Collection de documents inédits relatifs à l'Histoire de France*, volumes I, II, III, IV, V et VI, les seuls publiés jusqu'à ce jour. Des remercîments seront adressés à M. le Ministre.

Communications verbales.

—M. Duchesne, au nom du comité des fonds, rend compte de l'état des frais occasionnés par la publication de l'Annuaire, et qui s'élèvent, tout compris, à la somme de 2,875 francs. Le tirage en ayant été fait au nombre de deux mille, chaque exemplaire revient à 1 fr. 45 c.; le comité des fonds, en conséquence du chiffre de ces frais qui a de beaucoup dépassé les prévisions, propose d'en porter le prix de vente à 2 francs, prix double de celui qu'on avait primitivement fixé. Cette proposition est adoptée après quelque discussion.

— M. Fauriel, l'un des vice-présidents, rend compte de la démarche qu'il a faite récemment avec plusieurs membres du bureau, MM. Guérard, Dureau de Lamalle, Duchesne et Desnoyers, auprès de M. le préfet de la Seine, pour l'engager à favoriser la publication du *livre de la Taille de Paris pour l'année* 1292, dont l'impression a été précédemment décidée. M. le comte de Rambuteau a exprimé ses regrets de ne pouvoir nullement encourager cet ouvrage, le Conseil général du département ayant décidé de n'accorder aucuns fonds pour les publications littéraires. En conséquence de ce refus le Conseil décide que l'impression de l'ouvrage sera continuée aux frais de la Société.

— M. Ravenel annonce que M. le duc de Luynes a communiqué à M. le marquis de Fortia une partie des manuscrits qu'il avait pré-

cédemment offert de mettre à la disposition du Conseil. Le premier ouvrage examiné consiste en quatre volumes de Mémoires relatifs au siècle de Louis XIV. M. Ravenel pense avoir reconnu qu'ils pourraient bien appartenir au même ouvrage, dont M. Adhelm Bernier vient de publier une partie incomplète sous le titre des *Mémoires du marquis de Sourches*. Cette dernière partie s'arrête au 1er janvier 1687, et le manuscrit communiqué par M. de Luynes ne commence qu'en 1699; il y aurait donc encore une grande lacune à compléter. Toutefois M. Ravenel ne trouve pas ces mémoires assez intéressants pour être publiés par la Société.

— M. Grégori, conseiller à la cour royale de Riom, et membre de la Société, expose au Conseil, sur l'invitation qui lui en est faite par le secrétaire, l'état des publications historiques relatives à la Corse, qu'il a entreprises de concert avec M. le comte Pozzo di Borgo. Leur projet est de faire imprimer et distribuer gratuitement à tous les chefs-lieux de canton de cette île, les historiens originaux les plus importants pour les annales de la Corse, afin d'y entretenir et de mieux éclairer le patriotisme de leurs concitoyens. Déjà ils ont publié et distribué de cette façon *Petrus Cyrneus* et *Filippini*, dont un exemplaire a été offert à la Société dans le cours de l'année. M. Grégori offre d'en adresser deux autres exemplaires à la Société si elle en trouve un placement utile. M. Grégori travaille en outre à une *Histoire générale de la Corse depuis les temps les plus anciens*, dont le premier volume est terminé. Cette Histoire sera tirée à mille exemplaires, dont cinq cents seront donnés dans le pays, et les cinq cents autres distribués aussi gratuitement à l'étranger, sans qu'il en soit vendu un seul.

M. Grégori offre d'adresser au Conseil une copie de la correspondance entre Paoli et le général de Choiseuil, ainsi que de nombreux diplômes relatifs aussi à l'histoire de la Corse.

M. le président exprime, au nom du Conseil, à M. Grégori, combien son entreprise paraît utile et digne de l'estime générale.

Nota. Les procès-verbaux des séances du Conseil d'administration, tenues le 5 et le 19 décembre 1836, sont imprimés dans le premier numéro de 1837, depuis longtemps distribué aux membres de la Société.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

SOCIÉTÉ

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.

SOCIÉTÉ

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 10 MAI 1836.

1°. Discours de M. le marquis de Fortia d'Urban, président honoraire.

2°. Rapport de M. J. Desnoyers, secrétaire, sur les travaux de la Société.

3°. Rapport de M. Dusommerard, l'un des censeurs, sur l'état financier de la Société.

Discours de M. de Fortia d'Urban, *président honoraire.*

Messieurs,

Nous sommes réunis dans cette enceinte pour la troisième fois; c'est quelque chose dans un temps où nous voyons tant de sociétés éphémères se former et

se dissoudre successivement sans avoir pu consolider leur existence. Votre objet est d'un trop grand intérêt pour ne pas fixer vivement notre attention et diriger tous nos travaux. Il s'agit de l'histoire de notre pays; il s'agit de remonter aux temps les plus reculés, pour suivre la chaîne des événemens par lesquels nous sommes parvenus à la plus haute civilisation, pour y étudier la marche qui nous y a conduits, pour la perfectionner, et pour nous rendre dignes de continuer à servir de modèles à notre postérité et aux autres nations. C'est par cette émulation constante et soutenue que nous parviendrons à fixer le bonheur parmi nous, et à le transmettre à nos descendans.

Un *Bulletin* périodique nous avait d'abord paru convenable pour répondre à nos vues en y consignant les nouvelles découvertes historiques, et en publiant de courts mémoires sur les points les plus intéressans de nos annales. Mais un examen plus attentif, et la nécessité de restreindre nos dépenses pour les proportionner à nos revenus, nous a fait penser qu'il serait plus utile de reproduire presque exclusivement les anciens monumens de notre histoire, avec des traductions et des observations qui les feraient mieux connaître. C'est ainsi que nous vous présentons aujourd'hui le premier volume de l'*Histoire des Francs*, par Grégoire de Tours, et un *Recueil de Lettres inédites du cardinal Mazarin*. Nous espérons que vous trouverez dans ces deux volumes un gage du zèle avec lequel nous renouvelons nos efforts chaque année pour mériter votre suffrage. C'est ce que vous prouveront

encore mieux les détails que va vous donner M. le Secrétaire de notre Société, sur le résultat de nos délibérations. Mais nous comptons surtout, Messieurs, sur votre concours et sur vos lumières, sans le secours desquelles nous ne pouvons nous flatter d'obtenir de véritables succès.

RAPPORT *sur les travaux et les publications de la Société de l'Histoire de France, depuis le 1er janvier 1835, jusqu'au 1er mai 1836* (1);

PAR M. JULES DESNOYERS, SECRÉTAIRE.

PUBLICATION DE DOCUMENS ORIGINAUX.

Vous vous rappelez, Messieurs, que le Conseil de la Société, dès le début de ses réunions, avait fixé son choix sur six publications principales, comme pouvant être entreprises des premières; savoir: la partie de la *Géographie de Strabon* (liv. II), concernant la Gaule; 2°. l'*Histoire des Francs*, de Grégoire de Tours, texte et traduction; 3°. l'*Ystoire de li Normant* et la *Chronique de Robert Viscart*, par Aimé, moine du mont Cassin; 4°. les *Mémoires de Villehardouin sur la Conquête de Constantinople*; 5°. la *Chronique de Froissart*; 6°. le *Journal d'un bourgeois de Paris pendant les derniers temps de la Ligue*; enfin, plusieurs autres ouvrages moins importans, qui doivent avoir leur tour successif de publication. Je ne reproduirai point ici les détails que j'eus l'honneur de vous présenter l'an dernier au nom du Conseil sur les motifs qui avaient déterminé son choix; ces détails sont consignés dans le Rapport de 1834 (2). Je dois me borner à vous dire, Messieurs, que l'édition de ces travaux n'ayant pas été poursuivie avec toute l'activité désirable, activité qu'on ne pouvait toutefois exiger du zèle désintéressé des éditeurs et des commissaires, le Conseil ajouta à ces premiers ouvrages, vers le milieu de 1835, une autre publication qui semblait être de nature à marcher plus rapidement et à répondre à l'impatience bien naturelle des sociétaires. Cet ouvrage était un recueil de *Lettres inédites de Mazarin*, qui a été en effet terminé en fort peu de temps, et qui figure parmi les ouvrages déposés aujourd'hui sur le bureau.

Des publications décidées primitivement par le Conseil et par la Société, deux volumes sont également achevés: l'*Ystoire de li Normant*, qui depuis un an a été mis à la disposition des sociétaires, et le premier volume de *Grégoire de Tours*, texte et traduction, qui va leur être immédiatement distribué; deux autres ouvrages sont commencés, savoir: *Villehardouin* et *Froissart*; *Strabon* et le *Journal de la Ligue* auront probablement leur tour dans le courant de l'année, et seront suivis immédiatement, et peut-être même accompagnés d'autres

(1) Ce Rapport est extrait de la *Revue rétrospective*, numéro de mai 1836; il devait être suivi d'une partie bibliographique qui n'a point été imprimée.

(2) Le Bulletin de la *Société de l'Histoire de France*, numéro de février 1835, contient le Rapport sur les travaux de 1834.

publications plus récemment soumises au Conseil, en partie agréées par lui, et dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir ; les autres ouvrages annoncés sans être abandonnés par les éditeurs non plus que par le Conseil, n'étaient pas de nature à laisser espérer une publication prochaine (1). Je dois commencer par vous dire quelques mots des trois ouvrages terminés.

Ystoire de li Normant (2).

L'*Ystoire de li Normant*, éditée par M. Champollion, avec un soin extrême et un respect religieux pour le texte unique et original qu'il avait à reproduire, est devenu un monument non moins important pour l'histoire de l'établissement des Normands en Italie et en Sicile à la fin du onzième siècle, époque dont il retrace en foule des traits de mœurs fort curieux et jusque ici inconnus, que pour l'histoire de l'état de la langue française au quatorzième siècle, telle qu'elle pouvait être alors, modifiée en un dialecte particulier, et même défigurée *par ses* contacts avec la langue italienne.

Dans une introduction consciencieusement rédigée, et qui rappelle les bons travaux de critique et d'érudition positive du dix-septième siècle, M. Champollion est parvenu à démontrer, avec toute la certitude désirable dans ces sortes de recherches : 1° Que l'auteur du texte latin original et primitif, dont l'*Ystoire de li Normant* n'est que la traduction, était Amat ou Aimé, natif de Salerne, moine du Mont-Cassin, qui vivait à la fin du onzième siècle. Ecrite vers 1085, et s'arrêtant à peu près à la même époque, sa Chronique était considérée comme tout-à-fait perdue et vivement regrettée par les historiens qui se sont occupés de l'Histoire de la domination des Normands en Italie et en Sicile ; — 2° que cet historien, qui avait écrit en présence des évènemens et sous l'influence du duc Robert Guiscard, avait été souvent imité ou abrégé par des annalistes du douzième siècle, tels que Léon, évêque d'Ostie, et que son récit, souvent différent de ceux de Guillaume d'Apouille et de Geoffroy de Malaterra, les deux autres écrivains originaux de cette période, leur était aussi antérieur de quelques années, et par conséquent la plus ancienne relation de la conquête de l'Italie et de la Sicile par les chevaliers

(1) L'ouvrage de M. Lenormant sur les monnaies des rois franks de la première race n'a été retiré par son auteur que pour faire partie d'un ouvrage plus étendu, d'un Traité général de numismatique française.

(2) Cet ouvrage, ainsi que les autres publications de la *Société*, se trouve à la librairie de M. J. Renouard, rue de Tournon, n° 6.

normands; — 5° que la *Chronique deRobert Viscart*, publiée à la suite de l'*Ystoire de li Normant*, d'après le même manuscrit, devait être du même auteur, et n'était que la traduction d'une Chronique latine déjà publiée par Carusius (*Bibliotheca historica Siciliæ*, t. II) et par Muratori (*Rerum italicarum scriptores Regni*, t. VIII), sous le titre d'*Histoire de Sicile*, *de l'anonyme du Vatican*, et que l'auteur anonyme de cette Histoire bien connue était le même moine Aimé, ce qui donnerait à cet écrit une valeur et une authenticité qui lui manquaient.

Accessoirement à ces conséquences, M. Champollion est aussi parvenu à prouver, par l'examen attentif d'une traduction française du Précis de l'Histoire romaine, de Paul Diacre, contenue dans le même manuscrit de la Bibliothèque royale, et paraissant être de la même époque que la traduction de l'*Histoire* et de la *Chronique* d'Aimé, que Paul Diacre avait rédigé deux fois, à la demande d'Adelperga, duchesse de Bénévent, son Précis pour lequel le *Breviarium* d'Eutrope lui avait servi de cadre.

Dans un appendice, M. Champollion a publié plusieurs pièces et fragmens inédits relatifs à l'Histoire des Normands de Sicile, savoir : un fragment latin du treizième siècle, deux Chartes de 1095 et de 1105, enfin une dissertation importante de Ducange sur la généalogie des familles normandes établies en Italie et en Sicile.

Toutefois, en rendant justice au mérite de cette publication, on ne peut que partager un regret exprimé par M. Raynouard dans l'analyse qu'il a donnée de ce livre (1), savoir que l'éditeur n'ait pas ajouté une carte géographique et un tableau synoptique des principaux personnages qui y figurent, de leurs possessions dans le pays et de la durée de leur domination; mais il est juste aussi de reconnaître que ces travaux accessoires auraient encore retardé la distribution d'un ouvrage que les sociétaires attendaient depuis long-temps, avec impatience.

Grégoire de Tours.

La publication de *Grégoire de Tours* était regardée avec raison par le Conseil comme la plus importante de celles qu'il avait décidées, et c'est avec satisfaction qu'il peut vous en présenter aujourd'hui, Messieurs, le premier volume terminé par les

(1) *Journal des Savans*, janvier 1836, 22-28. M. Paulin Pâris a aussi publié, dans le *Moniteur* du 25 novembre 1835, une analyse très-détaillée de cette publication.

soins de MM. Guadet et Guérard. Celui-ci a mis, à tous les détails de l'examen du texte et de la traduction, le même soin, le même intérêt, comme commissaire, que s'il en eût été le véritable éditeur; l'éditeur, de son côté, M. Guadet, s'est acquitté du travail dont il avait bien voulu se charger avec un dévouement, une conscience et une modestie au-dessus de tout éloge. Le nouveau texte a été fixé d'après les collations faites sur seize manuscrits, soit de ceux consultés pour les éditions de dom Ruinart et de dom Bouquet, soit de deux autres dont ils n'avaient pu tirer parti, l'un conservé à la Bibliothèque royale, dont M. Teulet a bien voulu collationner les premiers livres, l'autre, le plus précieux, celui de Cambray, dont la collation, soigneusement surveillée jusqu'ici par M. le docteur Le Glay, aujourd'hui archiviste-général du département du Nord, et connu par plusieurs publications historiques très importantes, sera continuée par M. Le Glay fils, bibliothécaire actuel de Cambray. La comparaison d'autres textes existant à Clermont, à Montpellier et en Belgique, a été aussi offerte au Conseil avec le plus obligeant empressement par MM. Gonod, bibliothécaire de Clermont, et Léon de Chazelles, par M. Renouvier de Montpellier, et par M. le baron de Reiffenberg; mais il a été reconnu que ces textes plus modernes n'offraient pas un intérêt suffisant pour rallentir l'impression par ce nouveau surcroît de besogne.

Quant à la traduction, M. Guadet reconnaît dans sa préface que celle insérée par M. Guizot, dans sa *Collection de Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, la seule dont on puisse tenir compte, ne se recommande pas moins par son exactitude que par son style naturel et facile; il avoue lui avoir souvent été redevable, quoiqu'il se soit aussi parfois écarté du sens adopté par le premier traducteur.

Des notes historiques, concises et judicieuses sont jointes à cette partie de l'ouvrage; les notes philologiques ont été placées au bas du texte. Ce volume est orné d'une vue et d'un plan d'une basilique chrétienne restitués d'après les descriptions de Grégoire de Tours, par M. Albert Lenoir, et expliqués par M. C. Lenormant, qui connaissent si bien l'un et l'autre l'architecture du moyen-âge. Nous renouvellerons ici le vœu que nous exprimions l'an dernier, de voir illustrer encore cette édition par une ou plusieurs cartes géographiques et par des figures de tiers de sol d'or des rois Mérovingiens; MM. Guérard, Guadet et Lenormant pourraient nous rendre ce nouveau service.

Le premier volume de *Grégoire de Tours* comprend la partie la moins curieuse et la moins importante de son Histoire, puisqu'elle s'y arrête à la fin du troisième livre, à l'année 547, et que l'auteur commençait alors à peine à être contemporain des évènemens, tandis

que dans les livres postérieurs il raconte presque toujours les faits dont il a été témoin et souvent acteur.

L'utilité et l'inappréciable valeur de Grégoire de Tours, si justement appelé le père de notre histoire, ont cependant été long-temps méconnues; la barbarie habituelle de son style, et plus encore celle de ses récits, a pu éloigner et dégoûter des lecteurs superficiels d'un historien qui fournit la source la plus féconde de renseignemens sur la première race des conquérans germains dans les Gaules. Deux des écrivains modernes qui ont su comprendre, avec le sentiment le plus profond et le plus délicat du vrai et du beau en histoire, l'aspect dramatique de la période mérovingienne, MM. Augustin Thierry et Fauriel, nous ont montré, l'un et l'autre, quelles ressources infinies Grégoire de Tours offrait pour l'histoire de cette époque, si généralement déclarée aride et confuse. Ils ont prouvé, le premier dans de *Nouvelles lettres* encore inachevées *sur l'Histoire de France* au sixième siècle (1), le second dans le t. II de sa grande et précieuse *Histoire de la Gaule méridionale*, que, si la période des Mérovingiens est en effet difficile à débrouiller, elle abonde en personnages originaux, en évènemens dramatiques, en questions neuves et intéressantes à résoudre sur la diversité de race des conquérans, sur leurs relations avec les Gallo-Romains, sur le partage du territoire conquis entre des chefs de tribus rivales, sur les mœurs de ces chefs, des leudes et du peuple, enfin sur le mélange et la fusion insensible de l'esprit germain et de la civilisation romaine, et que Grégoire de Tours offrait à lui seul plus de renseignemens pour cette période si originale que tous les autres historiens réunis. M. Guizot nous a aussi montré dans ses *Essais sur l'Histoire de France*, quelles lumières cet historien offrait à l'étude des institutions politiques sous la première Race.

« Il faut descendre jusqu'au siècle de Froissart, dit M. Thierry (2), pour trouver un narrateur qui l'égale dans l'art de mettre en scène les personnages et de peindre par le dialogue. Tout ce que la conquête de la Gaule par les Franks avait mis en regard ou en opposition sur le même sol, les races, les classes, les conditions diverses, figure pêle-mêle dans ses récits quelquefois plaisans, souvent tragiques, toujours vrais et animés. C'est comme une galerie mal ordonnée de tableaux et de figures en relief; ce sont de vieux chants nationaux rangés presque au hasard, écourtés, se suivant sans liaison, mais dont une main habile pourrait composer un grand poëme; il y aurait à faire sur Grégoire de Tours, et sur les contemporains, un beau

(1) *Revue des Deux-Mondes*, août et décembre 1833; juillet 1834.

(2) *Dix ans d'Études historiques*, page 379.

travail d'ordre en même temps que de science historique. » Nous ne doutons pas que ce jugement de M. Thierry ne devienne de plus en plus général à mesure qu'on étudiera mieux cette époque, si curieuse, de mélange et de bouleversement de races et d'institutions.

La *Société de l'Histoire de France* aura donc fait un travail utile en publiant avec un texte le plus complet, le plus scrupuleusement revisé sur les manuscrits les plus authentiques, une traduction aussi littérale que possible. Afin de hâter la suite de cette publication, et afin que le second volume au moins puisse paraître dans le cours de cette année, le Conseil a jugé convenable d'adjoindre un second collaborateur à M. Guadet, et elle a choisi M. Taranne, auteur de la traduction, récemment publiée, du poëme d'Abbon sur le siége de Paris par les Normands, travail difficile et non moins intéressant pour la connaissance des évènemens du neuvième siècle que pour l'histoire de certaines altérations de la langue latine, soit plus anciennes, soit propres à cette époque. La publication de ce poëme a fait beaucoup d'honneur à M. Taranne parmi les érudits, et M. Daunou, dans le *Journal des Savans*, en a exprimé l'opinion la plus favorable.

Lettres du cardinal Mazarin à la Reine, à la princesse Palatine, etc., écrites pendant sa retraite hors de France en 1651 et 1652.

Le dernier numéro du *Bulletin* de l'année 1834 contenait quelques lettres de Mazarin à la reine Anne d'Autriche et quelques fragmens de Mémoires du cardinal. Ces pièces inédites parurent offrir assez d'intérêt, par leur piquante nouveauté, pour que le Conseil engageât M. Ravenel, qui venait d'être chargé de diriger la seconde partie du *Bulletin*, de continuer à rechercher, dans le même fonds de la Bibliothèque royale signalé par M. Guérard, et d'où provenaient ces premiers renseignemens, les matériaux propres à jeter un nouveau jour sur cette même époque de la Fronde et du ministère de Mazarin. En effet plusieurs numéros du *Bulletin* de 1835 firent connaître d'autres lettres analogues; enfin M. Ravenel ayant fait copier une collection nombreuse de ces lettres se rapportant toutes à l'exil du cardinal en 1651 et 1652, le Conseil en autorisa l'impression distinctement et en dehors du *Bulletin*, sous la surveillance de M. Monmerqué.

Dans ce volume déposé aujourd'hui sur le bureau, on remarque plusieurs mémoires émanés de Mazarin sur les affaires du temps, ou pour la justification de sa conduite, surtout contre le célèbre coadjuteur, le cardinal de Retz. Minutes de sa correspondance la

plus intime, la plupart écrites de sa main ou de la main de son secrétaire, ces lettres sont principalement adressées à la Reine Anne d'Autriche, à la princesse Palatine, Anne de Gonzague, avec laquelle le cardinal paraissait avoir aussi une très grande intimité et à son confident Barbet.

La plupart de ces lettres sont en partie écrites en chiffres ou en pseudonymes pour les noms propres seulement, physionomie que l'éditeur a soigneusement conservée, et qui en rend la première lecture un peu fatigante; mais quand on est parvenu à surmonter cette petite difficulté, grâce aux patientes et lumineuses interprétations que l'éditeur a pris soin de placer au bas de chaque page, alors on trouve un véritable intérêt à la lecture de ces lettres écrites sous le voile de la plus intime et de la plus secrète amitié; sous l'enveloppe de noms tels que ceux-ci : le *Confident*, le *Patron*, la *Barque*, on reconnait le jeune roi Lous XIV; sous les noms de l'*Incertain*, du *Crédule*, du *Vaillant*, le grand Condé; sous ceux de *Fuyard*, du *Gibet*, on est surpris de reconnaître Turenne, et de même pour d'autres grands personnages du temps, tels que Le Tellier, de Lyonne, le duc de Mercœur, le Coadjuteur, et d'autres non moins célèbres dans les affaires politiques du dix-septième siècle. On finit aussi par se familiariser avec l'habitude de Mazarin, qui, dans une même lettre et souvent dans une même phrase, se désigne lui-même par les noms de la *Mer*, du *Ciel*, de 26, de 46, de *Conorit*, de l'*Ami*, de l'*Homme du Bois*, etc.; la Reine, par ceux de *Zabaot*, de *Séraphin*, de l'*Assiégé*, de 22, de 84, et la princesse Palatine, par les noms de l'*Ange*, de *Gabriel*, etc. Il a fallu que l'éditeur de ce recueil, M. Ravenel, s'identifiât bien intimement avec les personnages célèbres de l'époque, non-seulement pour les reconnaître sous les noms en chiffres dont il avait trouvé la clef, mais pour en reconnaître, moins sûrement il est vrai, plus d'un autre pour lesquels il n'avait pas cette même ressource.

En effet, M. Ravenel avait été préparé à ce travail délicat, dont il s'est acquitté avec bonheur, par l'étude toute spéciale qu'il avait faite des *Carnets* de Mazarin, dont la publication lui a été aussi confiée par M. Guizot, pour la collection de *Documens inédits relatifs à l'Histoire de France.*

Je ne puis vous signaler ici, Messieurs, toutes les lumières nouvelles que ces lettres répandent même après les Mémoires du cardinal de Retz et autres dont la France a été l'objet, sur les intrigues de la cour, de la ville et du parlement, par les jugemens que Mazarin portait des personnages alors le plus haut placés; et sur le mouvement des relations politiques entre le royaume et les Etats voisins. Pendant cette première année du règne de Louis XIV, depuis qu'il

avait été déclaré majeur, on voit en réalité Mazarin, du fond de son exil temporaire, tout diriger, comme le lui reprochaient les partisans des princes. Mais il est une conséquence plus frappante que toutes les autres, et qui ressort d'une foule de passages de ces lettres (pages 30, 32, 237, 292, 336, 339, 349, 467, etc.), je veux parler des relations tendrement affectueuses qui existaient entre le cardinal et la Reine, relations auxquelles les pamphlets et les chansons du temps ne cessaient de faire allusion, mais qui n'avaient jamais été historiquement démontrées.

Est-il en effet possible d'interpréter autrement des lettres où l'on rencontre des passages tels que ceux-ci : « Mon Dieu ! que je serais « heureux, et vous satisfaite, si vous pouviez voir mon cœur ; vous « n'auriez grande peine à tomber d'accord que jamais il n'y a eu « une amitié approchant à celle que j'ai pour vous. . . . » — « Si « mon malheur ne reçoit bientôt quelque remède, je ne réponds « pas d'être sage jusqu'au bout, car cette grande prudence ne s'ac- « corde pas avec une passion telle qu'est la mienne. Mandez-moi, « je vous prie, si je vous reverrai, et quand, car cela ne peut durer « de la sorte. Pour moi, je vous assure que cela sera, quand même « je devrais périr. » (P. 32.)

Et dans une autre (p. 467) : « Tout périra, ou je vous verrai dans « quinze jours. En disant cela, je suis hors de moi ; songez, je vous « prie, à ce qui arrivera quand 26 verra 22.... »

Ailleurs (p. 237) : « Il faut garder le silence et se contenter de vous « dire 46 se meurt pour 22, et il est persuadé que *Seraphin* n'en « doute pas ! » Et page 36 : « Il se meurt pour *Zabaot*... Si 26 avait « le moyen de vous envoyer son cœur, il y verrait des choses qu'il « est impossible d'imaginer. »

On ne peut vraiment lire sans sourire ces tendres déclarations refroidies par la formule du chiffre ; on croit y reconnaître je ne sais quel goût d'intrigue romaine, mélange de passion et de dissimulation politique (1). Mais en même temps on peut y trouver la clef de cet opiniâtre entêtement de la Reine à maintenir au pouvoir un ministre si généralement haï et persécuté. Toutefois le caractère de Mazarin se montre en général sous un jour favorable, dans ces lettres qui n'étaient assurément pas destinées à devenir un des meilleurs élémens de l'opinion de la postérité sur sa vie publique et ses sentimens privés, et qui éclaircit en même temps, d'un jour tout

(1) On a découvert aussi au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Royale une réponse de la Reine à Mazarin, renfermant les mêmes témoignages de tendresse. Il paraît qu'elle doit être insérée dans la nouvelle édition des *Mémoires du cardinal de Retz*, que prépare M. Champollion.

nouveau, plusieurs circonstances importantes des troubles de la Fronde et de la minorité de Louis XIV.

Villehardouin et *Froissart*.

Deux autres publications, dont l'impression a été aussi décidément arrêtée et même commencée sous les auspices de la Société, sont les *Mémoires* de Villehardouin, édités par M. P. Pàris, et la *Chronique* de Froissart, par M. Lacabane. L'étude toute particulière que ces deux membres ont faite, l'un de la littérature, l'autre de l'histoire du moyen-âge, ne peuvent qu'assurer la meilleure exécution possible pour ces deux importans ouvrages. Quelques craintes avaient été exprimées au sujet d'une concurrence inévitable qui doit résulter de la publication récente d'une nouvelle édition de Froissart, par M. Buchon (dans le *Panthéon littéraire*), et d'une édition plus récente encore de Villehardouin par M. Michaud (dans une nouvelle *Collection de Mémoires sur l'histoire de France*). Mais, traitées comme elles paraissent devoir l'être par les deux éditeurs qui ont bien voulu se charger de ce soin pour la Société, les Histoires de Villehardouin et de Froissart n'auront à craindre aucune rivalité. Eclairées par l'examen de nouveaux textes religieusement reproduits, par l'addition de pièces justificatives encore inconnues, par des notes et glossaires différens de ceux jusqu'ici publiés, les deux éditions entreprises sous vos auspices trouveront toujours dans une certaine classe de lecteurs une préférence dont elles seront dignes. D'ailleurs on n'improvise pas une édition de Froissart telle que celle dont M. Lacabane s'occupe depuis plusieurs années avec tant d'instruction, de zèle et de patience, à l'aide de toutes les ressources que lui offre le cabinet des manuscrits (1). Ces deux ouvrages ne seront pas tirés à un si grand nombre d'exemplaires qu'il n'y ait encore l'emploi facile des dernières venues de ces diverses éditions.

Le goût pour l'étude sérieuse et approfondie de notre histoire, qui se rencontre aujourd'hui, non plus avec cet engouement exagéré qui mit tant en vogue le moyen-âge il y a une dixaine d'années et qui devait passer comme tous les enthousiasmes, mais dans une direction plus calme, plus méthodique et peut-être plus rationnelle; ce goût, dis-je, doit faire espérer que le temps n'est pas loin où les meilleurs écrivains de notre histoire ne seront plus considérés comme de précieuses raretés bibliographiques, mais seront multipliés pour

(1) M. de Reiffenberg a bien voulu s'engager aussi à fournir à M. Lacabane des notes et rectifications biographiques et géographiques.

toutes les classes de la société à la manière des classiques anciens ou des chefs-d'œuvre de notre littérature moderne. Un temps viendra où il sera aussi nécessaire de posséder dans sa bibliothèque Grégoire de Tours, Villehardouin, Joinville, Froissart, qu'Horace et Virgile, Racine et Corneille, Voltaire et Rousseau. Ce temps n'est point encore arrivé, mais nous en approchons, et les efforts de la Société de l'histoire de France doivent y contribuer, pour leur part.

Strabon (liv. II). — *Journal de la Ligue.*

Deux publications votées par le Conseil en 1834, celle du liv. II de la *Géographie* de Strabon relatif à la Gaule, édité et traduit par M. Letronne, et celle du *Journal d'un bourgeois de Paris du temps de la Ligue* (1593), par M. Monmerqué, sont loin d'être abandonnées. Les deux savans éditeurs ont même fait espérer que, si l'impression des autres ouvrages actuellement en train se rallentissait, ils s'efforceraient de préparer et de livrer leurs travaux intéressans dans le courant de cette année.

Statistique de Paris en 1291.

Le dernier ouvrage proposé au Conseil qui, à raison de sa nouveauté et de son intérêt tout-à-fait local, en a décidé la publication immédiate, est un *Etat de la ville de Paris dressé en l'année 1291, sous le règne de Philippe-le-Bel.*

Cette statistique de Paris, à la fin du treizième siècle, écrite en français, a été nouvellement acquise par la Bibliothèque royale, elle a paru devoir être doublement intéressante, comme présentant un tableau exact et détaillé des différentes professions et conditions, des patentes, des taxes de toutes natures, du nom des habitans, de la délimitation, de la direction précise des rues, des quartiers et de l'enceinte générale de la ville à cette époque, et comme pouvant servir de terme de comparaison avec le plan de tapisserie exécuté en l'année 1514, et avec quelques autres descriptions de Paris dans des temps intermédiaires.

Sur la présentation de M. Guérard, qui a fait connaître au Conseil l'existence de ce précieux document, le Conseil a agréé pour éditeur un jeune élève très distingué de l'école des Chartes, M. Géraud; et M. Dureau de La Malle, en voulant bien accepter d'être le commissaire responsable de cette édition, a promis de mettre en rapport les anciennes divisions de Paris avec les autres divisions actuelles, et de l'illustrer par des recherches sur la statistique de Pa-

ris au moyen-âge, analogues à celles qu'il a rédigées avec tant de bonheur sur la population de Rome à différentes époques de la République et de l'Empire.

Histoire de Normandie, par Orderic Vital.

Parmi d'autres travaux importans dont la publication a été aussi offerte au Conseil pour l'année 1837 et sur lesquels il n'a point encore été pris de décision définitive, je dois vous signaler, Messieurs, *Orderic Vital*, ce chroniqueur du douzième siècle (1), si recommandable par l'exactitude et la loyauté habituelle de ses récits, par la couleur poétique et locale dont il les a revêtus et qui peut être considéré comme l'une des sources les plus précieuses de l'histoire de Normandie.

En faisant cette proposition au Conseil, en offrant d'être éditeur et en indiquant M. L. Dubois pour traducteur, M. Auguste Le Prévost a rappelé que la seule édition complète qu'on possédât du texte de cet historien, c'est-à-dire celle qui fait partie des *Scriptores Historiæ Normannicæ* de Duchesne, était de la plus grande rareté et d'ailleurs assez défectueuse. Une édition nouvelle en avait été préparée au commencement du dix-huitième siècle par les Bénédictins; M. Le Prévost a eu entre les mains l'exemplaire de l'abbaye de Saint-Ouen, sur lequel leurs corrections étaient indiquées; mais il a, en outre, collationné soigneusement plusieurs autres manuscrits et particulièrement le précieux manuscrit de la Bibliothèque publique d'Alençon, provenant de l'Abbaye de Saint-Evroult et qu'on regarde comme autographe; il ne resterait plus à recueillir que les variantes du manuscrit du Vatican, dans lequel les éditeurs du *Recueil des historiens de France* ont puisé de précieuses leçons pour les fragmens qu'ils en ont publiés.

Une bonne traduction d'Orderic Vital, par M. L. Dubois, a été insérée dans la *Collection de Mémoires relatifs à l'histoire de France*, publiée par M. Guizot; mais elle est sans texte, sans tables et sans indication bien complète sur les nombreuses localités citées dans le récit. M. Le Prévost pense que M. Dubois accepterait avec plaisir le soin de revoir son premier travail et de le publier sous les auspices de la Société.

La connaissance approfondie que M. Le Prévost a de l'histoire de Normandie, l'étude toute spéciale qu'il a faite de la topographie his-

(1) Suivant son propre témoignage; baptisé en l'an 1075, Oderic ou Orderic Vital, moine de Saint-Evroult, vivait encore en l'année 1142. Voir Fabricicius, *Bibl. med. ævi. ed. de Mansi*, tom. V, pag 151.

torique de cette province et de l'archéologie du moyen-âge, démontrent qu'une pareille entreprise ne saurait être confiée à de meilleures mains. Cette considération et l'espérance du succès que cet ouvrage obtiendrait, sans aucun doute, soit en France, soit en Angleterre, auprès des nombreux amateurs des annales normandes, ont porté le Conseil à accueillir très favorablement la proposition de M. Le Prévost et à considérer Orderic Vital comme étant des premiers historiens dont la Société pourrait entreprendre la réimpression. Toutefois rien n'a encore été définitivement décidé, car il s'agit d'un ouvrage en 8 volumes, et l'état actuel des fonds sociaux n'a pas permis de prendre de suite un tel engagement.

Eginhard.

Je dois encore vous signaler, comme pouvant devenir prochainement l'objet d'une publication que le Conseil a envisagée avec intérêt, une édition des OEuvres historiques d'Eginhard. M. Teulet, familiarisé avec la connaissance des anciens textes par ses travaux paléographiques aux Archives du royaume, et par sa participation à plusieurs travaux historiques importans prêts à voir le jour, se chargerait volontiers d'être l'éditeur du texte et de la traduction.

Chroniques de Flandre restituées à Jean Le Bel, par M. Monnin.

Je ne puis omettre de rappeler ici, quoiqu'elle n'ait pas eu de suite, mais parce qu'elle a eu un certain retentissement par la voie des journaux dans le monde adonné aux études historiques du moyen-âge, une proposition qui a été faite au Conseil par M. Monnin, professeur d'histoire fort distingué au collége royal de Lyon.

Vous vous rappelez sans doute, messieurs, que, dans un des cahiers du Bulletin de 1834 (décembre 1834, p. 295), figure une notice intéressante sur un historien du quatorzième siècle très imparfaitement connu, Jean Le Bel, chanoine de Saint-Lambert de Liége, dont Froissart parle comme ayant écrit d'après lui sa Chronique entre les années 1326 et 1356. Cette notice était de M. de Reiffenberg, notre confrère, dont le zèle et l'instruction variée ont été tant de fois mis à la disposition de la Société.

Il était d'un très grand intérêt de découvrir la Chronique jusqu'ici tout à fait inconnue de ce maître, de ce précurseur de Froissart, que Jacques de Hemricourt, son contemporain (1), représente comme

(1) Dans le *Miroir des Nobles de Hasbaye*, écrit vers l'an 1398.

ayant été aussi un magnifique et aimable seigneur, l'ami du fameux Jean de Hainaut, sire de Beaumont et de Chimay, et comme étant fort répandu de son temps avec toute la noblesse et tous les vaillans hommes qu'il se plaisait à accueillir et à traiter splendidement. En échange de son hospitalité généreuse, Jean Le Bel, comme Froissart dans ses voyages, notait les entretiens divers, curieux et instructifs de ses hôtes reconnaissans.

M. Monnin a pensé avec raison que la recherche et la découverte des écrits de cet historien si fort recommandé par M. de Reiffenberg était digne de fixer son attention. Parmi les chroniques anonymes que possède la Bibliothèque royale et qui comprennent à peu près la même période de temps et d'évènemens embrassée par Froissart, il en est une intitulée : *les anciennes Chroniques de Flandre* (n° 8580, in-folio), qu'on paraît avoir négligée, parce qu'ayant été publiée en abrégé par Denis Sauvage (1562, in-folio), on pouvait supposer posséder dans cet abrégé les parties les plus essentielles de l'ouvrage et parce que son titre, commun à plusieurs autres Chroniques, ne semblait pas indiquer de découverte importante.

M. Monnin, après un examen attentif de ce manuscrit, a cru y reconnaître l'œuvre de Jean-le-Bel et il a développé les motifs de son opinion dans une notice manuscrite qui a été présentée de sa part au Conseil. avec la demande que cette Chronique fût publiée sous les auspices de la Société. Ses principaux motifs étaient : 1° que cette Chronique avait donné lieu à de nombreux abrégés également anonymes qui existent encore manuscrits dans les Bibliothèques (à Paris, à Lyon et ailleurs), ce qui ne pouvait avoir eu lieu que pour un ouvrage jouissant d'une certaine réputation, et qu'on ne voyait nul autre nom de pareille valeur cité dans les autres Chroniques du quatorzième siècle; 2° que les Chroniques de Flandre, consacrées presque en entier à l'histoire générale des douzième, treizième et quatorzième siècles (ce dernier réunissant à lui seul plus des deux tiers du manuscrit), offraient en général une identité parfaite avec le texte de Froissart; 3° qu'elle présentait avec plus de détails certains évènemens que Froissart avait dû passer sous silence et dont l'arrangement naturel exclut l'idée d'une compilation dont Froissart aurait fait en partie les frais, et qu'elle omettait au contraire certains autres récits qui ne pouvaient être sortis que de la plume de Froissart, tels que les trois chapitres qu'il consacre aux Écossais et à la première guerre d'Édouard III, chapitres qu'il rédigea d'après les récits recueillis par lui en Écosse, tels encore que la dédicace du Ier livre à madame Philippe de Hainaut et le chapitre de son mariage avec Edouard III.

M. Monnin appuyait ses présomptions sur plusieurs autres argu-

mens de même nature qu'il serait superflu de reproduire ici puisque l'auteur lui-même semble y avoir renoncé.

Je dois dire en effet que l'opinion de plusieurs des membres du Conseil qui se sont le plus occupés de l'histoire des quartorzième et seisième siècles n'était pas favorable à celle de M. Monnin ; et que celui-ci fit témoigner le désir positif qu'il ne fût pas donné suite à sa demande et à la notice qu'il avait communiquée, soit que des recherches postérieures eussent modifié sa première manière de voir, soit qu'il eût été ébraulé par les doutes qui lui avaient été soumis, soit enfin qu'il voulût appuyer sa conviction de preuves plus solides et plus nombreuses.

Chartulaires de Folcuin et d'Aganon.

M. Guérard avait offert au Conseil de publier plus ou moins prochainement pour la Société les deux célèbres Chartulaires manuscrits de *Folcuin* et d'*Aganon*, fort importans l'un et l'autre; celui de Folcuin, écrit vers 960 par un moine de Saint-Bertin, offre un recueil de chartes et le récit d'évènemens principalement relatifs à cette célèbre abbaye, mais au milieu desquels se rencontrent beaucoup de renseignemens d'un intérêt plus général. Les deux copies les plus authentiques et les plus complètes de cet ancien Chartulaire, qu'il ne faut pas confondre avec le grand Chartulaire général de Saint-Bertin en une douzaine de volumes in-folio, dont une copie existe à Saint-Omer et une autre au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale, sont conservées à Saint-Omer et à Boulogne.

Le Chartulaire d'Aganon (évêque), écrit vers la fin du quinzième siècle par Paul, moine de l'abbaye de Saint-Père-en-Vallée de Chartres, est également inédit aux trois quarts. Il contient, au milieu d'un récit d'intérêt local, un grand nombre de chartes précieuses pour la topographie du moyen-âge ; l'original existe dans la Bibliothèque publique de Chartres, sous le titre d'*Aganon vetus* (1).

(1) Voir sur ce précieux manuscrit une description intéressante qui a été publiée par M. Depping (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, IX), et par M. Hérisson, antiquaire distingué de Chartres. Ce chartulaire consiste en deux parties, *Aganon primus*, etc., et *Aganon secundus ;* celle-ci paraît être postérieure d'un siècle à l'autre. Il existe à la Bibliothèque Royale un autre chartulaire fort ancien de Saint-Père de Chartres, connu sous le nom du *Chartulaire d'argent*, et qui paraît être une copie des deux Chartulaires d'*Aganon*. Il a aussi été décrit par M. Depping.

Le Conseil, persuadé que ces deux publications peuvent être d'un grand intérêt pour la connaissance des sources anciennes de notre histoire, les eût sans doute adoptées, s'il n'eût été certain que M. le ministre de l'instruction publique s'empresserait de les insérer, aux frais du gouvernement, dans la grande collection des *Documens inédits;* c'est ce qui a eu lieu, en effet, et ces deux précieux chartulaires feront partie d'un choix d'anciens chartulaires dont la publication a été confiée aux soins de M. Guérard, et dont fera sans doute aussi partie le célèbre Polyptique de Saint-Denis, auquel M. Guérard travaille depuis plusieurs années et qui est presque entièrement imprimé.

Chartulaires de saint Hugues, évêque de Grenoble.

M. Jules Ollivier, juge à Valence, connu par une bonne Histoire de cette ville et par plusieurs Mémoires adressés à la *Société des Antiquaires de France,* a envoyé une notice inédite sur les Chartulaires de saint Hugues, évêque de Grenoble, rédigés à la fin du onzième siècle et au commencement du douzième. M. Ollivier est parvenu à démontrer l'existence de deux de ces Chartulaires également intéressans et renfermant tous deux des titres des dixième, onzième et douzième siècles qui ne se répètent pas tous; et, ce qui est plus heureux encore, il les a retrouvés l'un et l'autre dans les archives de l'évêché de Grenoble où ils sont conservés depuis peu d'années, après avoir été successivement transférés pendant la révolution aux archives de la préfecture et à la cour royale de Grenoble.

Précieux pour l'histoire du Dauphiné dont ils fournissent les documens authentiques les plus anciens, ces chartulaires figureraient dignement, du moins par extraits, dans la collection de chartulaires dont j'ai précédemment parlé; M. le ministre de l'instruction publique, qui a reçu de M. Ollivier la même demande, en a renvoyé l'examen à M. Guérard.

Mémoires d'Eustache Piémond.

M. Ollivier a encore adressé au Conseil une notice sur des Mémoires inédits d'Eustache Piémond, notaire royal de la ville de Saint-Antoine, intitulés : *Mémorial perpètuel de plusieurs choses advenues à cause des guerres civiles de ce royaume de France, et de ce que particulièrement est advenu en Dauphiné et notamment en notre pauvre ville de Saint-Antoine en Piémont,* de 1562 à 1608, intéressant pour les guerres de religion du seizième siècle dans une petite partie de nos provinces méridionales. Ce monument existe à la

Bibliothèque royale, et M. Ollivier se chargerait volontiers d'en être l'éditeur : sa notice a été aussi présentée à M. le ministre de l'instruction publique et insérée dans le *Bulletin*.

Le Conseil a pensé que cette publication d'intérêt local était un peu trop étrangère à l'esprit de ses publications pour qu'elle pût s'en occuper. Elle paraît d'ailleurs devoir entrer tôt ou tard dans la grande collection de *Documens inédits*, publiés par le gouvernement.

Mémoires de Gaches et de Blouin sur les guerres civiles du seizième siècle en Languedoc.

M. Descombelles de la Bourelie, de Gaillac (Tarn), a fait offrir à la Société de mettre à sa disposition, pour les publier, deux Mémoires manuscrits qu'il possède : 1° ceux de Gaches sur les guerres civiles et religieuses du Haut-Languedoc depuis 1559 jusqu'à 1610 ; 2° ceux du chanoine Blouin sur les troubles et massacres survenus dans la ville de Gaillac en 1562 : ces derniers écrits en vers burlesques.

Le Conseil n'a point encore pris de décision à cet égard ; toutefois, il a également renvoyé ces renseignemens à M. le ministre de l'instruction publique, pensant que les Mémoires de Gaches pourraient très bien faire partie d'un volume dans lequel figureraient les Mémoires d'Eustache Piémond ; ces deux manuscrits étant relatifs aux mêmes évènemens et à la même époque de notre histoire en Dauphiné et en Languedoc.

Chronique de Mulhausen.

M. Graf, pasteur à Mulhausen, en annonçant au Conseil, par l'intermédiaire de M. de Golbéry, qu'on avait retrouvé récemment et réintégré dans la Bibliothèque de Mulhausen la Chronique de cette ville par Petri, qui s'étend jusqu'à l'année 1618, demandait que la Société voulût bien contribuer à l'impression de cet ouvrage ; mais le Conseil a pensé qu'une Histoire locale, écrite en allemand et formant un volume in-4° de 1200 pages, ne pouvait en aucune façon rentrer dans le cadre des travaux de la Société, quelque intéressante qu'elle pût être pour l'histoire de cette partie de l'Alsace.

Journal du règne de François Ier.

M. Adhelm Bernier, avantageusement connu déjà par la publication d'un volume de documens inédits particuliers et relatifs à l'histoire du Soissonnais aux quinzième et seizième siècles et par celle du

Journal des Etats de Tours, de Masselin, qui fait partie des premiers ouvrages de la grande Collection publiée aux frais du gouvernement, a présenté au Conseil une notice sur un manuscrit inédit ayant pour titre *Journal du règne de François I*er (du fonds de Dupuy à la Bibliothèque), dont il proposait d'être l'éditeur.

Ce Journal offre en effet des détails fort curieux sur l'état de la France et de la ville de Paris, surtout pendant la captivité de François Ier, puisqu'il s'étend depuis 1515 jusqu'en 1536. Il paraît avoir été écrit par un échevin de Paris, contemporain des évènemens qu'il raconte et notant tous les faits, grands et petits, dont la capitale était le théâtre; fêtes et cérémonies religieuses, délibérations municipales, défenses rendues contre des chansons ou pamphlets politiques, émeutes populaires, exécutions de justice, etc. Ce Journal présente un tableau assez détaillé du mouvement de la capitale au commencement du seizième siècle, et des renseignemens piquans sur la cour dissolue de François Ier.

Mais la proposition de le publier ayant été également adressée à M. le ministre de l'instruction publique, plus à même que la Société d'en faire les frais, le Conseil n'avait plus qu'à encourager M. Bernier dans les intéressantes recherches auxquelles cette publication pourra le conduire.

Documens originaux communiqués à la Société et publiés, pour la plupart, dans le Bulletin.

A ces ouvrages importans proposés au Conseil et déjà adoptés en partie, il est convenable d'ajouter les communications qui lui ont été faites, depuis notre dernière assemblée, de pièces originales, fugitives, qui, malgré leur brièveté, peuvent souvent jeter un grand jour sur l'histoire, ou de fragmens de grands recueils, les uns déjà insérés dans le Bulletin, les autres destinés à l'être si la publication en eût été continuée.

Je vous rappellerai d'abord, Messieurs, suivant leur ordre chronologique, celles de ces pièces qui ont figuré dans le Bulletin (tom. 2 de la 2e partie pour 1835), par les bons soins de M. Ravenel.

M. Chabaille, éditeur du *Supplément au roman du Renart* et de plusieurs autres publications intéressantes sur l'ancienne littérature du moyen-âge, a communiqué une satire en vers du commencement du treizième siècle, intitulée *dou Pape, dou Roi et des monnaies*, à laquelle il a joint une traduction (1).

(1) *Bulletin*, deuxième partie, t. II, p. 221. Bibliothèque Royale, fonds de N. D. de Paris, n° 74 bis.

Ce dit ou satire paraît avoir été composé à l'occasion d'une altération des monnaies, ordonnée par Philippe-le-Bel dans des momens d'embarras financier, mesure qui lui fit donner le surnom de *faux-monnayeur*. Le pape dont il s'agit dans cette petite pièce est Clément V, qui s'attira une partie de l'animadversion publique en accordant en 1305 à Philippe-le-Bel une bulle d'absolution relative seulement, il est vrai, à l'enlèvement des biens de l'Eglise pour les dépenses de l'Etat.

M. Thomassy, ancien élève de l'école des Chartes, a communiqué une *Lettre du maréchal d'Odencham aux communes du Languedoc, assemblées à Toulouse*. Cette lettre, écrite vers l'année 1357, a pour but de demander que les communes du Languedoc veuillent bien l'aider à payer la rançon exigée par les Anglais et les Gascons qui l'avaient fait prisonnier (1).

On doit à M. Berbrugger, élève de l'école des Chartes, aujourd'hui bibliothécaire de la ville d'Alger, des lettres de rémission accordées en 1424 à Enguerrand de Monstrelet par le roi d'Angleterre Henri VI (2). Ces lettres fournissent des détails précieux sur la vie privée de Monstrelet qui était peu connue. Elles le montrent à l'époque où il était capitaine du château de Frenauch, dans le comté de Saint-Pol, comme s'étant exposé à des peines graves par suite d'une attaque et d'un vol de 4 à 5 écus d'or contre un sieur Jean Levavasseur, du parti des Armagnacs. Il paraîtrait avoir été excité à ce guet-apens par un certain Colinet, beau-frère de Levavasseur, plutôt par suite de quelque inimitié personnelle que par esprit de parti. Le roi lui fait grâce de toute peine, amende et confiscation, attendu, est-il dit, « les « bons et agréables services faits à nous et à notre cousin de Bour- « gogne en nos guerres et autrement; » ce qui achève de montrer l'esprit d'après lequel cet historien a dû écrire sa chronique.

A l'occasion de cette notice, M. Dusevel nous a adressé des renseignemens sur ce Jean Levavasseur détroussé par Monstrelet et qu'il a reconnu être un gentilhomme d'Abbeville dont le tombeau existe encore dans la belle église de Saint-Wulfran de la même ville (3).

C'est aussi à M. Dusevel que nous avons dû la connaissance d'un fragment historique sur *la surprise d'Arras* par les Bourguignons en 1492 (4).

Charles VIII ayant épousé Anne de Bretagne, quoique fiancé à Marguerite d'Autriche, l'archiduc Maximilien, furieux de l'affront

(1) *Bulletin*, *idem*, pag. 111. — (2) *Idem*, *idem*, pag. 132.
(3) *Bulletin*, première partie, t. II, p. 226.
(4) *Bulletin*, deuxième partie, t. II, p. 228.

fait à sa fille, déclara aussitôt la guerre à la France; alors quelques habitans d'Arras projetèrent de rentrer sous la domination des Autrichiens. C'est le récit de ce complot intéressant par des détails de mœurs et par sa couleur locale qui a été communiqué par M. Dusevel. Il l'a extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque publique d'Amiens, riche en faits curieux sur les guerres du quinzième siècle et intitulé : *Auchunes choses mémorables advenues en ce pays d'Arthois*. L'auteur, Antoine Taverne, grand-prieur de l'abbaye de Saint-Wast d'Arras, a laissé un autre ouvrage publié en 1651 (in-12) sous le titre de *Journal de la paix d'Arras faite entre Charles VII et Philippe-le-Bon*, etc., etc.

Un factum du sieur de Gaucourt, contre Louis d'Estouteville (1), contient des renseignemens curieux sur la bataille d'Azincourt et sur les relations des Anglais et des Français pendant l'occupation de la France au commencement du quinzième siècle. Ce mémoire paraît avoir été écrit en l'année 1427.

On voit figurer dans ce même volume (2) des lettres fort touchantes relatives au meurtre du sieur de la Bastie, ambassadeur du roi de France en Ecosse, et auquel Jean Stuart, régent d'Ecosse pendant la minorité du jeune roi Jacques V, ayant été obligé de se retirer en France, avait confié la garde des frontières. Cet assassinat avait été commis en 1517 par les partisans du lord Hormm et de la reine-mère Marguerite.

M. Ravenel a aussi publié en son entier (3), d'après les manuscrits de Dupuy, n° 581, le testament de Guillaumé Budé (1535) dont M. Peignot n'avait inséré qu'une partie dans son *Choix de Testamens remarquables*.

Deux lettres de Jeanne d'Albret au roi de Navarre, son fils (Henri IV), et au sieur de Beauvais, relatives l'une et l'autre au mariage de ce prince (1572), et remarquable par le tableau tout franc et très peu flatté que Jeanne fait de la cour et du palais de Blois, ont été aussi empruntées par M. Ravenel aux manuscrits de Dupuy, n° 658 (4).

Une lettre missive envoyée par M. de Bellièvre, depuis chancelier de France, à Nogaret de la Valette, créé duc d'Epernon par Henri III dont il fut l'un des infames favoris (5), a pour objet de calmer l'irritation que ce seigneur éprouvait du refus qu'Henri IV lui avait fait du gouvernement de Provence. C'est un véritable plaidoyer sur les devoirs

(1) *Bulletin*, deuxième partie, t. II, p. 259. — (2) *Idem*, *idem*, p. 232. — (3) *Idem*, *idem*, p. 225.

(4) *Bulletin*, deuxième partie, t. II, p. 165. — (5) *Idem*, *idem*, p. 267.

des sujets envers le souverain. L'époque à laquelle il fut écrit (1595), où le pouvoir d'Henri IV n'était pas encore parfaitement consolidé, offre de l'intérêt pour l'histoire des relations entre les gouverneurs des grandes provinces et le pouvoir royal dont ils cherchaient à se maintenir en quelque sorte indépendans, et contre lesquels Richelieu eut encore à déployer toute son énergie.

Une autre pièce de la même époque (1599), publiée aussi dans le Bulletin (1), est une lettre fort curieuse écrite par Henri IV au maréchal de Biron, gouverneur de Bourgogne, dans laquelle il se justifie des bruits publics qui l'accusaient d'avoir fait tuer quantité d'enfans pour en tirer du sang et faire servir à quelque indisposition de son neveu le prince de Condé. Henri IV attribue la cause de ce faux bruit, dont il dit ignorer la source, à ce qu'un certain Guy, distillateur, fréquentant la maison du sieur marquis de Pizani, qui avait la conduite de son neveu, chargeait quelquefois des barbiers et chirurgiens de Paris de lui procurer du sang humain pour s'en servir, disoit-il, à quelques distillations ès-quelles il était expert. Suivant le récit de M. de Lacretelle (*Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*), Louis XV paraît avoir été exposé à d'aussi odieux soupçons.

Une *Lettre du Cardinal de Richelieu au duc d'Orléans* (2) exprime la satisfaction qu'éprouve ce grand ministre de l'honneur que ce prince a bien voulu faire à sa nièce en l'appelant auprès de lui, « incertain, dit Richelieu, si c'est parce que vous croyez qu'elle « puisse devenir telle que vous avez jusqu'ici témoigné désirer les « dames, ou parce que vous commencez à faire cas des femmes « de bien. » M. Ravenel, qui a publié cette lettre d'après l'original autographe sans date, la rapporte à l'année 1625, pensant qu'elle est postérieure à l'avénement de Richelieu à la direction du royaume, et sans nul doute antérieure au mariage de Gaston avec mademoiselle de Montpensier.

Sous le titre du *Parlement de Paris dénoncé au cardinal de Richelieu par le sieur de Laffemas*, en 1626, la seconde partie du Bulletin (3) contient la lettre en effet la plus violente contre le parlement. Isaac de Laffemas, fils d'un tailleur de Paris, devenu lieutenant civil, avait dû son avancement dans la magistrature, moins à son mérite qu'à son dévouement inaltérable aux ordres souvent rigoureux de Richelieu; c'est de lui que Tallemant des Reaux (IV, 31) rapporte que, quand il voyait une belle journée, il disait : « Ah! qu'il ferait beau pendre aujourd'hui! »

(1) *Bulletin*, deuxième partie, t. II, p. 161. — (2) *Idem*, *idem*, p. 257. — (3) *Idem*, *idem*, p. 159.

M. Crapelet a fourni, de sa collection d'autographes, au Bulletin, une lettre originale curieuse du père du duc de La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*. Cette lettre, adressée, à la date de 1642, à l'ambassadeur français en Angleterre, montre comment le prince de Marsillac, l'auteur des *Maximes*, occupait les loisirs qu'il devait à la haine de Richelieu, c'est-à-dire en envoyant à Londres du vin qu'il échangeait contre des chiens et des chevaux. C'est pour ce petit commerce qu'on sollicite la protection de l'ambassadeur. M. Crapelet avait aussi offert, pour le Bulletin, une série de lettres de Louis XIII qu'il possède (1).

Les documens originaux les plus importans insérés dans le Bulletin de 1835, ceux à l'examen desquels M. Ravenel a mis un soin et une attention tout particuliers, sont relatifs au ministère de Mazarin, et s'étendent depuis 1632 jusqu'en 1660; ils forment plus de la moitié de la seconde partie du Bulletin. La plupart d'entre eux font partie d'un fonds encore inexploré du cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale; M. Guérard voulut bien nous le signaler en 1834 comme pouvant fournir au Bulletin une foule de documens précieux pour l'histoire du dix-septième siècle; je commençai à en extraire quelques liasses pour le Bulletin de cette année. Depuis, M. Ravenel a continué cet examen, et M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, pensant avec raison qu'une grande partie de ces pièces étaient susceptibles d'entrer dans la grande collection entreprise sous ses auspices et sous sa direction, chargea M. Ravenel d'examiner et de choisir celles d'entre elles qui pourraient se joindre à la publication des *Carnets de Mazarin*.

Quelques-unes des pièces qui ont figuré dans le Bulletin de 1835 ont dû être reproduites dans le volume postérieurement édité par M. Ravenel, comme se rattachant intimement à l'époque de l'exil du cardinal (1651), et particulièrement un Mémoire justificatif de sa conduite, adressé à la reine, et qui est du plus grand intérêt (2); mais parmi les pièces non reproduites, et qui toutes ont du prix pour l'histoire du dix-septième siècle, on remarque un Mémoire (3) d'un auteur anonyme que l'auteur du *Journal du cardinal de Richelieu*, qui en a publié une très petite partie, a cru être Mazarin lui-même, mais qui du moins avait toute sa confiance. Ce Mémoire des plus singuliers est un tissu de dénonciations et d'avertissemens d'attentats tramés contre les jours de Mazarin, et quelquefois aussi du jeune roi et de la reine Anne, surtout par la haine des Espagnols. Tant de particularités, tant de noms sont cités à l'appui de ces projets si-

(1) *Bulletin*, deuxième partie, t. II, p. 258. — (2) *Idem*, *idem*, p. 1 à 22. — (3) *Idem*, *idem*, p. 82 à 108.

nistres; on y signale tant de chapelets magiques, d'armes et de breuvages enchantés ou empoisonnés, de machines infernales, d'assemblées de devins complotant et prédisant la mort du cardinal, de propos de toutes sortes tenus par des gens de toutes conditions, le guettant à toute heure, qu'il serait vraiment merveilleux qu'un seul de ces projets n'eût pas réussi si l'on n'avait de bonnes raisons de reconnaître que la politique astucieuse de Mazarin, aussi bien que celle de Richelieu, supposa l'existence de plus d'un complot sans autre réalité que les conséquences qu'ils en voulaient tirer l'un et l'autre, soit en politique soit dans des intérêts privés.

C'est à un de ces complots imaginaires, non plus contre la vie du roi ou de son premier ministre, mais contre l'ordre et la tranquillité de l'Etat, qu'il faut peut-être attribuer les mouvemens séditieux de la noblesse de Normandie en 1659. Le Bulletin contient, à ce sujet (1), deux lettres fort curieuses, l'une de l'agent instigateur, l'autre de Mazarin à Colbert, qui démontre que cet agent (le comte de S.-A.) était aux ordres du roi et du premier ministre.

On remarque encore parmi les pièces du ministère de Mazarin, l'*Analyse de la correspondance de Mazarin, relative à l'affaire du duché de Bouillon* en 1642 (2). Cette analyse et plusieurs lettres originales qui les accompagnent étaient entièrement écrites de la main même de Mazarin, ainsi que le plus grand nombre de lettres et pièces de cette même période. On doit aussi distinguer dix-huit *Lettres écrites par Mazarin à l'abbé Fouquet* (3) depuis 1651 jusqu'en 1659, et qui contiennent une foule de faits curieux sur les affaires du royaume et sur l'administration du cardinal après son exil.

On voit encore figurer plusieurs lettres et pièces concernant la tentative d'assassinat dirigée contre le prince de Condé en 1653 par un sieur Lebrun, qui obstinément déclarait être l'agent du cardinal; celui-ci repoussa avec indignation l'accusation intentée à ce sujet contre lui par le prince de Condé.

Dans le même recueil figurent, sous le titre de *Correspondances, traités, négociations et accommodemens des principaux amis du cardinal de Retz avec Mazarin* (1650-1655) (4), plusieurs pièces importantes extraites des volumes 9355 et 9358 des manuscrits du fonds de Bethune de la Bibliothèque royale; ces pièces, propres à servir d'éclaircissemens et de pièces justificatives aux Mémoires du cardinal de Retz, peuvent, suivant la remarque de M. Ravenel, justifier le duc de Noirmoutiers des inculpations du Coadjuteur, et

(1) *Bulletin*, deuxième partie, t. II, p. 123. — (2) *Idem*, *idem*, p. 34. — (3) *Idem*, *idem*, p. 45-76. — (4) *Idem*, *Idem*, p. 177-220.

prouver que dans toutes ces négociations il se conduisit avec loyauté, n'hésitant pas à offrir pour la rançon de son ami le sacrifice des places dont il avait le commandement.

A la même époque et aux mêmes évènemens, mais surtout aux troubles de la Fronde et à l'alliance de ce parti avec celui des princes contre Mazarin, se rapporte un appendice aux *Mémoires du cardinal de Retz*, qui existait manuscrit à la Bibliothèque de l'Arsenal, et qui correspondait aux années 1649, 1651 et 1660 (1).

Nous avons publié, dans le Bulletin de 1834, plusieurs lettres propres à jeter quelque jour sur les commencemens de la fortune politique de Colbert, comme agent soumis et d'abord fort obscur de Mazarin, qui avait reconnu en lui les qualités et les talens qui devaient en faire plus tard un si grand ministre. M. Ravenel a inséré, dans le Bulletin de 1835 (2), quelques autres lettres de Colbert écrites en 1650, qui complètent l'histoire de Colbert à cette époque obscure de sa carrière politique, et qui, comparées à une autre lettre émanée aussi de lui à la date de 1660, ne sont pas propres à inspirer une grande estime pour le caractère de Colbert.

On voit, dans la première de ces lettres, Colbert raconter au ministre Le Tellier, dont les rapports avec Mazarin étaient alors pour le moins extrêmement froids, le détail de ses plus intimes relations avec le cardinal, son protecteur. Dans la seconde lettre (juin 1650) adressée au même, Colbert dit en toutes lettres, en parlant de Mazarin, « qu'il ne peut supporter plus long-temps *les rebuffades et mauvais traitemens d'un homme pour lequel il n'a aucune estime...*; » mais ce n'est plus le même langage qu'il tient dans une lettre postérieure de dix années (avril 1660). Mazarin venait d'accorder l'évêché de Luçon au frère de Colbert; aussi Colbert, qui le supplie très humblement, et par beaucoup de raisons très longuement développées, d'ajouter à cet évêché une pension, lui proteste-t-il « *une éternelle reconnaissance accompagnée d'un amour et zèle très ardent pour sa gloire et d'un abandonnement entier en tout ce qui concernera ses intérêts et ceux de sa maison*; reconnaissant *qu'il ne pourra jamais rien faire qui mérite la moindre marque de ses bontés dont il reçoit tous les jours des effets qui surpassent infiniment toutes ses espérances*: le suppliant *d'avoir encore cette bonté de souffrir ses défauts et d'y compâtir*; et enfin en appelant *de sa bonté à sa bonté même de la résolution de charger cet évêché d'une pension.... Votre Eminence*, dit Colbert en terminant, *a fait jusqu'à présent ma fortune et celle de toute ma famille; quand elle en de-*

(1) *Bulletin*, deuxième partie, t. II, p. 142. — (2) *Idem*, *idem*, p. 120.

meurerait là, nous ne pouvons jamais porter nos services ni notre reconnaissance à l'égal de ses bienfaits. »

Le rapprochement de ces deux lettres ne fait certes pas honneur au caractère de Colbert, et j'en ai vu beaucoup d'autres écrites de 1650 à 1660 qui dénotent aussi une soumission aveugle et tout-à-fait servile au cardinal, tandis qu'il paraissait à l'extérieur en supporter péniblement l'utile et toute puissante protection.

Il faut sans doute distinguer dans le caractère et dans la vie de Colbert, comme il le faut faire pour tant d'autres hommes illustres, plusieurs époques et plusieurs hommes variables suivant les évènemens et suivant leur situation; cette remarque ne doit diminuer en rien la valeur des éminens services que le ministère de Colbert rendit à la France. Quoi qu'il en soit, l'examen attentif de ce fonds précieux de manuscrits, dont il a précédemment été question, devra jeter un grand jour sur les dernières années de Mazarin, les premiers temps de la puissance de Colbert et la minorité de Louis XIV.

Il me reste, pour finir le résumé des documens originaux insérés au *Bulletin* de 1835, à vous signaler, messieurs, quatre documens plus modernes, mais intéressans à différens titres.

L'un d'eux (1), extrait de la collection d'autographes de M. Monmerqué, offre des renseignemens nouveaux et plusieurs pièces originales concernant la détention de Marmontel et de l'abbé Morellet à la Bastille; elles complètent ce que M. Delort en a déjà dit dans son *Histoire de la détention des philosophes et gens de lettres à la Bastille* (t. II, p. 289).

On sait que Marmontel fut embastillé parce qu'il avait lu chez madame Geoffrin, en 1759, et passait pour avoir composé une satire très mordante contre le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre du roi; et Morellet pour avoir composé une brochure sanglante sous le titre de : *Préface de la Comédie des* PHILOSOPHES, de Palissot; les pièces originales relatives à ces deux arrestations sont propres à servir à l'histoire de la liberté de la presse et de la liberté individuelle pendant le dix-huitième siècle.

M. Lacabane a communiqué un *Mémoire intéressant sur l'état civil, militaire et financier de la Corse* (2) vers le milieu du dix-huitième siècle. Il attribue ce Mémoire, conservé à la Bibliothèque royale dans les cartons de l'ordre du Saint-Esprit, au marquis des Lacs d'Archambal, colonel du régiment de Rouergue, qui prit une part active à la conquête de la Corse en 1768 et 1769, sous le commandement du comte de Vaux. On y trouve des

(1) *Bulletin*, deuxième partie, t. II, p. 344. — (2) *Idem*, *idem*, p. 241.

détails inconnus sur l'histoire de Pascal Paoli, ce chef corse si célèbre dans les annales de ce pays, sur son administration et les forces militaires très médiocres dont il pouvait disposer.

M. Monmerqué a encore communiqué pour le *Bulletin* (1) une série de lettres assez nombreuses, relative à un projet de médiation de la Russie entre la France et l'Angleterre à l'occasion de l'indépendance américaine (1780-1782). Cette correspondance originale de l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, M. de Vérac, avec le comte de Vergennes, alors ministre des relations extérieures, a été sauvée de la destruction par M. Monmerqué. Quoique sortant un peu du cadre habituel des travaux de la Société à cause de leur date récente et de leurs rapports moins directs avec notre histoire, cependant ces lettres présentent d'importantes révélations sur les vastes projets de Catherine et sur la situation, à la fin du dernier siècle, d'une puissance qui semble de plus en plus vouloir réaliser les rêves ambitieux de cette grande princesse.

Enfin, la dernière pièce que nous ayons à rappeler à votre attention, Messieurs, parmi celles du recueil de Documens originaux publiés dans le *Bulletin* de l'année 1855, est une *Notice nécrologique sur dom Le Noir*, par son confrère *dom Poirier* (2). Vous savez que dom Le Noir, après avoir consacré près de quarante ans à la recherche et à la copie de titres originaux concernant l'histoire de Normandie, est mort sans en avoir rien publié qu'un *Mémoire relatif au projet d'une Histoire générale de cette province*, et un petit ouvrage pour servir à l'histoire des anciens états provinciaux de Normandie. Les copies de ces titres, au nombre de plus de cent mille, suivant l'assertion de dom Poirier lui-même, la plupart recueillies dans le dépouillement de la chambre des comptes de cette province, dont les titres existaient dès lors à Paris, ne sont point perdues ; elles ont traversé la révolution, l'empire et la restauration sous la sauve-garde du savant abbé de La Rue, qui en avait reçu la jouissance viagère de son ami M. de Mathan, possesseur actuel de ce trésor. Il est resté jusqu'ici entièrement inconnu et inabordable aux amis les plus zélés et les plus éclairés de l'Histoire de Normandie, et il serait bien désirable que, soit par la générosité éclairée de M. de Mathan, soit par un sacrifice de l'administration supérieure, cette précieuse collection pût entrer enfin dans le domaine public. « Dom Lenoir, dit son biographe, fut le dernier religieux de la con« grégation de Saint-Maur, enterré à Saint-Germain-des-Prés « lorsqu'il subsistait encore une ombre de communauté (mars 1792). « Au mois de mai suivant, cette communauté a été entièrement dis-

(1) *Bulletin*, deuxième partie, t. II, p. 275-343. — (2) *Idem*, *idem*, p. 253, extrait du *Nécrologe* manuscrit, de Saint-Germain-des-Prés.

« soute, les uns ayant pris le parti de vivre hors du cloître, les autres « s'étant retirés dans l'Abbaye de Saint-Denis, que le département « avait assignée pour ceux qui voudraient vivre en communauté. « Ainsi a fini la société religieuse établie par le roi Childebert, fils « de Clovis, et par Saint-Germain, évêque de Paris, après avoir « subsisté sans interruption l'espace d'environ 1250 années. *Rien « de stable sous le soleil.* » Cette sorte d'oraison funèbre de la corporation religieuse la plus éclairée, la plus célèbre, de celle qui a le plus fait pour les études historiques, prononcée, par l'un de ses derniers membres, sur la tombe d'un de ses plus savans confrères, au milieu des grandes tempêtes politiques qui agitaient alors la France, me paraît avoir quelque chose de touchant et de grave qui n'est pas indigne de l'histoire littéraire.

Pièces historiques originales communiquées ou indiquées au Conseil, et non publiées dans le Bulletin.

Outre ces documens livrés à la publicité, le conseil a encore reçu communication de plusieurs autres qui n'ont pu trouver place dans le *Bulletin*, tels sont ceux adressés par M. Nicart, jeune Français fort instruit et fort zélé, passagèrement attaché à notre Bibliothèque royale, et qui, en ce moment, visite et étudie les Bibliothèques publiques de l'Allemagne, après avoir soigneusement visité celles de la Suisse, dans le but d'en rédiger une description comparative, et surtout de constater leurs raretés bibliographiques et leurs plus curieux manuscrits. Les Bibliothèques de Bâle, de Berne, de Munich, de Francfort, ont successivement attiré son attention, et il a bien voulu nous communiquer une partie des faits nouveaux, relatifs à l'Histoire de France, qu'il y a rencontrés.

De Berne, M. Nicart nous a adressé plusieurs extraits de manuscrits historiques, la plupart signalés, il est vrai, par Sinner, dans son excellent Catalogue; mais il a toujours eu soin de chercher à compléter les indications de ce savant bibliographe, au lieu de se borner à les reproduire; c'est ainsi que pour faire juger comparativement de l'importance d'un texte manuscrit de Froissart, très beau et très complet, possédé par cette Bibliothèque, il nous a adressé la copie du passage relatif à la bataille de Crécy. Les variantes, comparées avec les anciens textes imprimés, paraissent en effet assez importantes. M Dacier doit en avoir eu connaissance, et en avoir tiré parti pour l'édition qu'il avait préparée; il paraît en être de même du beau manuscrit de ce même historien, conservé à Breslaw, et dont M. Nicart avait offert de collationner le texte pour l'édition que prépare

M. Lacabane. M. Nicart nous a fait aussi savoir qu'à la même Bibliothèque de Berne il existe un exemplaire de Froissart, de l'édition de Lyon, de 1559, 1561, surchargé de notes de la main du célèbre Bongars. La version manuscrite dont il se servait offre le plus souvent une analogie frappante avec le manuscrit de Berne.

Un autre fragment, adressé de Berne par M. Nicart, a été extrait d'un grand recueil français, manuscrit du quinzième siècle, intitulé *la Fleur des Histoires*, dont la Bibliothèque de cette ville ne possède que les tomes 3 et 4, deux énormes volumes d'extraits traduits des Chroniques antérieures de Sigebert, Guillaume de Nangis, etc., etc.; de passages traduits aussi de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*, des *Vies des saints*, des moralités, des dissertations géographiques, des fragmens d'histoire d'Orient, etc., etc.; c'est une sorte de *florilége historique* dont il paraît exister plusieurs copies dans d'autres grandes bibliothèques, et particulièrement à la Bibliothèque royale, du moins sous le même titre. Les fragmens que M. Nicart a adressés de *la Fleur des Histoires*, de la Bibliothèque de Berne, consistent surtout en un *Récit* très long *de la vie de Gérard de Roussillon et de madame Berthe, sa femme, fille de Pépin, roi d'Aquitaine.*

Malheureusement ce long extrait ne paraît avoir aucune valeur historique, car il ne reproduit, en grande partie, que des évènemens romanesques, introduits dans les épopées du moyen-âge. Sous ce rapport, toutefois, il ne serait pas sans intérêt de comparer ces récits en prose aux poëmes français des douzième et treizième siècles, qui paraissent en être la source. Si le récit relatif à Gérard de Roussillon présente en effet quelque intérêt, sous le point de vue historique ou littéraire, on peut maintenant à Paris le publier intégralement, les sommaires en ayant été tous donnés dans le catalogue de Sinner, et M. Nicart ayant rempli les lacunes laissées dans ce dernier ouvrage. Sinner avait déjà publié quelques fragmens de ce récit, M. Nicart a repris la narration au point où celui-ci l'avait laissée.

Dans ce même recueil M. Nicart a signalé plusieurs contes moraux (aussi en prose) qui terminent le troisième volume, et il a adressé la copie de l'un d'eux intitulé *Exemple d'un roy de Sicile qui voult corriger le* Magnificat, *dont il fut très bien pugni.*

M. Nicart a encore envoyé la copie de plusieurs pièces historiques en vers français, extraites du manuscrit no 205 (*Sinner*, III, 412), telles qu'un très court fragment d'un *Poëme* de Christine de Pisan *à l'honneur de la Pucelle d'Orléans* (ce chant renferme cinquante-quatre strophes de huit vers chacune, mais le manuscrit est d'une lecture très difficile); la chanson de *la paix nouvellement faite entre le roi Charles et le duc de Bourgogne en 1435 ou 36*; d'autres vers touchant le même évènement; la plus grande partie d'une pièce de

vers beaucoup plus curieuse, sous forme de dialogue, dont les principaux personnages sont *l'Église*, *la France*, *le Concile*, *la Réformation*, *l'Hérésie*. Cette pièce, très remarquable par une grande liberté de pensées et d'expressions, paraît être de la fin du quinzième ou du commencement du seizième siècle, et offre un tableau fidèle des querelles religieuses de la réforme.

M. Nicard a signalé plusieurs autres recueils de poésies françaises du moyen âge, plus anciennes et plus importantes que celles-ci, telles que les romans du *Saint-Graal* et des *Sept Sages* (n° 354); le roman de *Garin le Loherain*, récemment publié avec tant de soin par M. P. Paris; celui de *Parceval le Gallois*, etc., etc. Mais ces précieux manuscrits ont été longuement décrits par Sinner, et d'ailleurs Sainte-Palaye, qui les a eus long-temps à sa disposition, doit en avoir fait prendre des copies, conservées sans doute au Département des manuscrits de la Bibliothèque royale.

La Bibliothèque de Berne possède d'autres manuscrits qui auraient peut-être pour l'histoire, et pour l'histoire littéraire du seizième siècle, un plus grand intérêt : ce sont des collections de lettres autographes et apographes des plus célèbres réformistes de l'époque, et même d'illustres Français, qui, forcés de fuir les persécutions de leur patrie, trouvaient en Suisse et en Allemagne un refuge assuré. C'est ainsi que des masses de documens importans, relatifs à la France, se trouvèrent alors dispersés dans ces pays, où ils furent acquis, après la mort de leurs premiers possesseurs, par les gouvernemens étrangers, et déposés la plupart dans des bibliothèques publiques qui les conservent encore aujourd'hui.

M. Nicard a signalé une collection assez considérable (n° 450, in-4°. *Sinner,* III, 221) de lettres de Calvin, d'Érasme, de P. Daniel, de Cujas, de Lambin, de Michel L'Hospital, de Mélanchton, etc. Plusieurs de ces lettres sont des copies fidèles, mais celles de Calvin paraissent être originales, elles sont presque indéchiffrables. Celui qui voudra faire sur ce fougueux réformateur un travail analogue au bel ouvrage que vient de publier M. Michelet sur Luther, devra passer plusieurs mois en Suisse, car il n'y a pas une des villes de ce pays qui ne renferme un grand nombre de ses lettres, qu'il serait intéressant de réunir et de publier, en les accompagnant de notes nécessaires à leur intelligence. Ce travail mériterait sans doute l'attention du Comité historique fondé par M. Guizot au ministère de l'instruction publique.

On remarque aussi, dans la Bibliothèque de Berne, plusieurs collections de lettres, soit de Bongars, soit adressées à ce savant distingué, dont les travaux sont disséminés dans toutes les bibliothèques de l'Europe; les unes ont été publiées, le plus grand

nombre est encore inédit. Le recueil le plus curieux de ces lettres (n° 141, in-8°. *Sinner*, III, 180) renferme des lettres de Henri IV, de l'amiral Coligny, de Charles de Lorraine, de Cujas, de Scaliger, de Budée; M. Nicard a adressé la copie de deux ou trois de ces lettres seulement, le temps lui ayant manqué pour en transcrire un plus grand nombre.

La Bibliothèque de Berne est une des plus riches de l'Europe en manuscrits historiques et littéraires. Elle est une des mieux décrites par l'excellent Catalogue de Sinner. Ce serait peut-être l'une de celles où le gouvernement français pourrait ordonner un jour le plus sûrement des copies de matériaux concernant notre histoire politique et littéraire.

Dans la Bibliothèque de Bâle, M. Nicard nous a indiqué plusieurs recueils de lettres analogues à celles dont il vient d'être question.

La Bibliothèque de Munich a aussi été pour lui l'objet d'un examen attentif; mais le catalogue méthodique des nombreux manuscrits de cette célèbre bibliothèque n'étant encore dressé qu'en partie, les recherches de M. Nicard n'ont pas été aussi faciles qu'à Berne. Toutefois, il y a copié, et nous a adressé un très long fragment du poëme du *Brut*, de Robert Wace, extrait d'un manuscrit assez complet qu'il serait sans doute utile de collationner avec ceux de France et d'Angleterre. Le Conseil a mis ce fragment à la disposition de l'un de nos confrères, M. Leroux de Lincy, qui prépare une édition complète de ce poëme à la fois historique et fabuleux du plus célèbre des trouvères normands.

Nous devons encore à M. Nicard la copie faite à Munich de quelques lettres du dix-septième siècle, écrites en italien, et adressées de Paris, en 1649, à plusieurs grands personnages d'Italie, qu'elles tiennent au courant des troubles de la Fronde. Ces lettres paraissent émanées de Mazarin. M. Nicard a bien voulu nous adresser une liste incomplète des principaux manuscrits de cette bibliothèque, relatifs à la France, ou écrits en français et en italien. Parmi les premiers, on remarque un récit très détaillé, accompagné de vignettes magnifiques, des obsèques de la reine de France Anne (duchesse de Bretagne), et qui paraît avoir été composé par son premier héraut et roi d'armes.

Nous savons aussi que M. Nicard a dû collationner, à la Bibliothèque de Munich, le manuscrit original des célèbres comédies latines, composées au dixième siècle par Hroswita. Cette collation était destinée à notre confrère M. Magnin, qui, par les recherches les plus approfondies, vient de reconstituer d'une manière si neuve l'histoire du théâtre au moyen âge.

Parmi les autres documens originaux communiqués ou indiqués au Conseil, je dois encore vous signaler, Messieurs, les suivans :

M. de La Saussaye, de Blois, si avantageusement connu par un travail important sur les *Antiquités romaines de la Sologne blésoise*, qui lui a valu la première médaille d'or du concours de 1835, de la part de l'Académie des Inscriptions, et par sa coopération à l'excellente *Revue de la Numismatique française*, a signalé au Conseil l'existence de plusieurs chartes curieuses du douzième siècle ; l'une constatant un affranchissement donné par Hugues de Lavardin sur la tombe de son père, document aussi remarquable par l'idée qui a présidé à sa rédaction, que par la forme dans laquelle il est conçu ; l'autre (de 1190) justifiant une tradition locale attribuée au château de Fougères, et qui passait pour fabuleuse.

M. Hoüel, président du tribunal civil de Louviers, a communiqué un document inédit intitulé : *Vente faite le* 13 *mars* 1408, *par plusieurs habitans de Rouen, à Henri, roi de France et d'Angleterre* (1), *d'un emplacement situé paroisse Saint-Éloi, sur lequel a été édifié la château du Vieux Palais.* Cette vente, faite avec toutes les formalités et garanties habituelles dans de pareilles transactions, est curieuse par le respect que témoigne le roi d'Angleterre pour des droits de propriété sur lesquels son titre de conquérant aurait pu motiver une usurpation ; mais ce document, tout-à-fait digne d'intérêt pour l'histoire de la ville de Rouen, a paru devoir plus convenablement trouver place dans quelques uns des ouvrages publiés dans cette partie de la Normandie, et M. Hoüel l'a retiré.

M. Dusevel a adressé le récit de la reddition de la ville d'Amiens à Henri IV, extrait du manuscrit de Jehan Patte, possédé par M. Rigollot ; ouvrage dont a été extraite la relation, si dramatique, de l'assassinat des Guise aux États de Blois, insérée dans le *Bulletin* de 1834.

M. Guillaume, de Besançon, a communiqué au Conseil plusieurs pièces intéressantes qui auraient, comme la précédente, mérité d'être publiées, entre autres, des *Remontrances* très sévères adressées à Henri III, en 1578, par le parlement de Bourgogne ; des lettres de neutralité et d'indépendance à l'égard du duché de Bourgogne, accordées, en 1595, à la ville de Besançon par Henri IV, moyennant la somme de trente mille écus ; enfin une lettre écrite par Pichegru en 1802, et propre à jeter un nouveau jour sur la conspiration dans laquelle il joua un si grand rôle.

(1) Henri IV et non Henri VIII, comme il a été imprimé par erreur dans le *Bulletin*, p. 40.

Publications historiques et archéologiques, autres que celles de documens originaux.

Aux communications et aux publications de pièces originales dont je viens de vous présenter, Messieurs, l'analyse, ne se sont pas bornés les rapports des membres de la Société avec le Conseil : plusieurs d'entre eux lui ont adressé des mémoires et notices historiques, archéologiques, biographiques et bibliographiques, qui, réunis à divers extraits et analyses, sont entrés en partie dans la composition de la première partie du Bulletin pour 1835. Je vous rappellerai, en peu de mots, en quoi ont consisté les plus importantes de ces communications, soit qu'elles aient été publiées, soit qu'elles soient encore inédites.

Carte de France. — Vous vous rappelez, sans doute, que dans l'une des premières séances de l'an dernier (séance du 9 mars 1835) le secrétaire demanda au Conseil l'autorisation d'engager, au nom de la Société, M. le lieutenant-général Pelet, directeur du Dépôt de la Guerre et de la nouvelle Carte de France, à vouloir bien faire profiter à l'histoire et à l'archéologie les ressources de plus d'une sorte que lui offraient les travaux préparatoires de cette carte. Déjà, dans un article sur les feuilles publiées de cette belle carte (Bulletin de 1834, première partie), M. Guérard avait signalé les services que sa confection peut rendre à l'histoire et à la topographie historique.

La distribution d'un grand nombre d'ingénieurs géographes distingués sur tous les points de notre territoire, la nécessité où ils sont de relever toutes les localités, jusqu'aux moins importantes, de signaler les routes de tout âge, de noter les noms, plus ou moins altérés, des plus petites communes, toutes ces circonstances permettent en effet d'utiliser pour l'histoire et la topographie archéologique de la France les recherches indispensables à la confection de ce grand et admirable ouvrage. Aussi le Conseil pensa-t-il que M. le lieutenant-général Pelet, qui dirige cette belle entreprise avec tant de soins, de talens et de succès, s'empresserait d'agréer sa demande. Son attente n'a point été trompée; M. le lieutenant-général Pelet s'est empressé de répondre, par une lettre très détaillée (1), dans laquelle il expose ce qu'il avait déjà fait dans les mêmes vues et ce qu'il continuerait de faire d'après les nouvelles indications du Conseil, en ordonnant de relever, sur les minutes de la carte, tous les indices relatifs à l'existence des voies romaines, des anciennes posi-

(1) *Bulletin*, première partie, t. II, p. 107, 1835.

tions militaires, et des ruines de monumens de différens âges. En conséquence, une commission, désignée par le Conseil, adressa à M. le lieutenant-général Pelet une liste des personnes qui s'occupent avec le plus de zèle d'archéologie dans l'est de la France, où devait avoir lieu la campagne de 1835, et l'indication de quelques ouvrages et mémoires archéologiques sur cette partie de la France. M. le lieutenant-général Pelet a bien voulu promettre de faire connaître au Conseil les résultats de ce travail, et il a adressé, à cette occasion, à la Société, un exemplaire des feuilles déjà publiées de la *Carte de France*, ainsi que son intéressante *Histoire des Guerres des Français dans la Péninsule*.

La Société apprendra avec plaisir que, dans son Rapport au Roi, de décembre 1835, sur les publications historiques entreprises par le gouvernement, M. Guizot, alors Ministre de l'instruction publique, a entièrement adopté le projet d'une *carte archéologique de la France*. Le gouvernement peut en effet y donner suite bien plus utilement que n'eût pu faire la Société; il aura suffi de le signaler à l'attention de ce savant Ministre; c'est un nouveau service qu'il aura rendu aux études historiques et archéologiques.

Dans la séance du 9 mars 1835, M. Dureau de la Malle appela l'attention du Conseil sur la possibilité et la convenance d'insérer dans le *Bulletin*, soit par extraits, soit intégralement, un *Choix des Mémoires relatifs aux antiquités nationales adressés depuis quinze ans aux concours de l'Académie des Inscriptions*, et déposés au secrétariat de l'Institut. Cet utile projet, qui nous semblait tout-à-fait propre à fournir de bons matériaux au Bulletin, a présenté des difficultés d'exécution qui n'ont pas permis d'y donner suite; mais on doit désirer que l'Académie elle-même puisse un jour, suivant un ancien projet, publier ceux de ces Mémoires qui seraient encore inédits.

M. Hiver (*id.*, p. 376) a soumis au Conseil le plan d'une nouvelle *Histoire de la ville de Péronne et de son arrondissement*, dont il recueille depuis vingt années les matériaux, ayant profité à cet effet de sa position favorable comme maire de cette ville. Le Conseil a eu le regret de ne pouvoir encourager cet utile travail dans la direction que l'auteur paraît lui avoir donnée, qu'en le recommandant à la bienveillance de M. le Ministre de l'instruction publique.

Dans des *Recherches sur la date précise de la réunion du comté de Lyon à la couronne de France*, M. Péricaud, bibliothécaire de la ville de Lyon, est parvenu à conclure, de l'examen des documens connus, que le traité devait se rapporter au 10 avril 1312, et non au 30 avril 1313, comme les Bénédictins le supposaient.

M. Allou, l'un des membres les plus distingués de la *Société des*

Antiquaires de France, dans les *Mémoires* de laquelle il a commencé la publication d'un travail remarquable sur l'histoire de l'armure au moyen-âge, nous a aussi signalé l'existence, à l'hôtel-de-ville de Limoges, de *registres consulaires* remontant sans interruption jusqu'en 1540, et, dans la Bibliothèque de cette ville, d'un grand nombre de manuscrits historiques importans et peu connus; il en a promis la description, qui ne pourra manquer d'être fort instructive. M. Allou a déjà publié un ouvrage important sur l'histoire et les antiquités du Limousin.

M. Thomassy, ancien élève de l'École des Chartes, qui publie en ce moment une description intéressante des anciens monumens du Bas-Languedoc, de concert avec M. Renouvier, a communiqué une notice sur les *Débris des anciennes archives de l'abbaye d'Aniane*. Il y a retrouvé un très grand nombre de chartes dont plusieurs remontent jusqu'au commencement du treizième siècle.

Le même membre a présenté une notice curieuse à d'autres titres, sur un manuscrit des *Statuts de la ville de Montpellier*, conservé à la Bibliothèque royale. Vous savez, Messieurs, que sous le nom de *Thalamus*, qui paraît devoir dériver du mot juif *Talmud*, livre de la loi, on a désigné les anciens livres de coutumes et d'établissemens des villes du midi de la France. La ville de Montpellier possède deux manuscrits précieux de ces anciens établissemens communaux qui remontent aux douzième et treizième siècles.

La plupart des pièces importantes qu'ils renferment sont écrites en langue romane, et offrent une foule de renseignemens précieux sur l'histoire des mœurs et du commerce au moyen-âge. C'est la description d'un manuscrit de ces statuts de Montpellier, conservé à la Bibliothèque royale, et probablement identique avec le petit *Thalamus*, que M. Thomassy a présentée au Conseil. Si la Société archéologique de Toulouse ne préparait depuis long-temps une édition complète des deux plus importans de ces recueils, le grand et le petit *Thalamus* de Montpellier, leur publication devrait être assurément recommandée des premières à l'attention du gouvernement. Aussi la notice de M. Thomassy a-t-elle été insérée dans le *Bulletin*, en même temps qu'une de M. Renouvier sur les deux manuscrits que possède la ville de Montpellier, et dont la publication est commencée.

Plusieurs *Notices biographiques* intéressantes sur des historiens peu ou point connus nous ont été aussi adressées.

La plus complète concerne *Lefebvre de Saint-Remy*, dit Toison-d'Or, roi d'armes et chancelier du duc de Bourgogne Philippe-le-Bon, historien picard du quinzième siècle, que paraît avoir copié

en très grande partie Monstrelet. Le soin consciencieux, l'érudition réelle, l'exactitude minutieuse qu'on remarque dans cette notice, sembleraient annoncer un savant très versé dans l'étude de nos vieux écrivains, et ferait honneur à ceux qui cultivent aujourd'hui avec le plus de succès notre histoire du moyen âge. Cet auteur cependant est une jeune dame (mademoiselle Dupont), qui a fait une étude spéciale des monumens historiques du quinzième siècle, et qui a même préparé une copie des *Mémoires de Pierre de Fenin*, pannetier de Charles VII, d'après le manuscrit de la Bibliothèque royale, plus complet que tous les manuscrits antérieurement utilisés (1). Si l'on en juge par la notice sur Lefebvre de Saint-Remy, l'édition d'un ouvrage historique de la même époque, confié à mademoiselle Dupont, serait exécutée avec conscience et talent.

L'un des membres les plus zélés de la Société, M. de Reiffenberg, connu par une foule de publications historiques très variées, relatives à l'histoire de Belgique, et par l'impression récente d'une nouvelle édition de la grande et belle *Histoire des Ducs de Bourgogne* de M. de Barante, annotée, et par la *Chronique métrique de Philippe Mouskes*, publiée sous les auspices de la commission historique belge, dont il est secrétaire; M. de Reiffenberg, dis-je, a trouvé encore des loisirs pour nous faire plusieurs communications intéressantes.

Nous lui devons quatre notices biographiques sur des historiens belges peu connus, l'un du quinzième siècle et les trois autres du seizième :

Sur *Jacques de Hemricourt* (Bulletin, 1re part., p. 119), auteur du *Miroir des Nobles de Hasbaye*, et de plusieurs autres écrits historiques, contemporain de Froissart et de Jean Le Bel, sur lequel M. de Reiffenberg nous adressa aussi, l'an dernier, une curieuse notice;

Sur *Jacques de Meyer* (p. 227), l'un des historiens les plus laborieux du seizième siècle, et qui sut des premiers utiliser, pour l'histoire, les documens authentiques conservés dans les archives;

Sur *Pierre Van-Diève* (p. 390), auteur d'une *Histoire de Brabant*, des *Antiquités de la Gaule belgique* et des *Annales de Louvain*;

Et enfin sur *Jean Latomus* (p. 530), auteur d'une *Histoire abrégée de l'abbaye de Saint-Trond*. Quoique ces historiens soient belges, et que leurs ouvrages intéressent par conséquent moins directement nos annales, il existe entre l'histoire des deux pays

(1) Dans une des précédentes séances, le président de la Société, M. de Barante, dont nous regrettons tous l'absence, avait appelé l'attention du Conseil sur ce manuscrit de Pierre de Fenin.

une telle connexité, que la lumière jetée sur l'une des deux se répand nécessairement sur l'autre.

Une autre sorte de communication non moins utile, que nous devons encore à M. de Reiffenberg, est celle de *Notices bibliographiques* et d'extraits de manuscrits de plusieurs des bibliothèques de Belgique et de Hollande, en ce qui intéresse particulièrement notre histoire. C'est ainsi qu'il nous a adressé un *Catalogue méthodique* et souvent analytique d'un fonds particulier (le *fonds Gérard*) *des manuscrits historiques de la Bibliothèque royale de La Haye*, extrêmement riche en manuscrits précieux pour notre histoire, et particulièrement pour l'histoire du seizième siècle. Ces notes ayant été communiquées à M. Guizot, Ministre de l'instruction publique, lui ont semblé assez importantes, et les documens inédits qu'elles font connaître assez utiles à la publication des manuscrits du cardinal de Granvelle, dont est chargé M. Weiss, de Besançon, pour qu'il ait cru devoir, suivant le désir de M. Weiss lui-même, chercher à obtenir des copies des principaux de ces manuscrits.

M. Dusevel, que ses *Recherches sur l'Histoire de la Picardie*, récemment couronnées par l'Académie des Inscriptions, ont mis à même d'en bien connaître les documens historiques, nous a signalé l'existence de plusieurs manuscrits des quinzième, seizième et dix-septième siècles, relatifs à cette histoire, qu'il a découverts postérieurement au rapport adressé par lui et par M. Rigollot sur les manuscrits du département de la Somme, en réponse à la demande de M. le Ministre de l'instruction publique.

M. Léon de Chazelles nous a envoyé de Clermont une *liste des principaux ouvrages, soit imprimés, soit manuscrits, concernant l'Histoire d'Auvergne*. Cette liste, qui reproduit la plus grande partie des ouvrages indiqués dans la *Bibliothèque historique de France*, du P. Lelong et de Fontette, contient aussi un grand nombre d'indications d'ouvrages plus modernes, et aussi de manuscrits existant dans la Bibliothèque de Clermont. C'est un document utile à mettre en réserve pour la continuation ou la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de France*, si jamais elle s'exécute, suivant la proposition que nous en avons faite l'an dernier.

M. J. Ollivier, de Valence, a adressé à M. le Ministre de l'instruction publique un rapport sur les *Manuscrits de la Bibliothèque publique de Grenoble* relatifs à l'histoire de France, en témoignant le désir que la Société en eût communication.

M. Piers, bibliothécaire de Saint-Omer, et l'infatigable historien de sa ville et de son pays natal, nous a adressé diverses notices sur les manuscrits de plusieurs historiens du nord de la France au seizième siècle, entre autres *Vignon*, *Ballin* et *Louis Brésin*, et

sur leurs ouvrages inédits dont on possède des copies ou des fragmens dans plusieurs bibliothèques de France.

Il nous a communiqué aussi des *Catalogues des manuscrits historiques des principales bibliothèques du nord de la France, de Saint-Omer, d'Arras, de Lille, de Calais, de Bourgogne;* plusieurs de ces catalogues avaient déjà été publiés par sir Phillips ou par M. Haënel; mais M. Piers y a ajouté, surtout pour les bibliothèques de Boulogne et de Calais, des indications nouvelles. D'ailleurs les opuscules bibliographiques de sir Phillips sont tellement rares, et le grand ouvrage de M. Haënel, sur les manuscrits des principales bibliothèques d'Europe, est tellement peu répandu, qu'il n'a pas semblé inutile de reproduire dans le *Bulletin* les extraits de M. Piers.

Nous avions même formé le projet d'extraire, de ce catalogue de M. Haënel, des notices semblables pour les autres bibliothèques de France; mais le grand travail ordonné par M. Guizot, dans toutes les bibliothèques de France, représentera bien plus fidèlement un jour nos richesses historiques, et servira à rectifier les erreurs assez nombreuses, mais malheureusement inévitables dans un ouvrage de la nature de celui de M. Haënel, rédigé par un étranger, et le plus souvent d'après des catalogues assez imparfaits. Quoi qu'il en soit, son livre peut être encore fort utile comme point de départ et de reconnaissance.

M. Gibert, conservateur de la Bibliothèque d'Arles, a instruit le Conseil de la découverte récente qu'il a faite de précieux *Manuscrits historiques relatifs à la Provence, laissés par M. l'abbé Bonnemont,* chanoine de l'église d'Arles, et mort pendant l'émigration. Celui-ci avait emporté avec lui ces collections, dont les plus importantes semblent être un recueil d'*Actes anciens concernant l'archevêché d'Arles* (3 v. in-4), et une *Histoire de l'Église d'Arles* (4 v. in-fol.). Elles existent aujourd'hui dans la ville de Nice sans qu'on sache comment elles y sont entrées, et M. Gibert désirerait que le gouvernement français intervînt pour les réintégrer dans la Bibliothèque publique d'Arles. M. le Ministre de l'instruction publique, qui a eu connaissance de cette demande, usera sans doute de tous les moyens en son pouvoir pour rendre ce service aux amis de l'histoire civile et religieuse de la Provence.

Un petit nombre de *Notices archéologiques* ont été aussi adressées au Conseil; si elles eussent eu une grande importance, on les eût renvoyées à l'Académie des Inscriptions ou à la Société des Antiquaires, dans le domaine desquelles elles auraient dû rentrer plus convenablement.

Quelques traces de voies romaines et d'anciens camps nous ont été

signalées, par M. Traullé, d'Abbeville, dans le département des Ardennes, et la découverte d'un grand nombre de monnaies romaines, faite en 1834 aux environs de Maintenon, a été communiquée par notre confrère M. Lamé-Fleury.

Tel est, Messieurs, le résumé des travaux sur lesquels l'attention de votre Conseil a été fixée pendant l'année 1835 et pendant les premiers mois de l'année courante; telles sont les communications diverses qui lui ont été adressées. Plusieurs d'entre vous, accoutumés à la rapidité et à la régularité des publications littéraires par la voie habituelle des éditeurs et des libraires mutuellement engagés à termes fixes, trouveront peut-être que les travaux de la Société ont été lents et incomplets, et qu'on aurait pu attendre davantage des hommes, la plupart éminens, auxquels vous aviez confié le soin et l'honneur de choisir et de surveiller vos publications. Mais à ce reproche, si toutefois il était adressé, on peut se borner à répondre que les travaux de la Société de l'Histoire de France, comme ceux d'un petit nombre d'autres associations littéraires, s'écartent des publications les plus habituelles de la librairie; il ne s'agit pas seulement en effet de reproduire des textes connus, sans changemens, sans commentaires, il ne s'agit pas non plus de travaux d'imagination aussi faciles à concevoir qu'à exécuter : pour ces sortes de travaux, il est permis de s'engager à jour fixe; cette exactitude d'ailleurs est le plus souvent stimulée par un intérêt personnel. Ici, au contraire, la collation et l'interprétation des textes ne peuvent être le résultat que d'investigations longues, patientes, laborieuses, exigeant le concours de plusieurs personnes; et, lorsque d'une part il n'y a, à peu près, que dévouement et zèle désintéressé, de l'autre aussi il doit y avoir une indulgente réserve dans les opinions qu'on pourrait être tenté d'émettre prématurément.

Ce que je viens de dire des grandes publications de la Société peut s'appliquer aussi jusqu'à un certain point au *Bulletin*, parce qu'on peut lui faire et qu'on lui a fait le même reproche. Il ne m'appartient point de justifier cette publication; autant que qui ce soit, j'ai senti qu'elle n'atteignait qu'incomplètement et très imparfaitement le but utile qu'on s'était proposé, et la difficulté de l'exécution m'a fait appuyer, tout en respectant les engagemens pris à l'égard des sociétaires, le projet de changement dont les détails et les motifs, développés par une commission choisie dans le Conseil, ont déjà été consignés dans le numéro de décembre 1835, et viennent d'obtenir votre approbation.

L'objet principal de notre association ayant été de publier des documens historiques originaux, la création d'une sorte de *Revue*

historique et archéologique n'a pu être, et n'a été, en effet, qu'accessoire; elle pouvait diminuer l'impatience des membres qui, à défaut de ce recueil périodique, seraient restés fort long-temps sans aucun indice d'existence de la Société; le *Bulletin* a dû servir en outre à établir entre les membres de premières relations de confraternité, qui continueront par la voie des *Comptes-rendus* et de l'*Annuaire*. Dorénavant la plus forte part du fonds social pourra donc être reversée sur la publication d'ouvrages originaux, importans et de longue haleine; et les membres trouveront une compensation à la suppression du *Bulletin* dans le droit d'obtenir gratuitement tous les autres ouvrages de la Société.

Toutefois je ne vous dissimulerai pas, Messieurs, que la plupart des membres de la Société, établis dans les départemens, voyaient avec plaisir dans le *Bulletin* un moyen de faire connaître leurs découvertes, les travaux auxquels ils se livraient, et aimaient à y trouver des analyses, des notices bibliographiques et les comptes-rendus, non seulement de nos séances, mais de celles de la Société des Antiquaires et des travaux historiques de l'Académie des Inscriptions.

A défaut de ces grands articles de critique historique dont l'autorité imposante a fait le succès des Revues le plus accréditées (1), on s'est efforcé d'indiquer dans la première partie du *Bulletin* une tendance prononcée vers la recherche et l'emploi des sources originales de l'histoire; c'est dans cette vue qu'on y a inséré plusieurs notices pouvant servir de modèles pour l'étude et le classement des dépôts d'archives, des listes de documens peu connus, des notes bibliographiques, des notices sur les grands recueils d'histoire et d'archéologie les plus récens. Nous rappellerons surtout le Mémoire si instructif de M. Taillandier sur les *Registres du Parlement de Paris*, l'importante notice de M. Gachard sur la *Chambre des Comptes de Bruxelles*, celle de M. Le Glay sur la *Chambre des Comptes de Lille*; les *Catalogues des Manuscrits historiques de la Bibliothèque royale de La Haye*, par M. de Reiffenberg, et plusieurs descriptions de manuscrits dont nous avons eu déjà occasion de parler.

La position de la Société ne lui permettant pas de donner suite à un recueil qui était susceptible de nouveaux développemens, il faut espérer qu'il s'établira quelque jour en France un de ces journaux

(1) Le *Bulletin* de 1835 ne renferme qu'un article de ce genre sur les *Causes de la popularité du clergé de France sous les deux premières races*, introduction d'un travail plus considérable lu à l'Académie des Inscriptions par M. Guérard, l'un des membres de la Société qui portent le plus d'intérêt à ses publications.

d'érudition, plus spécialement consacré à notre histoire et à notre archéologie nationale que ne l'est l'excellent *Journal des Savans*, et tels qu'il en existe plusieurs en Allemagne, tels surtout que le *Taschenbuch* historique de M. de Raumer, et les Recueils périodiques d'Heidelberg, d'Iéna, de Vienne, de Leipsick, etc.

On a reproché à la Société de l'Histoire de France de n'avoir point assez abondé dans ces vues supérieures de doctrines historiques ou philosophico-historiques qui depuis quelques années semblaient devoir renouveler l'étude de l'histoire, de ne s'être point dirigée vers ces routes jusqu'alors inconnues d'interprétations nouvelles et hardies de textes antérieurement mal expliqués. Il peut être fait, sans nul doute, d'utiles travaux dans cette voie; mais la Société de l'Histoire de France s'est tracé un cadre beaucoup plus étroit : elle a seulement voulu, et elle a espéré parvenir à donner de bons textes de nos meilleurs historiens, les rendre abordables à un plus grand nombre, sans négliger les curiosités historiques qui se présenteraient parfois à son examen, et tout en excitant à la recherche et à l'emploi de documens originaux les plus authentiques.

Quand on se reporte vers les travaux d'érudition profonde et consciencieuse des écrivains du dix-septième et même du dix-huitième siècle, qui se sont occupés d'études historiques, envisagées sérieusement et avec le secours des documens originaux, il semble permis de répéter, en parlant de ce genre d'études, tel que doit le considérer la Société de l'Histoire de France, ce que disait avec une si judicieuse ironie l'un des savans continuateurs de la *Collection des Historiens de France*, M. Daunou, en parlant de ce vaste et inappréciable ouvrage (1) : « Il est toujours plus aisé de faire autrement « que de mieux faire, et quelquefois même les irrégularités qui ont « coûté le moins d'efforts deviennent les plus sûrs moyens de succès; « dès qu'une fois il est convenu qu'on vit à une époque de rénova- « tion ou de transition, les routes éprouvées doivent passer pour « des ornières, l'exactitude pour la servitude, toute déviation pour « une méthode, toute aberration pour un progrès, toute hypothèse « gratuite pour une création; mais la *Collection des Historiens de* « *France* n'est pas d'un ordre assez élevé pour que ces théories « transcendantes lui soient applicables; elle doit, par sa nature « même, échapper à de pareils perfectionnemens. »

De notre côté, bornons-nous aussi, Messieurs, à chercher des modèles d'érudition historique dans les travaux des Duchesne, des Ducange, des Baluze, des Mabillon, des Martenne, des Bouquet,

(1) *Rapport sur la continuation de ce Recueil*, à l'Académie des Inscriptions. *Bulletin* de 1834, tome 1er, première partie, p. 126.

des Foncemagne, des Sainte-Palaye, des Brequigny, et plus près de nous dans le sein de cette Académie, dont la mission est d'entretenir le feu des études graves et solides, et qui a hérité à la fois des grands travaux commencés par les Bénédictins et de ceux auxquels la chancellerie de France et le ministère de M. Bertin avaient donné une si heureuse impulsion vingt-cinq ans avant la révolution française.

C'est donc surtout par cette direction vers la recherche, la publication et l'emploi judicieux des documens originaux et authentiques, que la Société de l'Histoire de France peut participer à l'influence salutaire que l'Académie des Inscriptions exerce sur les études historiques; elle peut aussi entretenir l'honorable émulation qui, dans cette voie, prend chaque jour plus d'accroissement sur tous les points de la France. Aux services rendus en ce sens par l'Académie, par la Société des Antiquaires, par les Comités historiques fondés par M. Guizot près du ministère de l'instruction publique, vous pouvez donc aussi, Messieurs, ajouter votre contingent d'utilité. Intermédiaire, en quelque sorte, à ces institutions, diverses entre elles par leur organisation, par leur but spécial et par leur moyen d'action, sans rivalité possible avec aucune d'elles, se restreignant dans les limites que lui assigne son titre, mais pouvant arriver un jour à en embrasser tous les développemens désirables, la Société de l'Histoire de France est digne d'un avenir que les difficultés de ses premières années ne doivent pas nous empêcher d'espérer.

Avant de terminer ce rapport, qu'il nous soit permis d'exprimer, au nom de la Société, une juste reconnaissance à ceux de nos collègues qui ont bien voulu se charger d'être éditeurs ou commissaires responsables d'ouvrages, utiles sans doute, mais de nature à ne leur procurer ni profit ni une renommée bien étendue; la conscience apportée à leur travail est alors doublement louable, puisqu'elle n'a d'autre but que l'utilité publique ;

Aux membres des départemens qui se sont empressés de communiquer au Conseil les résultats de leurs travaux ou de leurs découvertes; s'il n'a pas toujours été possible de donner suite à ces intéressantes communications, le Conseil n'en a pas moins senti toute l'importance, et soit en leur donnant un commencement de publicité, soit en les recommandant à M. le Ministre de l'instruction publique, il a fait ce qui dépendait de lui pour répondre à la confiance qu'on a bien voulu lui témoigner ;

Aux personnes qui ont daigné offrir à la Société leurs publications historiques ou archéologiques; ces ouvrages commencent à être assez nombreux pour former le noyau d'une bibliothèque his-

torique moderne de la France, susceptible de devenir un jour intéressante par sa spécialité et par la réunion de dissertations isolées qu'il serait difficile de se procurer ailleurs;

A messieurs les membres du Conservatoire de la Bibliothèque royale, pour la bienveillance toute particulière qui les a portés à mettre, jusqu'à ce jour, à notre disposition le local habituel de ses séances, et pour l'intérêt que la plupart de MM. les conservateurs ou employés ont bien voulu apporter à nos travaux, soit en se chargeant de les diriger comme éditeurs ou comme commissaires responsables, soit en facilitant, par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, les recherches des membres de la Société, tant celles entreprises sous ses auspices que celles dirigées dans des vues d'études personnelles;

Enfin à l'ancien Ministre de l'instruction publique, M. Guizot, qui a favorisé les travaux de la Société par des souscriptions et des encouragemens pécuniaires, nonobstant les services immenses qu'il rendait aux mêmes études en ordonnant des publications de documens inédits bien plus considérables que les nôtres, grâce aux ressources de toute nature qu'il a su créer, et dont il a fait profiter les amis de notre histoire. Nous devons espérer que son successeur, animé du même zèle pour les choses utiles, attachera un grand prix à continuer une œuvre si dignement commencée.

Rapport *sur l'état financier de la Société, et sur la gestion de M. le Trésorier, pendant l'exercice de* 1835 *et les quatre premiers mois de* 1836; *par* M. Dusommerard, *l'un des censeurs.*

Messieurs,

Le compte de M. Castel, votre trésorier, comprenant toutes les opérations en deniers du 7 mars 1835 au 5 mai 1836, se solde par un encaisse de 826 fr. 50 c. Son contrôle et l'examen des pièces à l'appui nous en ont fait reconnaître la parfaite régularité. M. Castel, qui a cessé, à partir du 5 mai, les fonctions de trésorier, doit donc, au moyen de la prise en charge du reliquat de 2,050 fr. 25 c. constaté par vous sur son dernier compte, être déclaré quitte et déchargé de sa comptabilité, attendu d'ailleurs la remise par lui faite à son successeur de l'encaisse de 826 fr. 50 c.

La recette de ce compte, fractionné en deux parties, s'élève, savoir :

	fr. c.
Pour les opérations des dix derniers mois 1835, à...	8,919 95
Et pour celles des quatre premiers mois, cinq jours 1836, à..	3,727 »
Ensemble..........	12,646 95

Elle comprend, indépendamment du reliquat du précédent compte : 1°. le produit de 98 souscriptions, dont 77 seulement applicables à l'exercice 1836 (1), ce qui constitue un retard notable de la part d'un grand nombre de membres de la Société. Il devra être avisé aux moyens d'accélérer la rentrée de ces engagemens annuels, dont il importerait que le versement fût fait dans les trois premiers mois de chaque année, pour qu'à l'époque de chaque assemblée générale on pût apprécier les ressources de la Société, base essentielle de toutes délibérations importantes ; 2°. les 1,000 fr. ordonnancés comme subvention au profit de la Société, par M. le Ministre de l'instruction publique, sur ses crédits de 1835, et touchés le 17 juin de ladite année ; 3°. 725 fr. reçus le 17 février 1836 du même ministère, pour souscription à 25 exemplaires du *Bulletin*, et à 25 de l'*Ystoire de li Normant*, et environ 1,200 fr. reçus de divers, comme prix du Bulletin et d'exemplaires de l'Histoire des Normands, dont 311 fr. 85 c. applicables au produit de ce dernier ouvrage.

La dépense s'élève sur la traite de compte première, à..............................	8,821 05	11,820 45
Et sur la deuxième, à................	2,999 40	
Résultat actif..........		826 50

Dans les 11,820 fr. 45 c., les paiemens faits à M. Crapelet, imprimeur, figurent pour 9,030 fr. Si l'on extrait des 2,790 fr. 45 c. restant, les 600 fr. payés à M. Ravenel pour indemnité de rédaction de la deuxième partie du *Bulletin* pendant une année, dépense qui ne se reproduira plus, d'après la suppression de ce Bulletin, 300 fr. payés à M. Guadet pour soins donnés à la publication du premier volume de *Grégoire de Tours*, et les frais de brochure, d'annonces et de distribution du Bulletin de 1835, et de l'*Ystoire de li Normant*, s'élevant à environ 800 fr., on trouvera que les menues dépenses de la Société, telles que frais de copies, de recouvrement de souscriptions, de ports de lettres, de billets de convo-

(1) Du 5 au 9 mai, il a été recouvré 150 fr., montant de cinq souscriptions de 1836, dont le nouveau trésorier tiendra compte.

cation, gages de garçon de salle, etc., ne se sont guère élevés dans une période de quatorze mois au-dessus de 1,000 francs.

Tel est, Messieurs, le réglement matériel du compte en deniers que nous soumettons à votre approbation ; mais ce compte, quelque régulier qu'il soit, ne peut vous offrir qu'une idée incomplète de la situation réelle de la Société, lorsque, par exemple, à côté d'un encaisse de 826 fr. 50 c., il y a des frais faits et non soldés pour près de 6,000 fr., situation d'où paraîtrait résulter un déficit assez considérable, heureusement couvert et bien au-delà par des valeurs réelles existant en magasin. La Société subit à cet égard les conditions communes à toutes les entreprises qui s'occupent de publications, onéreuses avant d'être productives, et constituant nécessairement un découvert au moins momentané dans une caisse comme la nôtre, où il ne peut encore exister de réserve.

Nous avons donc cherché à vous procurer le moyen d'arbitrer vous-mêmes notre position actuelle, en établissant pour ainsi dire le bilan de la Société, et en résumant les diverses combinaisons de l'actif et du passif dans une sorte de compte moral ou d'administration.

Voici le résumé de ce compte, dont un tableau détaillé est joint à ce rapport.

Actif.

	fr.	c.
1°. En caisse....................................	976	50
2°. Subvention et souscription du ministère de l'instruction publique, promises pour 1836.............	1,375	
3°. Cotisations à recouvrer........................	3,000	
4°. Estimation au taux le plus bas, et à prix d'inventaire, de 2,078 volumes des publications de la Société, en magasin au 1er mai 1836.........................	5,799	
Total.............	11,150	50

Passif.

1°. Dû à M. Crapelet pour impressions, d'après note du 4 mai 1836..................................		5,788
2°. A MM. Guadet et Ravenel, à titre d'indemnité pour les soins par eux donnés à la publication de *Grégoire de Tours* (tome 1er), édité par M. Guadet, et des *Lettres de Mazarin*, éditées par M. Ravenel, à raison de 500 fr. chacun..................	1,000 fr.	
Mais il a été payé à M. Guadet, le 5 mai, 300 fr., ce qui réduit à..............................		700
Total du passif au 10 mai 1836..........		6,488

	fr.	c.
L'actif s'élevant à...........................	11,150	50
et le passif n'étant que de..........................	6,488	
Il résulterait de la balance un excédant d'actif de....	4,662	50

Ce qui suffirait et au-delà, en cas même de liquidation immédiate, pour couvrir les réductions que l'actif pourrait alors subir par l'effet du non-versement d'un certain nombre de souscriptions arriérées.

De ce compte, ou tableau de situation, il résulterait donc que, bien qu'à peine parvenue à sa deuxième année d'existence, la Société offre déjà des garanties de durée et des gages de succès qui ne peuvent que s'accroître d'année en année, lorsqu'aux variations inhérentes à toute institution nouvelle succédera une marche ferme, rendue invariable par l'appui du gouvernement, par l'accroissement presque certain du nombre des souscripteurs, et par la fixité de leurs engagemens annuels exactement réalisés. Déjà cette existence même et sa prolongation, avec la garantie qu'on peut tirer de la balance du compte ci-joint qu'une liquidation, même immédiate, si elle devenait nécessaire, présenterait un résultat actif encore assez important, nous semblent témoigner, sinon de la robuste constitution de la Société, du moins de sa viabilité. Il demeure constant aujourd'hui que ses fondateurs n'ont pas trop présumé des dispositions des amis des études historiques à les aider de leur concours; et ce résultat est d'autant plus satisfaisant, que cette nouvelle et toute généreuse association se créait sous des inspirations et sur des principes bien différens de ceux qui président à tant d'autres. Quand l'intérêt personnel dominait tant, même dans les projets en apparence les plus philanthropiques; quand la spéculation, divinité de notre époque, venait, comme elle vient encore, sous toutes les formes, nous offrir, en échange de nos moindres économies, les plus belles chances de fortune, il était beau de croire à la possibilité d'une association d'intérêts non matériels, d'une Société régie gratuitement, fondée sur le seul amour de la science, sans autre commandite que le patronage de quelques hommes riches de lumières seulement, n'ayant de fonds social que le tribut de zèle et d'efforts de tous ses membres; mais il était peut-être téméraire d'espérer, ce qui cependant a eu lieu, que cette Société naissante, si dépourvue de ressources vitales, parviendrait à donner, dès la première et la deuxième année, aux actionnaires qui ont eu foi en elle, comme compensation presque équivalente de leur modique cotisation, non des primes éblouissantes, mais, ce qui vaut mieux que des promesses, de bonnes éditions, savamment et consciencieusement éla-

borées de nos vieux auteurs, dividende dont se contentera toujours la cupidité des gens de lettres.

Vienne l'époque où cette Société, qui, dans le vague de ses premières opérations, n'a pu que préluder aux importans travaux qu'elle a mis au rôle, pourra se mouvoir dans sa franche allure; l'époque où les éditions projetées de nos principaux chroniqueurs verront le jour sous ses auspices, avec les collations scrupuleuses et les annotations de ses savans collaborateurs, plus en mesure que tous autres d'y donner tous leurs soins, comme attachés aux bibliothèques publiques, et nul doute, pour nous du moins, qu'à sa situation déjà satisfaisante ne succède une ère de prospérité. Non seulement alors les valeurs en fonds de magasins que, pour parer à toute déception, nous n'évaluons dans le bilan qu'à prix d'inventaire, conserveront leur taux commercial; mais cette réserve, accrue encore de celle des nouveaux ouvrages, deviendra très productive par son écoulement presque assuré en France et à l'étranger, d'après surtout les limites restreintes et soigneusement observées des tirages. La Société pourra dès lors, par de grandes et belles publications, en rapport avec l'état actuel de la science historique, justifier la confiance qu'ont mise en elle, dès l'époque de son organisation, des esprits élevés qui, malgré la haute position qu'ils occupaient alors, n'ont pas dédaigné de s'associer à nos chances, et nous ont prouvé plus tard, par des services, qu'ils ne désespéraient pas de nos essais.

Les conclusions de ce rapport sur la gestion du trésorier et sa libération, sont mises aux voix et adoptées.

SOCIÉTÉ

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 DÉCEMBRE 1836.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président proclame membres de la Société :
MM. l'abbé de La Bouderie, grand-vicaire de Notre-Dame de Paris ;
M. Niel, sous-préfet à Bernay,
Présentés par M. de Fortia ;
M. Gally Knight, membre du parlement anglais,
Présenté par M. P. Mérimée.

Ouvrages offerts à la Société.

1° La Société reçoit de la part de M. Garnier du Bourgneuf, conseiller à la cour royale de Rouen, l'ouvrage suivant dont il est l'auteur, en commun avec M. Chanoine :

Lois d'instruction criminelle et pénales ou Appendice aux codes criminels ; Paris, 1826 ; 5 volumes in-8° ; et trois supplémens, 1827-1830.

Du même auteur, *Pratique du code pénal*, ou *Résumé et conférence des commentaires et de la jurisprudence sur ce code* ; Riom, 1833, 1 vol. in-8°.

2° *Chartes d'affranchissement des communes du Ponthieu*, recueillies par MM. Labitte et Charles Louandre ; Abbeville, 1836 ; in-8°, 53 p., de la part des auteurs.

3° *Revue anglo-française* ; 14me livraison, 2me du 4me vol.

Correspondance.

M. H. Royer-Collard, chef de la division des sciences et des lettres au ministère de l'instruction publique, annonce que M. le ministre de ce département vient de souscrire à cent exemplaires de l'*Annuaire historique* de la Société, pour 1837.

M. Ed. Le Glay adresse la collation des livres 5 et 6 du manuscrit de *Grégoire de Tours*, conservé à la Bibliothèque de la ville de Cambray; il fait remarquer qu'avec le livre VI[e] se termine la partie la plus ancienne de ce précieux manuscrit, celle qui paraît avoir été écrite avant le milieu du VII[e] siècle et qui est presque entièrement conforme au manuscrit de l'abbaye de Corbie, réduit aussi à ces six premiers livres.

M. Ed. Le Glay annonce qu'il vient de quitter la Bibliothèque de la ville de Cambray, pour aider M. son père dans les travaux nécessaires à la conservation des Archives de Lille.

M. le Secrétaire présente, de la part de M. Thévenot, secrétaire-général de l'Académie de Clermont-Ferrand, un Mémoire manuscrit sur l'*Histoire de l'art de la peinture sur verre, considéré dans ses rapports avec la décoration des monumens religieux, depuis sa naissance au XII[e] siècle jusqu'au XIX[e] siècle inclusivement.* Il sera fait lecture de ce mémoire dans l'une des prochaines séances du Conseil.

Communications verbales. — Objets d'administration.

M. Fauriel, remplissant les fonctions de président, annonce au Conseil que M. le ministre de l'instruction publique a jugé convenable de suspendre l'autorisation d'imprimer le manuscrit du *Livre de la taille de Paris en* 1292, manuscrit appartenant à la Bibliothèque royale, jusqu'à ce qu'il eût fait examiner si ce document n'était pas de nature à entrer dans la Collection de documens historiques inédits, publiés sous sa direction aux frais du gouvernement. Dans ce cas, M. le ministre serait disposé à indemniser la Société des avances qu'elle peut avoir faites pour la mise en train de l'ouvrage.

Plusieurs membres prennent part à la discussion occasionée par cette communication; M. le directeur de la Bibliothèque royale

rappelle que c'est une mesure générale, et qu'à l'avenir M. le ministre se réserve pour toute espèce de demande de publication de manuscrits inédits appartenant aux dépôts des bibliothèques et archives publiques, le droit de faire examiner préalablement s'ils ne seraient pas susceptibles d'être insérés dans la Collection du gouvernement. Un membre du Conseil fait observer que ce *veto* suspensif est de mauvais augure pour l'avenir de la Société de l'Histoire de France, quant à la publication de documens inédits, et qu'il pourra être prudent de se reporter plus activement vers des réimpressions d'ouvrages tels que : Froissart, Orderic Vital et autres.

Le Conseil décide qu'il sera écrit à M. le ministre de l'instruction publique, pour lui exposer ce que la Société a fait jusqu'ici à l'occasion du *Livre de la taille de Paris*, quels ont été les premiers frais d'impression et de dessin auxquels cet ouvrage a donné lieu, et pour mettre à sa disposition la copie et tout le travail d'annotation de l'éditeur, en lui faisant connaître le zèle consciencieux que celui-ci a apporté à répondre au choix de la Société.

— Le Conseil décide ensuite qu'il sera nommé une nouvelle commission de rédaction pour l'*Annuaire de* 1838 ; et que le nombre des feuilles sera réduit strictement à six, à moins d'une autorisation spéciale du Conseil.

Il est procédé, par le scrutin, à la nomination des membres de la commission de l'*Annuaire* pour 1838. La majorité des suffrages désigne, au premier tour de scrutin, MM. Guérard, président, Duchesne, Ravenel.

Les voix s'étant partagées également entre MM. Allou et Bottée de Toulmon, il est procédé à un second tour de scrutin, qui donne la majorité à ce dernier.

A ces quatre membres sera adjoint, de droit, M. le Secrétaire.

— Un membre du Conseil, M. Bottée de Toulmon, renouvelle la proposition faite l'an dernier, par le Secrétaire, de fixer des jours de séances extraordinaires, qui seraient consacrées à la lecture de Mémoires et de travaux historiques inédits, et à l'annonce d'ouvrages nouveaux ; tous les membres de la Société seraient invités à assister à ces séances.

Le même membre propose l'impression, chaque mois, d'un compte-rendu des séances littéraires et des séances d'administration, qui serait distribué gratis à tous les membres de la Société. Ces deux propositions, fortement appuyées par plusieurs membres, sont renvoyées, après quelques discussions, à une commission composée de MM. Guérard, Bottée de Toulmon et Taschereau. Provisoirement, le Conseil décide qu'il y aura réunion extraordinaire, le lundi 19 décembre, pour entendre le rapport sur ces propositions.

La première séance administrative de 1837 est remise au deuxième lundi, 9 janvier.

M. le Secrétaire annonce l'envoi qu'il a fait récemment, avec autorisation du bureau, de la collection des ouvrages publiés par la Société, à la Commission historique de Turin, qui avait témoigné le désir d'entrer en échange de publications avec la Société de l'Histoire de France.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 DÉCEMBRE 1836.

Après l'adoption du procès-verbal de la précédente séance, M. le président proclame membres de la Société :

M. Eyriès,
Présenté par M. Desnoyers;

M. Grille de Beuzelin,
Présenté par M. Crapelet.

Communications verbales.

M. Guérard, au nom de la commission dont il a été nommé membre avec MM. Bottée de Toulmon et Taschereau, fait un rapport sur la proposition de créer des séances de lectures historiques, et sur celle de publier et d'adresser à tous les sociétaires des comptes-rendus mensuels des travaux de la Société.

La commission a été d'avis :

1° D'instituer des séances littéraires ou de lectures historiques;

2° De les fixer au troisième lundi de chaque mois et à 7 heures et demie du soir;

3° De consacrer ces séances à entendre, 1° la lecture du procès-verbal de la séance précédente; 2° la lecture de la correspondance; 3° sous forme de communications verbales ou écrites, les nouvelles et renseignemens littéraires, concernant la Société et l'*Histoire de France*; 4° des lectures de pièces ou d'extraits de manuscrits et de dissertations, ou mémoires relatifs aux travaux de la Société;

4° De publier tous les mois un compte-rendu des séances et de l'adresser gratis à tous les membres de la Société;

5° De fixer à une demi-feuille d'impression environ l'étendue de chaque compte-rendu, avec faculté de le porter à une feuille entière, en vertu d'une délibération expresse du Comité de rédaction;

6° D'instituer un Comité des comptes-rendus composé de trois membres, chargé et responsable de la publication des comptes-rendus, laquelle aurait lieu au commencement de chaque mois.

7° D'accueillir l'offre que M. Taschereau a faite à la commission, de se charger de l'impression des comptes-rendus, dans la *Revue Rétrospective*, sans recevoir d'autre indemnité que celle des frais nécessités par la remise en page, par la fourniture du papier et par l'affranchissement à la poste.

Ces propositions sont successivement discutées et adoptées par le Conseil. Plusieurs objections et restrictions ont été faites : les unes tendent à approuver les séances littéraires, mais à s'opposer à la publication des comptes-rendus, par motif d'économie; les autres à ne plus publier de rapport annuel général des travaux de la Société, si l'on reprend les comptes-rendus mensuels. A ces objections, il a été répondu que, les frais présumables ne devant pas dépasser 400 francs, il paraissait de toute justice de rétablir, même à plus grands frais, les relations de la Société avec ses membres des départemens, relations interrompues pendant l'année 1836, au mécontentement du plus grand nombre d'entre eux : il a été aussi répondu que, la publication mensuelle des séances ne devait point empêcher de faire, comme précédemment, sous un point de vue plus méthodique, un résumé annuel des travaux de la Société destiné à être présenté à l'assemblée générale.

Sur la proposition d'un membre (M. Crapelet), il est décidé qu'on n'imprimera point textuellement, dans les comptes-rendus, les mémoires lus aux séances, mais qu'il en sera seulement donné des extraits; si des documens originaux communiqués paraissent assez importans pour mériter d'être publiés, ils seront renvoyés à l'examen du Comité de publication.

Sur la proposition d'un autre membre, il sera ajouté, autant que possible, au compte-rendu des séances, l'annonce des ouvrages et travaux historiques publiés dans le courant du mois précédent.

On examine quel sera le nom le plus convenable à donner aux séances littéraires et à l'analyse qui en sera faite; il est convenu qu'elles seront appelées *séances de lectures historiques*, en opposition aux *séances* purement *administratives*, et que l'analyse de ces deux sortes de séances portera le nom de *comptes-rendus des travaux de la Société.*

Les propositions de la Commission étant adoptées, on procède à la nomination du comité de rédaction; il est décidé que le Secrétaire en fera de droit partie, les deux autres membres désignés au scrutin sont : MM. Taschereau au premier tour, et Bottée de Toulmon, après un ballottage avec M. Allou.

— M. Crapelet présente la note suivante, sur la situation des ouvrages de la Société au 19 décembre :

1° *Grégoire de Tours*, tome II. (Édit. M. Taranne), 13 feuilles du

texte et de la traduction en regard sont tirées : les feuilles 14, 15, 16, 17, 18 et 19 sont en correction; les feuilles 20 et 21 sont en pages, 22 et quelques pages sont composées.

Id. — Texte latin seul, tome Ier, 17 feuilles sont tirées, la 18e est chez l'éditeur.

Id. — Traduction, 16 feuilles sont tirées.

2° *Ville-Hardouin.* (Édit. M. P. Paris), 6 feuilles sont tirées, la 7e est à mettre sous presse, la 8 est composée; il y a 12 pages de copie.

3° *Pierre de Fenin.* (Edit. mademoiselle Dupont), 15 feuilles sont tirées, les feuilles 16, 17, 18, 19 et 20 sont en correction.

3° *Froissart.* L'impression n'a pas été reprise depuis le 7 septembre, époque à laquelle s'absenta l'éditeur, M. Lacabane.

L'heure avancée ne permet pas la lecture des mémoires suivans, inscrits à l'ordre du jour :

1° *Essai historique sur la peinture sur verre*, par M. Thévenot;

2° *Notice sur la première croisade*, par M. P. Tiby.

3° *Examen critique et analytique de plusieurs chartes inédites des Xe, XIe, XIIe et XIIIe siècles*, relatives à la Touraine, par M. Prosper Tarbé;

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 JANVIER 1837.

Le procès-verbal est lu et adopté.

M. le président proclame membres de la Société :

M. Mastrella, chef de bureau à la préfecture du département de la Seine,

Présenté par M. Ravenel;

M. Fr. Delessert, membre de la Chambre des députés;

Présenté par M. Mérimée;

M. le duc de Saulx-Tavannes, pair de France,

Présenté par M. Duchesne aîné;

M. Charles Lahure,

Présenté par M. Crapelet.

La Société reçoit, de la part des principaux rédacteurs de l'ouvrage, le 6e numero du tome Ier de la *Revue de la numismatique française*, dirigée par MM. Cartier et de La Saussaye, broch. in-8°; Blois, novembre 1836.

De la part de M. Crapelet, 45 exemplaires de la liste de MM. les

pairs de France, à laquelle a été joint le *Calendrier historique* pour 1857, publié dans l'*Annuaire* de la Société de l'Histoire de France.

Communications verbales.

M. Crapelet, dépose une note constatant la situation, au 7 janvier, des ouvrages de la Société, actuellement sous presse.

Grégoire de Tours, (tome II) : la feuille 22 est composée.

Ville-Hardouin, la feuille 10 est composée.

L'impression de *Pierre de Fenin* est terminée, on attend pour continuer le vocabulaire et l'intróduction.

L'impression des autres ouvrages n'a pas avancé depuis la précédente séance.

Le secrétaire annonce que, le retard apporté au *Froissart*, a été occasioné par la découverte qu'a faite l'éditeur, M. Lacabane, d'un nouveau manuscrit qui paraît être la rédaction primitive d'une portion de ces chroniques.

—M. Duchesne, au nom du Comité des fonds, fait connaître l'état de vente des ouvrages de la Société, déposés à la librairie de M. Renouard; le prix provenant de cette vente, déduction faite des droits de commission et des frais d'annonce dans les journaux, est mis par M. Renouard à la disposition de M. le trésorier.

— M. Duchesne demande à être autorisé à acquitter en partie à M. Crapelet, les frais d'impression des *Lettres de Mazarin*, s'élevant à 2,256 fr.; cette autorisation est accordée.

— M. Crapelet, insistant sur la nécessité de publier le plus promptement et le plus grand nombre possible de bons ouvrages, propose au Conseil de faire paraître, aux frais et sous les auspices de la Société, un manuscrit inédit, intitulé *Chronique de Gaston IV, comte de Foix, écrite en 1472, par Guillaume Lesueurs* ou *Le Seurs, son domestique*. La copie et les notes sont prêtes à être livrées immédiatement à l'impression: elles sont déposées sur le bureau par M. Crapelet. L'éditeur, M. Adhelm Bernier, qui se propose de publier cet ouvrage, désirerait le faire paraître sous les auspices de la Société.

L'examen de l'ouvrage et de la proposition de M. A. Bernier est renvoyé au Comité de publication qui est invité à vouloir bien présenter son rapport à une prochaine séance.

Sur la demande qui en est faite par M. Duchesne aîné, au nom du comité des fonds, le prix des deux années du *Bulletin*, 1834 — 1835 (4 vol. in-8o), est réduit de 40 fr. à 20 fr. pour les membres qui ont été admis à faire partie de la Société postérieurement à cette publication.

Ire SÉANCE DE LECTURES HISTORIQUES (16 janvier 1837).

Indications d'ouvrages nouveaux concernant l'Histoire de France, et communications verbales relatives au même sujet.

M. le Secrétaire annonce que parmi les publications récentes on peut signaler les suivantes comme étant des plus dignes d'attention :

Polyptique de l'abbé Irminon, ou état des terres, des revenus et des serfs de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés sous le règne de Charlemagne, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque royale, avec des prolégomènes et des commentaires par M. B. Guérard, in-4°, 460 p. Paris, 1836. Impr. roy.; chez Crozet, lib.—Le 1er vol., le seul qui ait encore paru, renferme le texte latin du Polyptique (p. 1-282) et en appendice (p. 282-406), 45 pièces originales se rapportant à l'objet de ce précieux document historique et propres à jeter un nouveau jour sur la civilisation des IXe Xe et XIe siècles; un index très détaillé et un glossaire latin terminent ce 1er volume; le second contiendra des commentaires et dissertations en français sur le Polyptique lui-même et sur tous les sujets qui s'y rattachent.

— *Chronique rimée de Philippe Mouskes*, évêque de Tournay au XIIIe siècle, publiée pour la première fois avec des préliminaires, un commentaire et des appendices par M. le baron de Reiffenberg, tome Ier, in-4°. Bruxelles, 1836. Cet ouvrage important, que l'auteur a su illustrer par une introduction remplie de renseignemens des plus curieux sur l'Histoire littéraire du moyen-âge dans le nord de la France, est le second publié par la Commission historique de Belgique, dont M. de Reiffenberg est secrétaire; la Société en aura bientôt une connaissance directe, l'auteur ayant bien voulu promettre de lui en adresser un exemplaire.

— *Histoire de la Flandre et de ses Institutions civiles et politiques jusqu'à l'année* 1305, par M. Varnkœnig. Tome II de la trad. franç. par M. Gheldolf, 1 vol. in-8°. Bruxelles, 1836. Ce volume, consacré à l'histoire de l'état de la société et de la législation en Flandre au XIIIe siècle, rédigé d'après les sources les plus authentiques, est d'un intérêt plus général que son titre ne semble l'annoncer; il contient, comme le précédent, un grand nombre de pièces justificatives tirées de différentes archives et inédites pour la plupart.

—*Archives curieuses de l'Histoire de France*, par M. Danjou. Première série. Tome XI; in-8°. Paris, libr. de Beauvais. Ce volume, qui contient vingt et un documens originaux correspondant à l'intervalle de 1584 à 1588, y compris la journée des barricades, re-

produit, comme les précédentes, plusieurs pièces rares ou peu connues et en fait connaître quelques autres inédites.

— *Chronologie des papes, des conciles généraux et des conciles des Gaules et de France*, par M. Louis de Maslatrie. 1 vol. in-8°. Paris; Krabbe. Cet ouvrage qui paraît, en général, rédigé d'après de bonnes sources, et surtout d'après *l'Art de vérifier les dates*, offre un résumé concis et méthodique d'un grand nombre de faits disséminés dans de volumineux ouvrages. La partie des conciles de France (p. 305-454) la plus intéressante pour notre histoire, est susceptible de plus grands développemens dont il paraît que l'auteur s'occuppe.

— *Publications de la Société archéologique de Montpellier*. 4 cahiers in-4° ont paru jusqu'à ce jour; deux des derniers, publiés en 1836, contiennent, sous le titre de Documens historiques, le livre des coutumes et libertés de la ville de Montpellier désigné par le nom de *Petit Thalamus*; une livraison contient les *Coutumes*, texte latin et traduction romane du XIIIe siècle; la 2e est consacrée aux *Établissements*; une 3e contiendra la *chronique*. L'éditeur de ce curieux écrit est M. de Saint-Paul, substitut du procureur-général à Montpellier. On peut voir dans le Bulletin de la Société de l'Histoire de France (août 1835) deux notices de MM. Renouvier et Thomassy sur des manuscrits de ce même *Thalamus*. Les deux autres cahiers de la Société archéologique de Montpellier renferment des notices sur d'anciens monumens ou d'anciennes villes du Languedoc.

— *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, 1re livraison, 1836. in-8°, 144 pages. — L'article le plus curieux de ce volume est le *Libre des mémorias*, ou chronique de la ville de Béziers écrite en roman à la fin du XIVe siècle, par Jacques Mascaro, écuyer (*escudier*) des consuls de cette ville; les autres mémoires sont : Notice sur l'église de Saint-Aphrodise; Récit de l'entrée de François Ier dans Béziers en 1535, d'après le manuscrit original inédit; — Notice sur Roger II, vicomte de Béziers au XIIe siècle.

— *La Société archéologique de Toulouse* a récemment publié la dernière livraison de son second volume in-4°. *La Société des antiquaires de la Morinie* (de Saint-Omer) a mis aussi au jour depuis peu de mois le tome II de ses *Mémoires* (in-8°). Ne les ayant pas vus encore, M. Desnoyers n'en peut indiquer le contenu.

— Le grand ouvrage de M. de La Borde sur les *anciens monumens de la France classés chronologiquement* est terminé par la 44e et la 45e livraison. Il comprend 260 planches, grand in-f°, et une introduction sur l'Histoire des principales époques des arts en France;

— La collection de *Sceaux des grands feudataires de la couronne de France*, qui continue la collection des sceaux des rois et reines de France et fait partie du *Trésor de Numismatique et de Glyptique*

dirigé par MM. Charles Lenormant, Paul Delaroche et Dupont, vient d'être aussi terminée et forme 52 planches in-f°. — Il a paru huit planches d'une nouvelle série comprenant les sceaux des communes, communautés, évêques, abbés et barons.

— M. de Caumont, présent à la séance, fait connaître la composition du x[e] volume des *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie* qu'on imprime actuellement à Caen : ce volume contiendra une description historique et archéologique du Cinglais (Orne), par M. Vaultier, travail qui forme près de la moitié du volume ; un rapport de M. Léchaudé d'Anisy sur son exploration des Archives du département de la Manche et des détails particuliers sur un rôle, ou rouleau en parchemin de quarante pieds de longueur conservé à Mortain. Ce rôle contient un très grand nombre de pièces de vers en l'honneur de Vital, abbé du monastère de Savigny ; on y distingue près de deux cents écritures différentes ; la versification en a été étudiée par un professeur de Caen, qui en a fait le sujet d'une notice qui sera insérée à la suite du Mémoire de M. Léchaudé. Dans le même volume doivent figurer un travail de M. Canel sur les États-Généraux de Normandie, et plusieurs notices sur des antiquités romaines découvertes en différens points du Calvados et de l'Orne, particulièrement sur les ruines d'une villa romaine aux environs de Caen, etc.

M. de Caumont annonce aussi qu'il s'est réuni avec MM. Galleron et Travers, membres de la Société des antiquaires de Normandie, pour acheter, des héritiers de M. l'abbé de La Rue, les manuscrits laissés par ce savant ecclésiastique, et consistant en extraits et notes relatifs à la géographie et à l'histoire locale du Calvados, en copies de pièces littéraires du moyen-âge, dont la plus considérable est une copie du roman de Rou, par Robert Wace ; enfin en copies de chartes recueillies dans les archives de Londres.

Mémoires lus ou présentés.

A l'ordre du jour étaient inscrits les communications suivantes :

1° *Essai historique sur la peinture sur verre*, par M. Thévenot ;

2° *Fragment historique relatif à la première croisade*, par M. Paul Tiby ;

3° *Examen critique et analytique de plusieurs Chartes inédites des X[e], XI[e], XII[e] et XIII[e] siècles, relatives à la Touraine*, par M. P. Tarbé.

4° *Poésies historiques* du XIII[e] siècle, par M. Jubinal.

Le temps n'a permis de lire que les deux premiers mémoires.

I.

Essai historique sur la peinture sur verre depuis le XIIe siècle jusqu'au XIXe inclusivement.

L'auteur, M. Thévenot, secrétaire de l'Académie de Clermont-Ferrand, après un tableau chronologique et raisonné des vitraux les plus remarquables qu'il ait examinés (1) et des particularités qui les distinguent, s'exprime en ces termes :

« Prenant l'art à son début en France au XIIe siècle, je distingue « trois époques dans la marche qu'il a parcourue; ces époques ne « sont pas absolues, elles pourront aussi recevoir plus tard des divi- « sions importantes. J'ai considéré ensuite la peinture sur verre dans « sa période de décadence, et je termine mes observations en indi- « quant ce qui a été tenté de nos jours, après le long oubli dans le- « quel on a laissé cet art célèbre.

« La première époque (*âge bizantin*) commence vers le milieu du XIIe siècle (vers 1150) et finit au commencement du XIVe.

« La deuxième époque (*âge ogival*) s'étend depuis le commence- « ment du XIVe jusqu'à la fin du XVe.

« La troisième époque comprend la période du XVIe siècle et de « la *Renaissance*.

« La période de la décadence de la peinture sur verre, sensible « vers la moitié du XVIe, devient très caractérisée au commence- « ment du XVIIe et vient finir au règne de Louis XV; depuis cette « dernière date, sommeil de l'art en France jusqu'à l'époque ac- « tuelle, où il semble reprendre une vie nouvelle.

« Ces observations historiques et critiques n'admettant pas une « description détaillée des vitraux des derniers âges, je dois ren-

(1) Les vitraux spécialement étudiés par M. Thévenot sont ceux de Clermont-Ferrand, de Riom, de Bourges, de Moulins, de Paris et de Saint-Denis; il est à regretter qu'il n'ait pas connu ceux d'Angers, de Chartres, de Seez, qui sont des plus anciens, et ceux de plusieurs cathédrales du Nord et de l'Est qui, sans modifier peut-être sensiblement les principaux résultats de son travail, en auraient élargi le cadre; mais M. Thévenot, qui, depuis plusieurs années, se livre à des recherches pratiques sur les moyens de recréer l'art de la peinture sur verre avec toutes les harmonies que savaient lui faire produire les artistes du moyen-âge, en même temps qu'il en étudie les vicissitudes, ne manquera pas d'étendre autant que possible les bases de ses observations. (J. D.)

« voyer à une Histoire complète du Vitrail, pour laquelle j'ai déjà « d'immenses matériaux. On ne doit pas perdre de vue que mes « travaux et mes réflexions sur l'art n'ont rapport qu'à la France « seule. »

L'auteur entre ensuite dans de grands détails relatifs à chaque époque. Première époque : *âge byzantin.* — Les premiers vitraux qui, selon lui, sont connus dans l'histoire, sont ceux de l'abbaye de Saint-Denis, exécutés par l'ordre de l'abbé Suger vers 1150. M. Debret, avec les débris qu'il en a pu rassembler, en a composé deux croisées situées dans une chapelle de l'abside de cette cathédrale. Les figures que l'on y voit sont petites, raides et incorrectes ; elles sentent l'enfance de l'art, elles ressemblent beaucoup pour le style à celui de la tapisserie de la reine Mathilde ; mais l'ornement en général, les fleurons des frises, l'agencement des mosaïques des fonds, sont bien traités. On doit faire attention, dit l'auteur, aux différences des productions du XII[e] et du XIII[e] siècle, bien qu'elles soient réunies dans la même époque. Au XII[e] siècle les feuilles d'acanthe, de lotus, etc., que l'on voit dans les bordures, s'arrondissent en volutes et paraissent imitées de la sculpture romaine ; au XIII[e] siècle, pendant les croisades, bordures, champs, entrelacs, mosaïque, tout devient l'imitation fidèle des étoffes de l'Orient. A mesure que l'on s'avance dans le XIII[e] siècle les frises romanes se rétrécissent, disparaissent peu à peu pour devenir une simple bande à petites rosaces, à petites feuilles et à filets perlés. Après avoir décrit la forme et l'aspect du vitrail à son début et avoir indiqué sa tendance à imiter de plus en plus les mosaïques orientales de toute espèce, l'auteur termine cette première période en disant que l'origine de la peinture sur verre, aussi bien que celle de l'architecture ogivale, sont encore inconnues ; mais que tout jusque ici porte à les considérer comme orientales. La solution de cette dernière question fera peut-être, dit-il, connaître la véritable source où a puisé cet art qui apparaît contemporain des grandes constructions ogivales sur notre sol.

Seconde époque, *âge ogival* : au lieu de cette multitude de médaillons bordés de perles, chargés de figurines, de ces longues colonnes de panneaux losangés à brillantes mosaïques de la fin du XIII[e] siècle, on commença, au XIV[e], à introduire de grandes figures aux formes raides et allongées, couvertes de brillantes draperies, et les fenêtres ogivales admirent dans leurs verrières de vastes perspectives en grisailles. C'étaient des tours élancées à plusieurs étages ; les nombreuses découpures à jour de ces constructions légères se détachaient sur des fonds d'azur, de pourpre et d'émeraude. L'auteur donne ici de nombreux détails sur les renseignemens que peut fournir l'examen de la Sainte-Chapelle de Riom. Ses vitraux représentent

de grandes figures tenant à la main de larges rouleaux de parchemin. Rien n'est plus splendide que les vêtemens de ces personnages. On y voit aussi les légendes de plusieurs saints. L'auteur fait remarquer qu'il y avait déjà disposition évidente à substituer le dessin à la couleur, et la proportion mal sentie de ces deux élémens amena bientôt la décadence de l'art. En même temps on diminua la grandeur des compositions, on s'occupa à vaincre beaucoup de difficultés de détail, et la peinture sur verre descendit bientôt aux proportions d'un tableau de chevalet. Telle est l'époque de transition qui sépare les xve et xvie siècles. Dans la seconde moitié du xve siècle le champ des vitraux se garnit de portiques en grisailles, d'arbres et de lointains. Cette innovation fut portée à son plus haut point de perfection dans le xvie siècle. Les peintres sur verre devinrent paysagistes; ils imitèrent aussi les draps d'or et d'argent alors à la mode; ils le firent avec les verres colorés à deux couches. On vit des figures revêtues de manteaux et de robes à fond d'azur ou de pourpre bordées de perles, et fleuronnées d'or et d'argent. Les auréoles flamboient de raies d'or sur des fonds bleus ou rouges.

En examinant la troisième période, l'auteur attribue la décadence de la peinture sur verre à la découverte de l'imprimerie qui en anéantissant les enluminures des manuscrits, enleva aux peintres de vitraux ce type original. Ici l'auteur entre dans quelques détails sur les mouvemens politiques et religieux qui signalent le xvie siècle, et qui furent tous moralement et matériellement nuisibles à la peinture sur verre. Les rapports avec l'Italie, dont les arts étaient restés mythologiques, firent que dans l'architecture on vit se développer les ordres grecs; dans la sculpture, parurent les nymphes et les amours. La peinture sur verre subit ce mouvement général, et adopta le style et l'architecture composite de la renaissance. On voulut du nu à tout prix : le vitrail prit un ton rouge terne. Il existe actuellement, dans la chapelle de Chantilly, deux vitraux qui étaient au château d'Écouen, ils sont, dit-on, de la main de Bernard de Palissy qui les exécuta d'après les dessins de J. Bullant. Ces deux morceaux attestent encore une nouvelle direction de l'art; ils représentent une dédicace de l'illustre famille de Montmorency à la sainte Vierge. Les arts qui servaient dans les siècles précédens à exalter la gloire de la religion, se traînèrent alors en courtisans à la suite des grands pour servir au délassement du maître et pour flatter son amour-propre. Sous François Ier les grisailles peintes étaient devenues à la mode : telle était la fable de Psyché en trente-deux tableaux que nous avons vus aux Petits-Augustins, et dont nous avons malheureusement à déplorer la perte.

Arrivé à l'époque de la décadence, l'auteur fait remarquer que

l'art alla en s'amoindrissant jusqu'à Versailles et Saint-Sulpice. Enfin, dans le XVIIIe siècle l'art est totalement anéanti.

Quant à l'époque contemporaine, elle nous présente quelques essais imparfaits d'artistes anglais, tels que les vitraux faits pour la chapelle de Sainte-Elisabeth de Paris. L'auteur termine enfin en manifestant des espérances sur les résultats des essais faits à la manufacture de Sèvres, et en donnant quelques détails sur les moyens à employer pour *obtenir* de l'effet dans la peinture sur verre, en même temps qu'il signale les inconvéniens à éviter.

M. Dusommerard, après la lecture de cet intéressant mémoire, fait remarquer que s'étant aussi occupé, de son côté, de recherches sur l'histoire de la peinture sur verre, il est arrivé à plusieurs des résultats signalés par M. Thévenot; il se plaît à rendre justice à l'esprit d'observation et au goût parfait qu'annonce ce travail, mais il regrette que l'auteur, qui ne parle que de ce qu'il a observé par lui-même, n'ait pas porté ses vues sur l'état de l'art antérieurement au XIIe siècle, et dont on retrouve quelques indices, sinon dans les monumens eux-mêmes, du moins dans des écrits contemporains. M. Dusommerard ajoute qu'avant l'importation en France, dans ces dernières années, du style propre à l'école anglaise, qu'il désapprouve, ainsi que le fait M. Thévenot, P. Robert, frère du peintre encore attaché aujourd'hui à la manufacture royale de Sèvres, avait déjà réussi dans l'exécution de panneaux copiés sur ceux de la Sainte-Chapelle, et exactement semblables pour l'effet. En 1826, ce même artiste exécuta pour M. Dusommerard un petit vitrail très fin et très brillant, d'après un tableau de Fragonard et à l'aide de procédés entièrement semblables à ceux des anciens, et différant essentiellement de ceux des artistes anglais. Ce fut ce vitrail qui détermina la création de l'école de Sèvres sous la direction de Robert, malheureusement enlevé aux arts par le choléra.

II.

Fragment relatif à la première Croisade.

M. Tiby donne lecture d'un fragment historique relatif à la première croisade intitulé : *Les Croisés au siége d'Antioche.* L'auteur, dans un travail extrait des historiens originaux qui ont écrit sur cette époque, fait connaître les mœurs des chrétiens dans cette première croisade ; il donne des détails sur les fléaux qui affligèrent les Francs en terre étrangère, sur les excès auxquels ils se livrèrent ; mélange

inouï d'idées religieuses et de mœurs barbares et dépravées au-delà de toute croyance. Ces excès horribles amenèrent, dit-il, une institution fort singulière, celle du *Roi des Truands*. L'auteur, après avoir peint les mœurs de cette époque reculée, au milieu de cette conflagration de l'Occident sur l'Orient, termine son travail par le récit de l'expédient dont s'avisa Bohemond, prince de Tarente, pour chasser du camp les espions des Turcs et pour effrayer l'ennemi; il fit égorger devant lui quelques prisonniers et ordonna au bourreau d'allumer un grand feu, de les mettre à la broche pour être mangés par lui et les siens; et, dit le traducteur de Guillaume de Tyr : « A ce « moyen advient que par l'action et conduite du sieur Bohemond, fut « tollue du camp, la peste des espies et les entreprises des chrétiens « furent moins divulguées aux Turcs. »

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET COMP., RUE DE SEINE, N° 14.

